

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME CVIII - Année 1981
2^e LIVRAISON



PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier

|| IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette

30 JUIN 1981

SOMMAIRE DE LA 2^e LIVRAISON

Comptes rendus des réunions mensuelles :

Avril 1981	73
Mai 1981	75
Juin 1981	77
Quelques bronzes du Périgord. II (Julia ROUSSOT-LARROQUE)	81
Toponymes celtiques en Périgord (Jacques GANS)	96
Découverte de sarcophages à Sergeac (Jean-Michel MORMONE)	107
Georges Rocaf, historien du Périgord (Guy MANDON)	116
Les galets aziliens dans les collections périgourdines et l'aspect régional de l'art azilien (Claude COURAUD)	131
Le triste sort d'un émigré périgourdin (Suzanne GENDRY)	145

Varia

Un graffite du cloître de Cadouin (Brigitte et Gilles DELLUC)	163
Lettre d'un lycéen sarladais à Paris en 1819 (Louis-François GIBERT)	166
Sur une visite du pape Pie IX à Jacques-Emile Lafon (Michel SOUBEYRAN)	168

Nécrologie

Léonie Gardeau (Jacques LAFOND-GRELLETY)	173
--	-----

Bibliographie

Le Paléolithique supérieur de plein air en Périgord... par Jean Gaussen (Brigitte et Gilles DELLUC)	175
---	-----

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 1^{er} AVRIL 1981.

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents : 42. — Excusés : 5.

NECROLOGIE. — M^{me} Léonie Gardeau, qui donna naguère dans notre *Bulletin* d'excellents articles sur la région de Villefranche-de-Lonchat.

REMERCIEMENTS. — MM. Didier Lavallade et Guy Toulon.

ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Jean Secret, *Le château de Puymarteau* (extr. de notre « Bulletin », t. CVII, 1980); hommage de l'auteur.

Deux tirés à part offerts par Brigitte et Gilles Dalluc : *Quelques textes peu connus de Bugeaud* (extr. de notre « Bulletin », t. CVII, 1980) et *Les plus anciens dessins de l'homme* (extr. de « La Recherche », n° 118, janvier 1981).

Photocopie d'un acte sur parchemin reçu au château de Limeuil par un notaire de Beauvais le 21 février 1482; don de M. Michel Gipoulou par l'intermédiaire de M. Jean Lartigaut.

Six photographies des fouilles Laborie à la nécropole mérovingienne des Chauzes; don de M. Pierre Gazel par l'intermédiaire de M. Pierre Aublant.

Anne-Marie Cocula-Vaillières, *Un fleuve et des hommes : les gens de la Dordogne au XVIII^e siècle* (Paris, Tallandier, 1981); double hommage de l'auteur et de l'éditeur, M. Dumoncel.

M. le Président remercie les divers donateurs.

COMMUNICATIONS. — M. Pierre de La Chapelle nous signale qu'il détient une correspondance familiale relative aux bains curatifs de Fayrac à la fin du XVIII^e siècle et se demande si ces eaux ont eu quelque rapport avec les boues de Panassou étudiées par M. Jean Valette dans notre *Bulletin* de 1974, p. 294.

M. Bernard de Lerquier a retrouvé au cimetière Montparnasse à Paris le caveau de la famille de Bourdeille; il est en possession d'autre part d'un livre de raison rédigé vers 1660 par Pierre-Ignace de Frère qui évoque fréquemment les Bourdeille, ce document revendra prochainement aux Archives de la Charente.

M. Secret a retrouvé à Bourdeilles, suspendue sur le mur Ouest de la chapelle de la maison de retraite, une petite cloche non citée dans l'*Exploration campanaire* de Brugière et Berthélé. Haute de 46 cm et mesurant 44 cm de diamètre, elle porte sur une seule ligne l'inscription suivante : 1608. IHS. MARIA. Entre IHS et MARIA est un petit bas-relief représentant une Vierge à l'Enfant. Cette cloche a probablement été fondue lors de la construction de la chapelle.

M. le Président analyse le dernier *Bulletin de la Société des amis de Sarlat et du Périgord noir* (1981, n° 4), où l'on trouve d'intéressants articles sur un blason de fantaisie de Fournier-Sarlovèze par M. Sapin-Lignièrès, sur les colombiers du Périgord noir par Hubert et Marguerite de Cervat, sur le mobilier médiéval du musée des Pénitents blancs de Sarlat par Claude Lacombe.

Le Secrétaire général a pris connaissance du tome I de *Mémoires de mes fantômes*

par Charles-Marc Bost (Ruffec, 1981). Intitulé « Ami et ses dix fils », ce volume constitue la chronique de la famille Bost, originaire de la Drôme, qui a essaimé en Périgord avec John Bost, fondateur des asiles protestants de la Force. M. Becquart signale également deux thèses récentes : l'une de G. Nakam sur « Montaigne témoin de son temps à travers les *Essais* », l'autre, éditée à Lille en 1971, de Jean-Louis Dumas sur le philosophe Bordas-Demoulin, natif de Montagnac-la-Crempe.

Le journal *Le Monde* du 21 mars dernier, dit encore M. Becquart, évoque sous la plume d'André Séverac la porte de Domme non encore recouverte, qui abrite des graffiti tracés au XIV^e siècle par les Templiers.

M. Becquart a rédigé pour notre *Bulletin* 85 notices biographiques concernant les conseillers généraux et d'arrondissement désignés en l'an VIII par le Premier Consul. Il a dégagé les grandes lignes de cette recherche sur les origines sociales et professionnelles de ces notables, leur origine géographique, leur situation familiale et l'état de leur fortune.

M. Jean Lartigaut a étudié le parchemin de 1482 cité aux *Entrées* : c'est le récit d'un incident survenu devant le château de Limeuil à propos de l'attitude « incivile » d'un sergent royal venant se faire remettre un prisonnier.

Deux autres communications nous ont été remises pour la *Bulletin* : l'une de M. Louis-François Gibert sur un notaire de Domme, M^{re} Jean Dalbos, l'autre de M. Bernard Fournioux sur une curieuse mesure à grain retrouvée au château de la Faye à Aurillac-de-Périgord.

M. le D^r Delluc présente un choix de diapositives sur des sujets divers : chevaux et bisons de la grotte de Villars, orant du donjon de Bourdeilles, qui pourrait être l'œuvre d'un Templier enfermé dans les oubliettes, croix et autels relevés dans des abris et souterrains, « ogre » de Saint-Front-de-Pradoux, tête féminine de la Roque-Saint-Christophe, personnages du Trou noir de Saint-Cyprien et bien d'autres.

M. Guy Penaud a retrouvé au Cabinet des Estampes à la Bibliothèque nationale un plan manuscrit des fortifications de Périgueux qui peut être daté de 1652. Cet exceptionnel document provient de la collection Gaignières.

M. Claude Lacombe rend compte de la 56^e réunion de notre Groupe de recherche, qui s'est tenue le 27 mars. On y a évoqué les découvertes faites à Sireuil (mobilier gallo-romain, un pégaud et deux sépultures d'enfants) et le massacre des vestiges mis au jour à Périgueux, lors des travaux au Lycée Bertrand de Born : murs de grand appareil, fût de colonne, céramique. M. Lacombe a également commenté les photographies d'une très belle bague médiévale en or trouvée aux environs de Sarlat et dont la légende reste indéchiffrable, cependant que M. Chevillot donnait un aperçu de la thèse de doctorat qu'il va soutenir sur le Bronze final III en Périgord.

Enfin M. Pierre Aublant signale la récente émission d'un timbre-poste préoblitéré à 3 F 05, représentant les rennes de Font-de-Gaume. A propos des marques de boulangers évoquées dans une précédente séance, notre Trésorier a retrouvé dans la presse de Périgueux, vers 1847, différentes allusions à des salses de pains dont la qualité était défectueuse et que l'on distribuait aux pauvres.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — Parmi les périodiques reçus, on note les *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, vol. 142 (1980), qui publient un texte de l'abbé Fernand Crouzel sur Jean Montaigne, Sulpicien à Paris pendant la Terreur : cet énergique personnage, cousin éloigné du philosophe, appartenait à la branche des Montaigne de Goujounac en Quercy.

Le *Bulletin de la Société préhistorique française*, d'autre part, donne au tome 78 (1981, n^o 2), un mémoire de Ian S. Zeiler sur les burins magdaléniens, la morphologie des biseaux et leurs traces d'utilisation. Ce travail a été effectué à partir du matériel provenant de trois sites périgourdins : Laugerie-Haute Est, la Gare de Couze et le Flageolet II.

ADMISSIONS. — M. Daniel MAYNARD, 22, rue Sainte-Claire, Périgueux; présenté par MM. Lacombe et Peneud;

M. Louis PILET, résidence Grand Siècle, « Dante », Versailles; présenté par MM. Delluc et Ozanne;

M. le Dr André GAUSSEN, 93, boulevard Wilson, Bordeaux-Caudéran; présenté par MM. Aublant et le Dr Jean Gausсен;

M. le Médecin-Capitaine Jean KERAUTRET, 21, avenue de Mérignac, Bordeaux-Caudéran; présenté par les mêmes;

M. Christian BRACHET, Lac-Duret, Ligueux; présenté par MM. Borie-Duclaud et Pommarède;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECOUART.

Le Président,

J. SECRET.

SEANCE DU MERCREDI 6 MAI 1981.

Présidence de M. Marcel SECONDAT, Vice-Président.

Présents : 44. — Excusés : 2.

NECROLOGIE. — M. Jean Baylet.

FÉLICITATIONS. — M. Jean-Emmanuel Bonnichon, chevalier de la Légion d'honneur; M. Jean Lartigaut, officier des Palmes académiques.

ENTREES D'OUVRAGES. — Brigitte et Gilles Delluc, *Le phallus sculpté de l'abri Blanchard (Sergeac, Dordogne)* (extr. de « Antiquités nationales », n° 11, 1979); hommage des auteurs.

Jean Goumet, *Note sur la famille d'Eugène Le Roy et Le Baron de Damas, ministre sous la Restauration (1785-1852)*; ces deux tirés à part extraits de notre « Bulletin », t. CVII et CVIII, et offerts par l'auteur.

Christian Bonnet, *Troubadours du Périgord : questions de bibliographie occitane* (extr. de la « Revue française d'histoire du livre », n° 27, 1980); hommage de l'auteur.

Jean-Paul Clazure, *Saint-Victor, résumé d'histoire communale* (Saint-Victor, 1980); offert par l'auteur.

L'architecture vernaculaire rurale, t. IV (1980); don de M. François Veber.

Le Président de séance remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — Parmi les nombreux périodiques reçus, on retiendra plus particulièrement le *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 78 (1981), n° 3, qui annonce le décès de Raoul Daniel, préhistorien connu, natif de Sorges, et publie un texte de François Bordes, « Vingt-cinq ans après : le complexe moustérien revisité », qui fait évidemment allusion à plusieurs sites ou stations du Périgord.

Le Bulletin n° 11 d'*Antiquités nationales* (1979), publié par le Musée de Saint-Germain-en-Laye, donne un mémoire de L. Mons sur l'art mobilier et l'art pariétal du Paléolithique supérieur, un texte de Pierre Cattelain sur les différents types de propulseurs magdaléniens et une monographie de nos collègues Brigitte et Gilles Delluc sur le phallus sculpté de l'abri Blanchard à Sergeac.

COMMUNICATIONS. — Le Secrétaire général a noté, dans un catalogue de vente aux enchères annoncée au Nouveau Drouot pour les 7 et 8 mai, un important ensemble

de documents sur Jean-Paul Sartre et sa famille paternelle : lettres de l'écrivain, manuscrits autographes, dossier sur la région de Thiviers, et même portrait inédit de Sartre en boxeur, appelé « Kiki Sartring ».

M. Becquart commente deux livres récents : *Dordogne*, par Joy Law (Londres, Macdonald, 1931), sorte de guide fort bien fait à l'usage des touristes anglais, et *Les Essais de Montaigne : catalogue des éditions et des exemplaires présentés par la Bibliothèque municipale de Bordeaux* (Bordeaux, Biscaye, 1980) à l'occasion du 4^e centenaire de la première édition des « Essais » par Simon Millanges en 1580.

Dans un livre de Françoise de Bernardy consacré à Charles de Flahaut, fils naturel de Tallevrand et père du duc de Morny (Paris, Hachette, 1954, p. 106), M. Becquart a relevé une allusion à un ordre que le ministre de la Guerre, Soult, avait envoyé à Flahaut le 31 décembre 1814, lui enjoignant de quitter Paris sur-le-champ pour se rendre en exil à Périgueux. Flahaut refusa d'obtempérer et répondit à Soult le 5 janvier 1815 en lui adressant des certificats médicaux justifiant qu'il ne pouvait se déplacer en raison d'une sciatique. L'affaire n'eut pas d'autre suite en raison du retour de l'Empereur, mais on peut se demander pour quelle raison le gouvernement avait choisi Périgueux comme lieu de retraite à un général en disgrâce.

M. Pierre Aublant a noté dans le *Figaro Magazine* du 26 avril dernier un article de Patrice de Plunkett sur la grotte de Lascaux, qui vient d'être filmée par Mario Ruspoli en vue de la constitution d'une banque d'images et en principe ne sera pas ouverte au public.

M^{me} Sadouillet-Perrin raconte avec humour la libération anticipée d'Amédée de Lacrusille en mai 1899. Ce personnage avait été condamné pour coups et blessures à un jour de prison et le gardien de la maison d'arrêt de Périgueux le laissa partir quelques heures trop tôt, ce qui provoqua toute une correspondance entre les autorités responsables et aboutit à la rétrogradation du malheureux gardien, muté à Nogent-le-Rotrou.

Notre Vice-Présidente, à partir du manuscrit 59 des Archives départementales, évoque la question des préséances aux Etats de Périgord de 1614. Le maire de Périgueux et l'évêque de Sarlat élevèrent notamment des protestations à cet égard.

M. le Dr Delluc apporte des précisions nouvelles sur les fresques de l'église paroissiale de Trémolat étudiées par M. Secret dans notre *Bulletin* de 1978, p. 231. Il montre avec des diapositives comment il est parvenu à déchiffrer certains détails grâce à l'enlèvement des boiseries qui empêchaient une bonne lecture. Notre collègue commente également deux chapiteaux romans qui étaient cachés par ces boiseries.

M. Jacques Lagrange, à propos des cérémonies qui ont lieu actuellement pour le 150^e anniversaire de la Légion étrangère, rappelle la carrière du Mussidenais Louis Maine, héros de la bataille de Camerone, et signale que d'autres Périgourdins se sont illustrés au Mexique. Tel est le cas d'Alphonse Dubuisson, dit Torrel, mort à Camerone, du capitaine Frénet, du colonel Labrousse, du lieutenant de James, du chirurgien-major Aurillac, de l'ancien curé Joseph Bonaffé, originaire de Montauban et directeur d'hôpital à Cuba. M. l'abbé Pommarède ajoute à ce propos que la *Bibliographie générale du Périgord* signale un récit de Louis Lande, paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1878 et relatant l'affaire de Camerone d'après les souvenirs de Louis Maine (t. III, p. 213 et t. IV, p. 91).

M. Lagrange évoque également les courses de taureaux qui eurent lieu à Périgueux en mai 1866. Une vraie corrida avec mise à mort était prévue, mais on dut se borner à des jeux taurins moins cruels sur ordre du ministre de l'Intérieur. Eugène Massoubre a raconté ces journées en concluant par cette belle image : « La France et l'Espagne se sont donné la main aujourd'hui à Périgueux ».

M. Marcel Secondat rappelle différents détails sur le village de Bonneval à Fosse-

magne et sur ses habitants, principalement d'après Eugène Le Roy, *Notice sur la famille et la descendance naturelles de François, premier marquis d'Heutefort* (Montignac, 1930) et grâce au dépouillement des registres paroissiaux.

M. Claude Lacombe rend compte de la 57^e réunion de notre Groupe de recherche, qui s'est tenue au siège le 24 avril. Après différentes informations d'ordre bibliographique, la séance a été consacrée à des commentaires de diapositives : site de Puypinsou à Neuvic et grotte de la Fontanguillière, villa gallo-romaine d'Ampurias en Espagne, cluzeaux inédits à Auriac-de-Bourzac, problèmes d'ensemble posés par les cluzeaux. M. Chevillot a également présenté un dossier sur la préhistoire en Aquitaine préparé par Alain Rousset pour le Centre régional de documentation pédagogique de Bordeaux.

Enfin M. Lacombe, après un aperçu sur l'excursion du 21 juin qui nous conduira à Petit-Marzac, puis à Salignac, projette les images d'une très belle monnaie d'or récemment entrée au Musée du Périgord. Elle est à l'effigie de l'empereur Galba (68-69 après J.-C.).

ADMISSIONS. — M. Jean CLOSSE, Bonhote, Beaumont; présenté par MM. Aublant et Becquart;

M. et M^{me} Jean-Pierre DELGOULET, le Change; présentés par MM. Chevillot et Fournioux;

M. et M^{me} Yvon LAMY, les Maisons, Excideuil; présentés par MM. Fryson et Gleizon;
M^{me} Monique GAUBERTI, château de Belcayre, Thonac; présentée par MM. Fournioux et Mandon;

M. Pierre BESSET, les Jardins de Madame, rue Jean-Leclair, Sarlat-la-Canéda; présenté par MM. Roger Delmas et Du Rousset;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général.

N. BECQUART.

Le Président de séance.

M. SECONDAT.

SEANCE DU MERCREDI 3 JUIN 1981.

Présidence de M. Gilles DELLUC, Vice-Président.

Présents : 33. — Excusés : 5.

NÉCROLOGIE. — M. Charles Barrière, M^{mes} Albert Combescot et Elisabeth Montozon-Brachet.

FÉLICITATIONS. — M. Pierre Fanlac, chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

REMERCIEMENTS. — M. Pierre Besset.

ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Trois tirés à part d'articles dûs à M. Jean Valette, extraits de la Revue historique et archéologique du Libournais, t. XLVIII (1980) : *Note sur la situation économique de la subdélégation de Sainte-Foy relevant de l'élection de Condom en 1744; Quelques renseignements concernant les protestants du Fleix, tirés des registres de catholicité (1750-1757); L'explosion protestante de 1745 : l'exemple d'Eynesse*; envoi de M. Valette.

Brightte et Gilles Delluc, *Le bloc peint de la salle des taureaux de Lascaux*, extrait de notre « Bulletin », t. CVIII (1981); hommage des auteurs.

Préhistoire 1. Travail et société au Paléolithique, Le geste et l'outil, n° 6037 (1978)

de « la Documentation photographique », diapositives et commentaires; livret offert par M. et M^{me} Delluc, qui ont collaboré à cette réalisation.

Autour des imagiers à la fin du Moyen Age, Bordeaux 1450-1540, guide d'une exposition qui est en cours au Musée d'Aquitaine et qui présente notamment les trois volumes de l'*Encomium trium Marlarum*, œuvre de Jean Bertaud parue en 1529 qui appartient à notre compagnie: envoi du Musée, qui joint au guide six photographies reproduisant diverses pages de l'*Encomium*.

Christian Chevillot, *Les civilisations de la fin de l'Age du Bronze en Périgord: le Bronze final III du X^e au VII^e siècle avant notre ère* (Bordeaux, 1961); thèse de doctorat en histoire, 3 volumes multigraphiés offerts par l'auteur.

Michel Soubeyran, *Le suaire de Saint-Front*, extrait de notre « Bulletin », t. CVIII (1981); offert par l'auteur.

Le Président de séance remercie les divers donateurs.

COMMUNICATIONS. — M. le Dr Delluc rend compte du dernier ouvrage de notre collègue René Deuscher, qui vient de publier sous le nom de René Dechère, *Les huttes du Périgord de la préhistoire à nos jours* (impr. Mallebouche au Bugue, 1981). Cet opuscule, dit le Président de séance, fournit une excellente liste des cabanes existantes, mais comporte de regrettables erreurs, tant dans la forme que dans le fond.

M. Delluc a revu les vitraux modernes qui sont dans le chœur de l'église d'Issigeac. Donnés par l'ancien député Martial Delpit, ils représentent l'évêque saint Arculfe et évoquent le suaire de Cadouin. Notre Vice-Président a également noté au fil des lectures, dans la *Bibliographie générale du Périgord*, la rubrique consacrée à Eugène Barret, qui fut ministre de l'Instruction publique au Mexique, dans *Le Capitaine Fracasse*, de Théophile Gautier, une savoureuse description du « poète crotté » Marc de Maillet, qui fut le favori de la reine Margot.

Le Secrétaire général a relevé dans le catalogue 241 de Saint-Hélion, libraire à Paris, quelques pièces périgourdines: affaire Berthier contre M. de Commarque de Pépéroudon, 1743 (n° 4665, 350 F); dossier sur les Jaubert de Nanthlat, XVIII^e s. (n° 4698, 300 F); ordre de payer 4.000 écus à M. de la Mothe-Fénélon, 1580 (n° 4704, 400 F); correspondance adressée au marquis de Verteillac de 1741 à 1829 (n° 4780, 200 F).

M. Becquart a pris connaissance de deux livres récents: *Le monde romanesque d'Eugène Le Roy* (Bordeaux, 1981), thèse de doctorat d'Etat de Francis Lacoste, qui étudie sous ses différents aspects l'œuvre du romancier; *Moi, Antoine de Tounens, roi de Patagonie* (Paris, Albin Michel, 1981), roman de Jean Raspail, qui présente avec talent les mémoires imaginaires d'Orllie-Antoine 1^{er} en mêlant habilement vérité et fiction. M. Guy Penaud signale à ce propos une « visite à M. Raspail », reportage de Patrice de Plunkett, paru dans le *Figaro Magazine* du 23 mai dernier, qui juge assez sévèrement le roi d'Araucanie.

M^{me} Françoise Dumas, note encore M. Becquart, a publié en 1980 dans le « II^e Simposi numismatic » de Barcelone un curieux article ayant pour titre *Matériel de faux monnaie en Dordogne*. Il s'agit d'objets conservés au Musée du Périgord, datant de la fin du XVI^e ou du début du XVII^e siècle, qui ont servi à fabriquer de la fausse monnaie espagnole.

A partir d'une communication faite par Ferdinand Villepelet dans notre *Bulletin* de 1981 (t. VIII, p. 391), le Secrétaire général a repris la question des pierres de la Bastille envoyées dans la France entière par le patriote Palloy, de 1790 à 1793. Il donne lecture du compte rendu de séance du Conseil général d'administration de la Dordogne en date du 5 août 1793 (Arch. dép., 1 L 152, p. 35), qui confirme l'envoi en 1790 du « modèle en relief de la défunte Bastille » (envoi auquel le département ne prit même pas la peine de répondre), et confie au citoyen Gilles-Lagrange la pierre de la Bastille proposée par Palloy en juillet 1793. Sur Palloy et les souvenirs lapidaires

de la Bastille, on peut se reporter à un article très documenté de Jean-Pierre Babelon paru dans *La Gazette des Archives*, nouvelle série, 1965, p. 217, et 1966, p. 151. En ce qui concerne notre département, on ignore ce qu'ont pu devenir et la maquette envoyée en 1790 et la pierre-souvenir confiée plus tard à Gilles-Lagrange.

Deux mémoires nous sont parvenus que nous publierons dans le *Bulletin* : l'un de M. Jean Valette sur la succession du subdélégué de Thiviers, Jacques Cros de Rochefort, décédé en 1781, l'autre de M. Gonzague Deladerrière sur les gravures rupestres de la Rosière aux Eyzies, difficiles à dater, mais rappelant celles du Trou Noir à Saint-Cyprien et du Fayard à Campagne.

M. Christian Chevillot présente la thèse qu'il vient de soutenir à Bordeaux sur l'Age du Bronze en Périgord, cet important travail fait le point sur une période que l'on connaissait mal jusqu'à présent et remet en cause des conceptions traditionnelles, particulièrement en ce qui concerne la civilisation dite des « champs d'urnes ».

M. le chanoine Jardel croit savoir que le petit château de Trélissac sera sauvé par la direction du Centre hospitalier de Périgueux, qui s'attache également à conserver l'ancienne église à demi-ruinée. Il évoque d'autre part différentes ventes aux enchères et signale notamment le prix élevé atteint par un exemplaire de *La Police chrétienne*, de Jean Talpin, daté de 1568.

M. Jacques Lagrange indique que la dernière édition du *Petit Larousse* a fait totalement disparaître le nom d'Abadie, le restaurateur de Saint-Front. Il raconte d'autre part, à propos de ses recherches sur les origines du chemin de fer, un conflit qui opposa en avril 1861 le passeur Rousseau à la compagnie chargée de la construction d'un pont sur la Vézère, près du Bugue, au sujet du transport des ouvriers. L'affaire alla devant le tribunal de Sarlat, mais le jugement ne fut rendu qu'en avril 1862, alors que le pont venait d'être achevé, car la compagnie n'avait pas attendu et s'était occupée elle-même de faire transporter ses ouvriers sans le concours du malheureux passeur.

M. Claude Lacombe rend compte de la 58^e réunion du Groupe de recherche de notre Société, tenue au siège le 29 mai. Ont été évoquées à cette séance une table ronde sur les monnaies médiévales en Aquitaine (Bordeaux, 16 mai 1981) et une émission télévisée sur Antenne 2 dans la série « Histoire de familles », puis différentes présentations ont été faites : socco de Montignac daté de 1257, par Bernard Fournioux; diapositives sur les cabanes en pierres sèches, par Jean-Claude Carrère; aspects de divers monuments par Philippe Russac; diapositives par Claude Lacombe sur les pégauds du Musée du Périgord.

Enfin M. Soubeyran montre un exemplaire du *Vieux Périgueux* de J. de Vernilh et Gaucherel, magnifique album édité en 1868 qui vient d'être offert au Musée par le Dr Marty.

ADMISSIONS. — M. Thierry BARITAUD, 46, rue Louis-Blériot, Coulounieix-Chamiers; présenté par MM. Lantonnat et Vidal;

M^{me} Suzanne ROUGERIE, place Joubert, Montignac; présentée par MM. Fayout et Gascou;

M^{me} Agnès ROMEUF, 16, rue de la Lavande, Périgueux; présentée par MM. Delluc et Lagrange;

M. François MICHEL, 34, rue Louis-Blériot, Coulounieix-Chamiers, présenté par MM. Lacombe et S. Lamontagne;

M. Bernard de LAMARTINIE, les Roches, Bassillac; présenté par MM. Bélingard et Secret;

M^{me} Anne HUMBERT, 33, cours Victor-Hugo, Bordeaux; présentée par MM. Bourliand et Carrère;

M^{me} Jeanine BONDON, 25, rue Antoine-Gadaud, Périgueux; présentée par MM Delluc et Lagrange;

M^{lle} Mireille BOYER, 79, rue Claude-Bernard, Périgueux; présentée par MM. Bélingard et Secret;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président de séance,

G. DELLUC.

Quelques bronzes du Périgord (II)

En 1973, dans le tome C du *Bulletin* de notre Société, nous avons présenté quelques objets de l'âge du Bronze en Périgord; c'est une nouvelle série d'objets métalliques de la même époque que nous présentons aujourd'hui, objets qui ont en commun de se trouver actuellement conservés hors de leur région d'origine et d'être inédits ou, en tout cas, peu connus. Nous adopterons, pour cette étude, l'ordre chronologique, car il se trouve que ces bronzes exilés couvrent une grande partie de l'âge du Bronze en Périgord.

BRONZE ANCIEN

Hache à légers rebords de Périgueux; Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités nationales, n° 71.820, ancienne collection Picketty (fig. 1, 1).

Cette hache, de forme étroite, au tranchant arrondi et au sommet replié, très mince, possède de légers rebords accentués par martelage, mais probablement obtenus à la fonte. On ignore ses conditions précises de découverte, mais la collection Picketty était constituée pour l'essentiel de pièces de dragage. Il est possible que l'entreprise que possédait Picketty ait travaillé dans l'Isle ou qu'il ait obtenu par échange quelques bronzes de cette provenance.

Longueur : 133,4 mm; largeur au sommet : 22; au tranchant : 49,1; épaisseur max. : 9,4; hauteur max. des rebords : 1. La patine, légère, est d'un brun clair verdâtre. Cette hache paraît en cuivre plutôt qu'en bronze, mais seule une analyse pourrait en décider.

En 1963, dans son ouvrage intitulé *Le Jura et les plaines de la Saône aux âges des métaux*, J.-P. Millotte a signalé la présence de deux haches à légers rebords provenant de Périgueux au Musée des Antiquités nationales, mais nous n'y avons retrouvé que celle-ci. Il semble que l'autre hache ait été connue seulement par un dessin des archives de ce musée.

Les haches à légers rebords appartiennent au Bronze ancien, et en général à la seconde phase de celui-ci (vers 1500 avant notre ère). Cette forme représente un progrès dans la technique de l'emmanchement — les rebords empêchant le débattement latéral de la hache dans le manche — par rapport à la simple

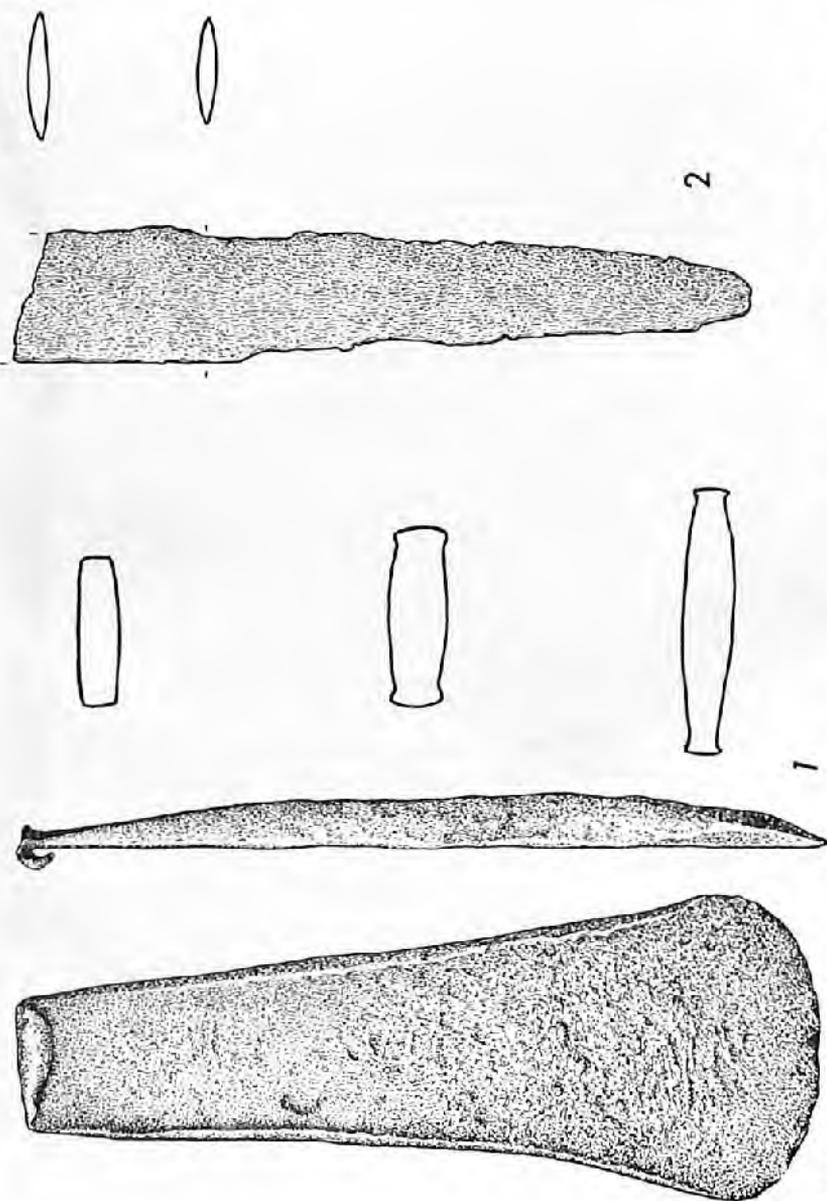


Fig. 1. — 1. Hache à légers rebords de Périgueux; Musée des Antiquités nationales; 2. Pointe de poignard de Castels; Musée de la Société archéologique de Montpellier.

hache plate, imitation des haches de pierre polie. Géographiquement, les trouvailles de haches du Bronze ancien les plus proches sont : la hache plate de Sucher à Boulazac, la hache plate de Manzac-sur-Vern (Musée du Périgord) et la hache à légers rebords de Coursac (collection Gadoffre; Rousot - Larroque, 1973). Typologiquement, la hache de Périgueux est assez différente des autres haches à légers rebords de Dordogne. Elle se rapprocherait davantage d'une des haches à rebords martelés, en cuivre, du dépôt des Gleyzes, à Cestas (Gironde), associée à des haches plates, donc probablement assez ancienne dans le Bronze ancien.

Pointe de poignard (?) de Castels : Montpellier, Musée de la Société archéologique; ancienne collection H. Barrière (fig. 1, 2).

Pointe de poignard, plate, à section lenticulaire. Pièce érodée; patine vert clair et croûte ferrugineuse légère. Longueur actuelle : 115 mm; largeur max. : 25; épaisseur max. : 3.

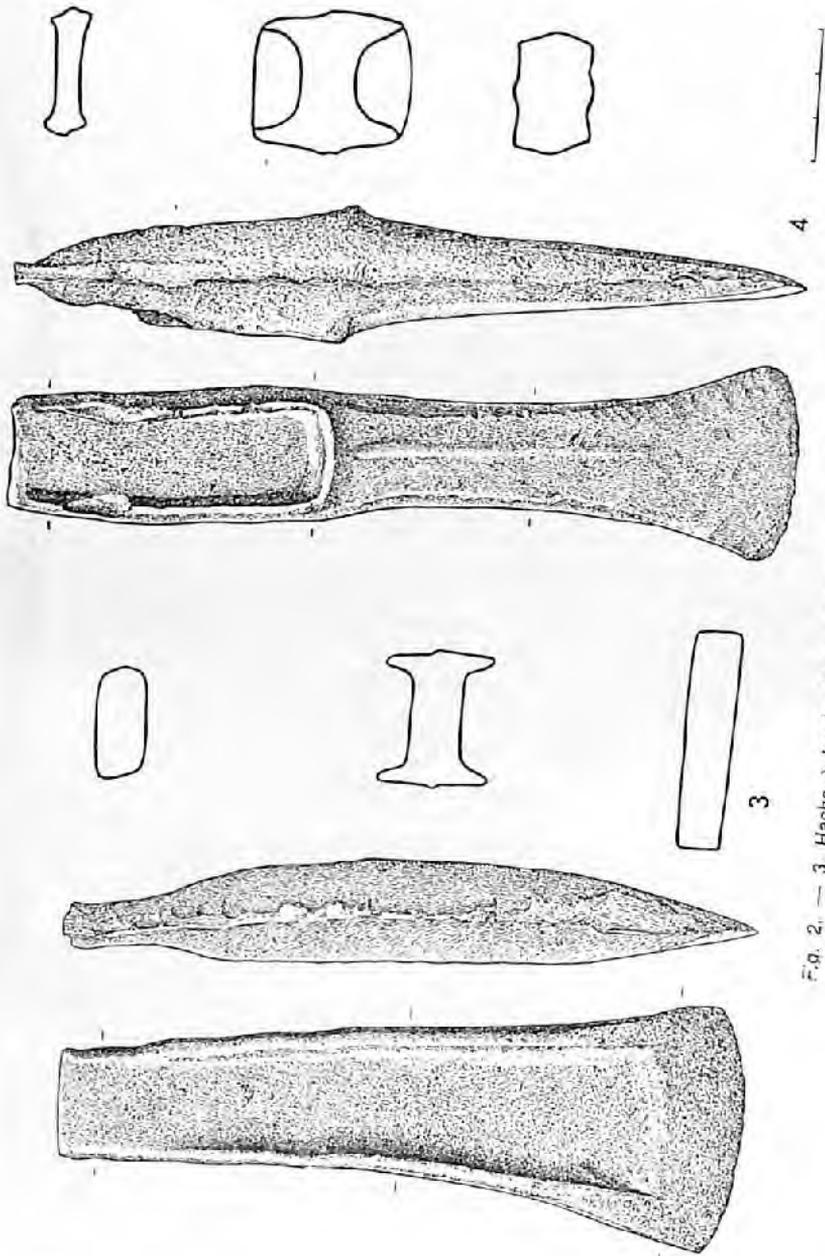
Le caractère fragmentaire de cette pièce laisse planer un doute sur sa position chronologique, certaines lames du Bronze final pouvant avoir aussi une extrémité à section lenticulaire; seule une analyse pourrait permettre de trancher. On rappellera cependant que le Périgord a livré quelques poignards plats à languette (grotte de la Fontanguillère, à Rouffignac-de-Sigoulès) et un glaive à manche de bronze, de type rhodanien, trouvé en 1859 à Singleyrac dans une tombe, et malheureusement perdu.

BRONZE MOYEN

Hache à bords droits de Périgueux, dragage de l'Isle; Paris. Musée de l'Homme, don Russell, ancienne collection Picketty, n° 51-5-18 (fig. 2, 3).

Hache à bords droits; sommet rectiligne rectifié par martelage; tranchant et rebords, au voisinage du tranchant, aplatis par martelage également; bavures sommairement rabattues sur les flancs. Paline très légère, brun verdâtre, laissant apparaître le métal, ce qui est courant pour les bronzes trouvés dans les dragages. Longueur : 149 mm; largeur au sommet : 25; au tranchant : 53; épaisseur au sommet : 10; épaisseur max. : 23; hauteur max. des rebords : 6.

Il s'agit ici d'un type de longueur moyenne, à bords relativement peu divergents, différent du type de Thonac dont le tranchant est beaucoup plus large. Cette hache de Périgueux se rapproche plutôt de types du Bronze moyen de l'Ouest, égale-



F. 9. 2. — 3. Hache à bords droits de Périgueux; Musée de l'Homme;
 4. Hache à talon de Thonac; Musée Saint-Raymond, Toulouse.

ment bien représentés en Gironde (hache de Castelnau-de-Médoc ou hache de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil). Ce type à rebords élevés représente un perfectionnement de la hache à légers rebords de l'époque précédente.

Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* mentionne qu'une hache de bronze à bords droits des environs de Périgueux figurait dans la collection Philibert Lalande à Brive. Nous ignorons ce qu'elle est devenue. De nombreux autres objets de l'âge du Bronze, généralement plus tardifs (Bronze final) ont été jadis trouvés à Périgueux ou aux environs immédiats. Nous souhaitons les passer en revue quelque jour.

Hache à talon sans anneau de Belcayre, à Thonac; Toulouse, Musée Saint-Raymond, n° 30 126. (fig. 2, 4).

La hache porte une inscription « Belcaire, Saint-Léon... dogne ». Trompé par cette inscription tronquée, J. Guilaine a mentionné cette hache dans son travail sur l'âge du Bronze en Languedoc occidental (1972), ayant cherché en Haute-Garonne des lieux-dits Belcaire. En réalité, la provenance périgourdine de cette hache ne fait pas de doute, d'autant que sa découverte avait été signalée par A. Reverdit. Dans son travail intitulé *Stations et traces des temps préhistoriques dans le canton de Montignac-sur-Vézère (Dordogne)* (1878), il écrivait, à propos de Belcayre-Haut : « plus bas et tout à fait sur la Vézère, existent, dans les rochers, d'autres excavations ou petites grottes d'accès difficile. Dans l'une d'elles, il aurait été trouvé, m'a-t-on dit, une hachette en bronze que j'ai voulu me procurer par voie d'achat ». C'est très probablement cette hache qui est parvenue, par une voie inconnue, au Musée Saint-Raymond de Toulouse. Les rochers de Belcayre, situés à la limite de la commune de Saint-Léon-sur-Vézère, se trouvent en fait dans celle de Thonac.

La hache en question est une belle hache à talon, du type étroit, parfois dit atlantique, à lame cintrée nervurée. La butée est subrectiligne. La patine noirâtre est brillante, comme c'est souvent le cas pour des bronzes conservés dans un milieu humide, le métal jaune est visible vers le tranchant et sur les arêtes. Les bavures latérales ont été martelées et limées après la fonte; le tranchant est aiguisé par martelage et un peu aplati vers le milieu; le talon a été régularisé. Longueur : 162 mm; largeur au sommet : 23,5; à la butée : 31,9; au tranchant : 45,8; épaisseur max. : 30.

Les haches à talon étroites, dont la lame se rétrécit sous

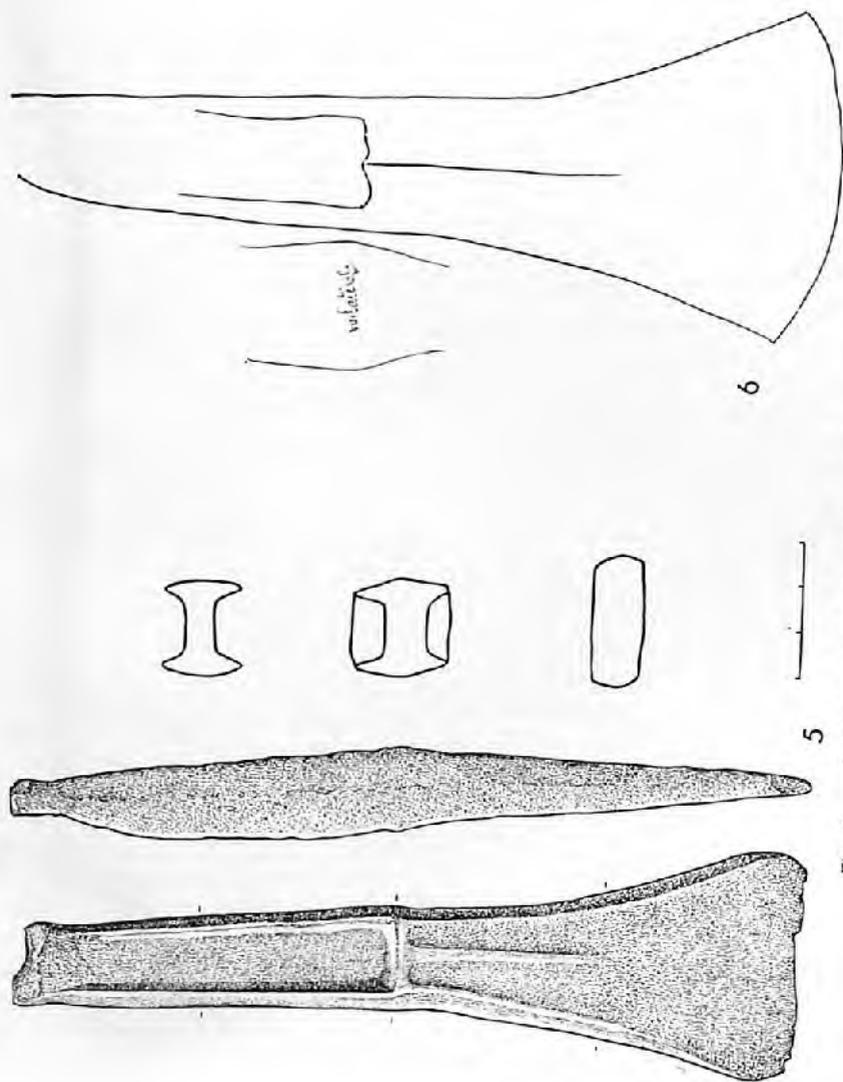


Fig. 3. — 5. Hache à talon des environs de Sarlat; Musée E. Rupin, Brive; 6. Hache à talon de Pazayac, dessin de l'abbé Jean Bouyssonnier.

la bulée, sont très courantes en Bretagne et dans tout l'Ouest, où elles ont été fabriquées, car on y a trouvé des moules de ce type. Abondantes aussi dans le Centre-Ouest de la France, on les trouve assez fréquemment en Gironde, parfois associées aux haches à rebords, médocaines ou non (dépôts de Bégadan, Rauzan, Le Temple), et également en Périgord où elles s'associent plus généralement à d'autres types de haches à talon, comme dans le dépôt de Chassaing à Hautefort (Musée du Périgord, n° A 6408). Un exemplaire isolé de ce même type a été recueilli à Saint-Germain-et-Mons (Musée du Périgord, n° MF 1606). On notera que la hache de Belcayre a été trouvée non loin du dépôt des Serres, dans la même commune de Thonac, dépôt appartenant lui aussi au Bronze moyen, mais qui ne contenait que des haches à rebords (Peyrony, 1939).

Hache à talon sans anneau des environs de Sarlat; Brive, Musée E.-Rupin (fig. 3, 5). Hache à talon étroit et large lame trapézoïdale nervurée; butée rectiligne. Longueur : 159,4 mm, dont 77 pour le talon; largeur au sommet : 18,4, y compris le bouton de coulée partiellement conservé; largeur au tranchant : 45; épaisseur max. : 19,2; épaisseur du corps entre les rebords : 8. Patine vert sombre et noirâtre; bavures martelées, tranchant aplati, talon écorné. Nervure médiane peu saillante.

Très différente du type précédent, cette hache appartient à un groupe dont la répartition semble plus continentale, étant représenté surtout en Auvergne, Limousin et Charente, bien que quelques exemplaires associés au type précédent soient parvenus jusque dans l'Ouest de la France (Maine-et-Loire, Loire-Atlantique). On notera l'étroitesse du talon, la minceur de la hache, qui contrastent avec la massivité plus grande de la plupart des haches à lame trapézoïdale large. Ces caractères se retrouvent sur une des haches du dépôt de Chassaing à Hautefort (Musée du Périgord, n° A 6407) associée à des haches à talon du type précédent.

Hache à talon sans anneau de Pazayac; croquis fait en 1948 au Musée E.-Rupin de Brive par l'abbé Jean Bouyssonie (fig. 3, 6).

Selon les mentions manuscrites portées par le chanoine Bouyssonie sur ce document, dont l'original appartient à l'école Saint-Joseph et fut exposé pour le centenaire de l'abbé au Musée de Brive, cette hache se trouvait alors au dit Musée; elle semble avoir disparu depuis. Elle avait été donnée au Musée par l'abbé Loubiguac et trouvée au Fraysse, commune de

Pazayac. Sa patine était « plutôt brune que verte, très lustrée comme si la pièce avait séjourné dans de l'argile ».

D'après le croquis, il s'agissait d'une hache à lame trapézoïdale large, nervurée, plus massive que la précédente, et proche d'exemplaires limousins (Champsac, Haute-Vienne), très proche également de certaines haches du dépôt de Chassaing à Hautefort (surtout la hache A 6406 du Musée du Périgord). On notera la relative proximité territoriale de Pazayac et de Hautefort, ainsi que la situation de ces trouvailles dans une zone proche du Limousin.

BRONZE FINAL.

Hache à ailerons médians de Villars; Bordeaux, Musée d'Aquitaine, collection Daleau, n° 938 (fig. 4, 7).

« Trouvée à 0,50 de profondeur en arrachant un arbre, sur la propriété de M. Boussarie, à la Barbygnie ¹, commune de Villars, canton de Champagnac-de-Bélaïr... Achetée 5 francs par Adrien Cherchouly... »; c'est en ces termes que F. Daleau relatait, en 1896, son acquisition de la hache de Villars, dans son catalogue inédit, conservé au Musée d'Aquitaine.

Il s'agit d'une grande hache à ailerons médians et sommet encoché (l'encoche provient du rabattement par martelage des deux « cornes » de métal correspondant aux deux entonnoirs du moule). L'allure générale est rectangulaire, mais, au niveau des ailerons peu développés, on note une légère constriction médiane. Ce caractère, ainsi que la silhouette élancée et la minceur de la lame, rapprochent cette hache du type de Grigny (Chardenoux et Courtois, 1979).

Longueur : 215 mm; largeur de la partie sommitale : 35; au-dessus des ailerons : 35,3; au centre des ailerons : 34,6; lame sous les ailerons : 39,5; tranchant : 42; épaisseur au sommet : 5,5; au-dessus des ailerons : 12; épaisseur ailerons compris : 39,5; épaisseur de la lame sous les ailerons : 14; poids : 660 gr. Une légère dépression s'observe entre les ailerons; sa base et son sommet sont faiblement curvilignes. Patine brun foncé, brillante, avec quelques traces vertes.

La hache à ailerons médians apparaît dès le début du Bronze final (Bronze final I), soit vers 1250 avant notre ère, mais elle reste en usage, semble-t-il, durant le Bronze final II, ou du moins dans la première moitié de celui-ci, c'est-à-dire jusque vers 1050 avant notre ère. La répartition de ces haches

1. Ou « la Barbinie ».

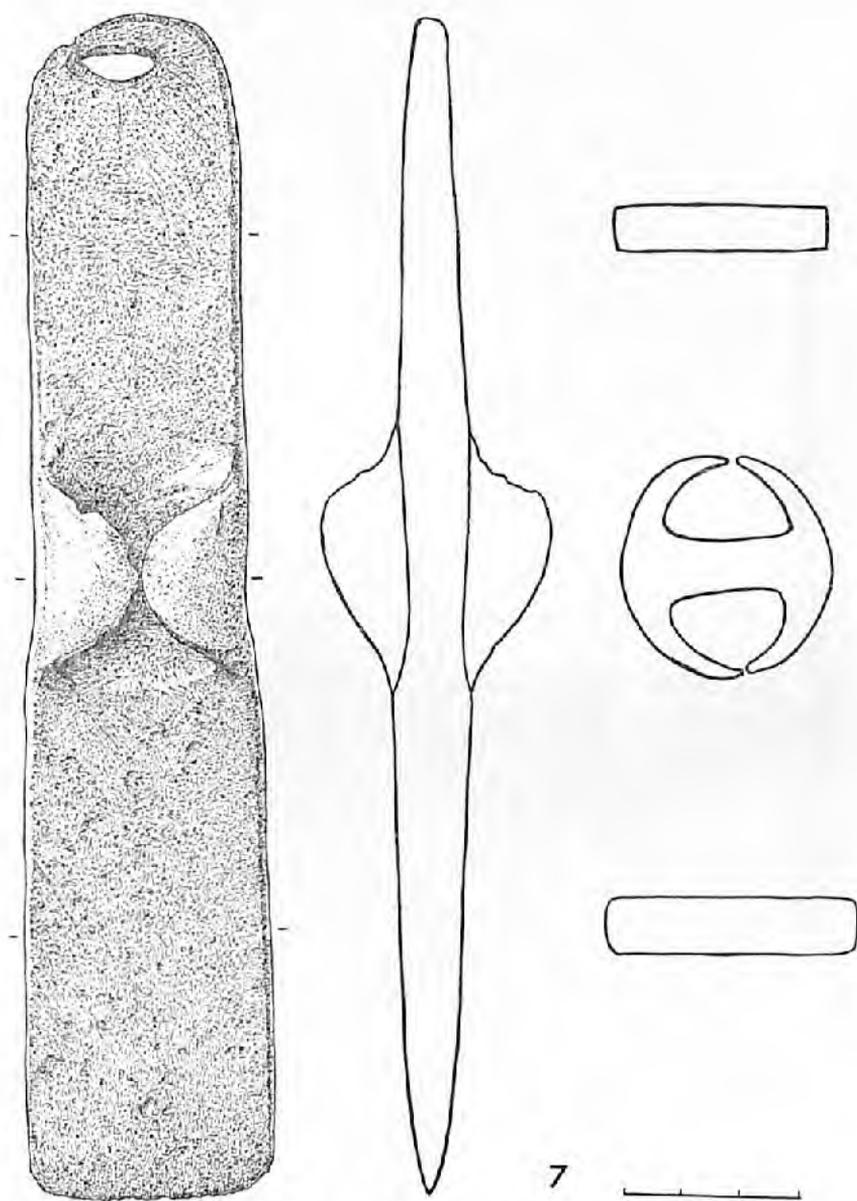


Fig. 4. — 7. Hache à ailerons médians de Villars; Musée d'Aquitaine, Bordeaux.

marque une forte densité dans l'Est-Sud-Est de la France (Savoie, Haute-Savoie, Ain, Rhône, Saône-et-Loire, Jura, Doubs), mais on trouve aussi ce type plus à l'Ouest, dans le Nord de l'Auvergne, l'Allier, le Cher, la Vienne et la Charente (Vilhonneur, Bois du Roc). En Aquitaine, elles sont fort rares, puisque nous ne connaissons en Gironde que deux haches de ce type (Saint-Girons et Saint-Loubès), et dans les Landes, une seule, provenant de Saint-Sever ; en Dordogne, la hache de Villars est la seule connue pour le moment.

Hache à ailerons subterminaux de Prigonrieux; Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités nationales, n° 19102, don E. Douliot (fig. 5, 8).

Hache à ailerons subterminaux, sommet brisé, anneau haut placé s'attachant au bord supérieur des ailerons, dépression entre les ailerons, corps étroit, tranchant moyennement évasé. Longueur : 109,2 m; largeur au sommet (actuel) : 26,3; largeur minimum : 22,8; au tranchant : 37,6; épaisseur max. : 28,7; épaisseur du corps : 50; hauteur de l'anneau : 25; épaisseur de l'anneau : 4,7. Patine vert Véronèse; corrosion en plaques; les surfaces non atteintes sont lustrées. On remarque un peu d'azurite dans le creux des ailerons. Les bavures de coulée ont été enlevées.

Ce type de hache, très répandu en Europe centrale, de la Bohême à la région Rhin-Main (type Homburg et forme Geseke-Biblis) a été adopté par les bronziers de Suisse occidentale et des bords des lacs de Savoie. On en faisait naguère un caractère du bronze « oriental », opposé aux formes « atlantiques » du Bronze final III. On sait à présent qu'il fut imité jusque dans les régions atlantiques, la fabrication étant attestée par la découverte de moules (Chantier près de Meschers, Charente-Maritime). On connaît des haches à ailerons subterminaux et anneau en Gironde (Saint-Estèphe, Pauillac, Saint-André-de-Cubzac) et en Périgord (voir plus loin). Deux d'entre elles figurent dans le dépôt de Beaufort à Saint-Front-de-Pradoux (Musée du Périgord).

Hache à ailerons subterminaux ? de Saint-Pierre-de-Côle ; Bordeaux, Musée d'Aquitaine, collection Daleau, n° 895 (fig. 5, 9).

« Trouvée par M. Feyfant en 1872, au lieu-dit la Vie (via) en faisant des fouilles pour établir un pont sur la Côte, propriété de M. de Repaire, commune de Saint-Pierre-de-Côle (Dordogne), achetée pour mon compte par Adrien Cherchouly, le 22 janvier 1896 (prix 3,50 c) » ; c'est ainsi que F. Daleau relate, dans son

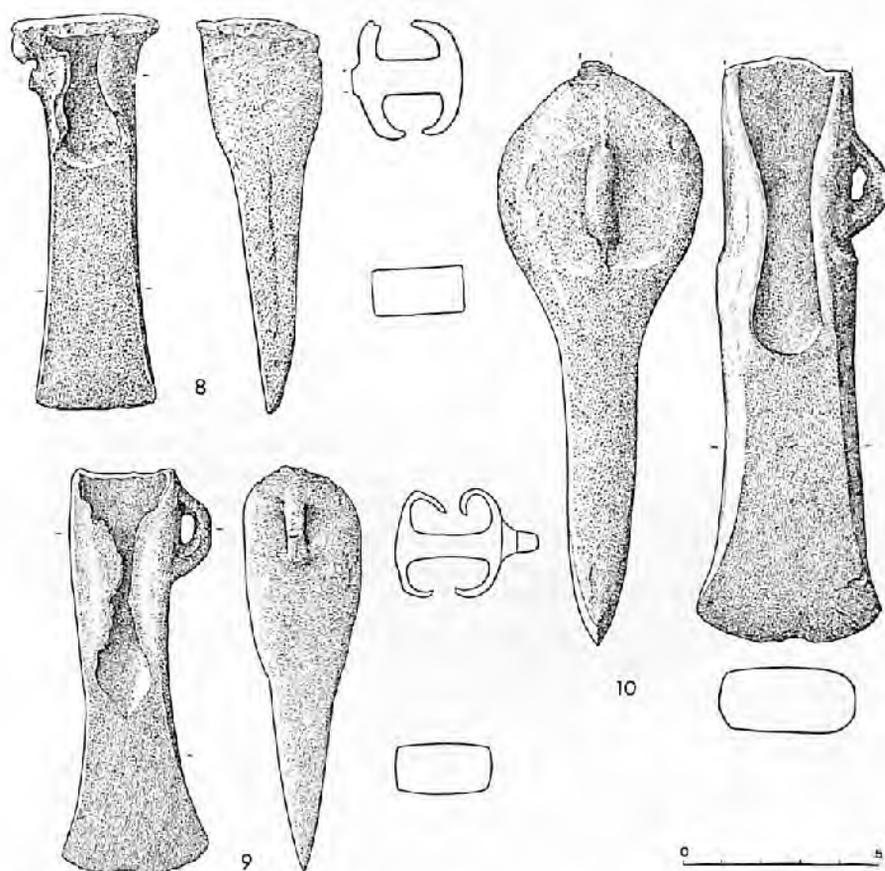


Fig. 5. — 8. Hache à ailerons subterminaux de Prigonrieux; Musée des Antiquités nationales; 9. Hache à ailerons subterminaux de Saint-Pierre-de-Côle; Musée d'Aquitaine, Bordeaux; 10. Hache à ailerons subterminaux des Eyzies; Institut de Paléontologie humaine.

catalogue manuscrit, la découverte, puis l'acquisition de cette hache, de petite taille, au sommet brisé et fortement aplati par martelage. Ce caractère paraît dû à une utilisation comme ciseau (après cassure ?) à une époque ancienne, car le sommet est aussi patiné que le reste. L'anneau est brisé ainsi que trois des ailerons. Les bords sont presque rectilignes et le tranchant droit; on note une dépression entre les ailerons; les bavures de coulée ont été enlevées, laissant à leur place un léger sillon.

Longueur actuelle : 104,4 mm; largeur max. actuelle : 37,8 (au sommet aplati); au tranchant : 30; épaisseur au milieu, ailerons compris : 30; épaisseur de la lame sous les ailerons : 19; poids : 266 gr. Patine vert foncé.

Malgré les mutilations subies, il semble s'agir d'une hache à ailerons subterminaux — ayant possédé une partie sommitale au-dessus des ailerons — et non d'une hache à ailerons terminaux, parlant du sommet même de la hache, car l'épaisseur du sommet martelé implique l'existence antérieure d'une partie sommitale assez importante. Sa silhouette subrectangulaire, différente de la hache de Prigonrieux, la forme presque rectiligne de la dépression entre les ailerons, la rapprocheraient de certaines haches du Midi de la France (type Cazouls de Charadenoux et Courtois, 1979), type appartenant d'ailleurs également au Bronze final III. On rappellera qu'une hache à ailerons *terminaux* sans anneau, provenant d'Excideuil, a été récemment publiée (Andouze et Gaucher, 1977).

Hache à ailerons subterminaux et ergots latéraux des Eyzies; Paris, Institut de Paléontologie humaine, ancienne collection de Mortillet, n° 157 (fig. 5, 10).

Grande hache à ailerons subterminaux à sommet cassé, longs ailerons enveloppants, lame massive à flancs convexes. Elargissement brusque à la hauteur du tiers inférieur des ailerons, formant ergots latéraux. Dépression à base semi-circulaire entre les ailerons; anneau latéral.

Longueur actuelle : 157 mm; largeur au sommet actuel : 33; au centre des ailerons 32; sous l'ergot : 36; au tranchant : 48; épaisseur max., ailerons compris : 54; hauteur de l'anneau : 26; épaisseur de l'anneau : 7. Patine vert foncé assez légère laissant paraître le métal; restes de terre argileuse jaune-rougeâtre entre les ailerons. Coups de lime obliques; tranchant émoussé.

Cette pièce est typologiquement très intéressante car beaucoup plus rare dans nos régions que les deux types précédents

de haches à ailerons. Elle nous renvoie au Bronze final alpin, où la hache à ailerons et ergots latéraux apparaît dans la phase moyenne (Bronze final II b), par exemple à Drumettaz-Clarafond (Savoie) ou à Meythet (Haute-Savoie). Les spécimens du Bronze final II b sont tous *sans anneau*. Celui-ci n'apparaîtrait pas avant le Bronze final III, du moins en Allemagne, selon H. Müller-Karpe (1959), et sans doute aussi dans les Alpes françaises. La hache des Eyzies rappellerait assez celle de Reignier (Haute-Savoie), à vestige d'épaulements et anneau (Bocquet et Lebascle, 1976).

Les relations entre la région des lacs de Savoie — et éventuellement de ceux de Suisse occidentale — et le Périgord, à la fin de l'âge du Bronze, sont un domaine complexe et fort intéressant, que nous ne pouvons qu'évoquer ici. Des trouvailles récentes, concernant le mobilier métallique et la céramique, et tout particulièrement le résultat de nos fouilles en cours à la Roque-Saint-Christophe, permettent d'aborder le problème avec des documents nouveaux. Nous rappellerons seulement ici que la région des lacs savoyards, et particulièrement le lac du Bourget, fut un centre très important de métallurgie au Bronze final II et III — c'est-à-dire approximativement entre 1100 et 700 avant notre ère — centre qui utilisait, semble-t-il, les minerais de cuivre alpins. On a trouvé dans certains sites littoraux tout un matériel de métallurgistes, avec des maillets de pierre pour écraser le minerai, les ébauchoirs pour façonner les modèles d'argile, les moules, les scories et les restes de coulée... Le rayonnement du centre et de ses homologues du Nord des Alpes semble avoir réussi à contrebalancer, en Périgord, malgré son plus grand éloignement, celui, pourtant intense assurément, des centres atlantiques, alors que la Gironde voisine était bien plus nettement tributaire de ceux-ci. On notera enfin l'intense occupation de la région des Eyzies au Bronze final II et III; les fouilles anciennes à la recherche d'industries paléolithiques ont détruit sans ménagements les niveaux supérieurs de bien des grottes et abris, où quelques vestiges survivants permettent d'affirmer néanmoins une occupation de cette période finale du Bronze. En outre, de nombreuses cavités, même difficiles d'accès et peu habitables, livrent régulièrement des restes attribuables à cette même période, signe probable d'une insécurité grandissante qui n'est pas propre au Périgord, mais semble caractériser un peu partout en Europe cette époque de la Protohistoire.

Au terme de ce tour d'horizon rapide de l'âge du Bronze en

Périgord à travers des objets exilés loin de leur région d'origine, il faut souligner d'abord combien d'autres trouvailles dorment encore, oubliées, dans des collections publiques ou privées. Nous en connaissons, que nous espérons pouvoir présenter bientôt. Nous n'aurions garde de prétendre que ces quelques objets modifient totalement notre vision de l'âge du Bronze périgourdin; pourtant, ils apportent une contribution non négligeable, et surtout, ils renforcent l'impression que le Périgord, surtout dans sa moitié orientale, entretenait des relations plus nettement continentales et orientales qu'on ne l'aurait attendu. Cela apparaît dès le Bronze moyen, où les haches à talon à lame trapézoïdale large constituent un lien entre le Périgord et la France centrale, ce qui paraît être également le cas de la Charente à cette époque. Au Bronze final, du moins vers la fin de cette période, la moins mal connue, l'existence de formes nettement orientales, comme la hache des Eyzies, montre que la vallée de la Vézère entretenait des contacts, sans doute par l'intermédiaire du Massif central, avec la région des Alpes du Nord, suivant là aussi l'exemple de la Charente continentale. Il n'est guère possible de dire actuellement si ces relations, attestées pour le Périgord noir, s'étendaient beaucoup plus à l'Ouest, ou si elles s'y trouvaient contrecarrées par les influences du Bronze atlantique. De toute manière, par sa position géographique, le Périgord avait une vocation naturelle de voie de passage des relations Est-Ouest, qui s'est exercée presque sans interruption durant l'âge du Bronze.

Nous ne voudrions pas conclure sans présenter nos vifs remerciements à M^{mes} et MM. les Conservateurs des musées qui nous ont permis l'accès aux pièces que nous venons de passer en revue : M^{me} Labrousse, M^{lle} Guillot, MM. Arnal, de Lumley, Joffroy, Delporte et Mohen, Valensi et Roussot.

Julia ROUSSOT-LARROQUE.

BIBLIOGRAPHIE

- AUDOUZE F. et GAUCHER G. Les objets de l'âge du Bronze de la collection R. Daniel, *Bull. Soc. préhist. franç.*, t. 74 (1977), 1, p. 20-29, 1 fig.
- BOCQUET A. et LEBASCLE M.-C. Les dépôts et la chronologie du Bronze final dans les Alpes du Nord, *Les Ages des métaux dans les Alpes*, Nice, 1976, 9^e Congrès U.I.S.P.P., Colloque XXVI, p. 35-71, 9 fig.

- CHARDENOUX M.-B. et COURTOIS J.-C. *Les haches dans la France méridionale*, Munich, Beck, 1979 (Prähistorische Bronzefunde, IX, 11).
- GUILAINE J. *L'âge du Bronze en Languedoc occidental*, Paris, Klincksieck, 1972, 460 p., XI pl., 134 fig.
- MILLOTTE J.-P. *Le Jura et les plaines de Saône aux âges des métaux*, Paris, les Belles-Lettres, 2 vol., 452 p. et 77 pl. (Annales littéraires de l'Université de Besançon).
- MILLOTTE J.-P., CORDIER G. et ABAUZIT P. Essai de typologie protohistorique : les haches à ailerons médians, *Rev. arch. de l'Est*, t. 19 (1958), p. 7-67, 12 fig.
- MUELLER-KARPE H. *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, Berlin, de Gruyter, t. I, 334 p., t. II, 211 pl. (Römisch-Germanische Kommission, B 22).
- PEYRONY D. Fouilles de la Roque-Saint-Christophe, *B.S.H.A.P.*, t. 66 (1939), p. 248-269 et 360-387, 32 fig., 1 pl. h.t.
- REVERDIT A. Stations et traces des temps préhistoriques dans le canton de Montignac-sur-Vézère (Dordogne), *B.S.H.A.P.*, t. 5 (1878), p. 384-419.
- ROUSSOT-LARROQUE J. Quelques bronzes du Périgord, *B.S.H.A.P.*, t. 100 (1973), p. 182-188, 4 fig.
-

Toponymes celtiques en Périgord

Au cours de ces dernières années sont parus trois petits livres concernant les noms de lieux celtiques en France. L'auteur, le professeur François Falc'hun, de l'Université de Brest, est Breton, celtophone de naissance, romaniste et phonéticien de formation : il possède donc toutes les qualifications pour procéder à une étude qui lui permet d'expliquer à partir du celtique nombre de noms de lieux, dans lesquels jusqu'ici on voyait des termes dérivés du nom gallo-romain ou germanique d'un ancien propriétaire. Certes on peut penser que l'explication traditionnelle est juste dans bien des cas car elle correspond à une manière commode de désigner une propriété, encore communément utilisée de nos jours. Mais il serait exagéré d'en faire un mode d'interprétation quasi-général, obligeant à recourir trop souvent à des explications arbitraires, voire à inventer des noms de personnes qui ne sont attestés nulle part. Les interprétations du professeur Falc'hun, au contraire, ont le mérite d'être confirmées par la toponymie, d'être conformes à des usages toponymiques existant dans d'autres langues du domaine celtique, à des façons fréquentes et naturelles de désigner les lieux en tous langages, et, linguistiquement à dériver de termes celtiques de façon régulière. C'est pourquoi il nous paraît intéressant de voir quelles applications les idées de M. Falc'hun peuvent avoir en Périgord.

Nous nous bornerons, dans les pages qui vont suivre, à reproduire d'abord quelques-unes des interprétations de M. Falc'hun; nous verrons si nous pouvons les étendre à d'autres toponymes laissés de côté par lui. Nous tenons cependant à préciser que M. Falc'hun n'est pas au courant de notre recherche, que si nous l'avons consulté sur un point particulier, il se trouve que sur ce point nous ne sommes justement pas d'accord avec lui, et nous tenons par conséquent à assumer toute la responsabilité de toutes les hypothèses qui nous sont personnelles.

Le premier volume de M. Falc'hun ¹ concerne les vallées et les plaines. Plusieurs racines désignent des vallées :

1) *Tn*, en gallois *tnou* ou *lyno*, en breton et en cornique *tnou*. Cette racine doit être allongée en *ten* ou *tan* pour que

1. F. FALC'HUN et B. TANGUY, *Les noms de lieux celtiques*, 1^{re} série (Rennes, 1966).

cette succession de consonnes puisse être prononcée plus aisément. Le *n* peut aussi être remplacé par un *r*. Si, dit M. Falc'hun, « on admet d'une part que le double traitement de *tnou...* fût commun au gaulois et au breton armoricain, d'autre part que la remontée de l'accent fût un trait commun au gaulois et au brittonnique insulaire..., il devient possible d'expliquer par une racine *tnou* quantité de toponymes de l'ancienne Gaule désignant des sites de vallées ».

De là, avec l'allongement *ten-*, nombre de noms de lieux dans toute la Gaule dont l'illustre nom de la Tène et, en Dordogne, Thenon et Thénac, situés respectivement au sommet d'un vallon où la Neauze, affluent de la Vézère, prend sa source, et dans un vallon entre une cote 178 et une crête où se trouve un village nommé *le Pey = le Puy*.

Avec l'allongement en *ton*, M. Falc'hun cite Thonac sur la Vézère et, formé avec la syllabe *tr-*, Nontron sur le Bandiat. Il n'explique pas la première syllabe *Non-*, mais ses travaux permettent de l'interpréter : dans son troisième volume, dans un paragraphe du chapitre consacré aux racines désignant des plantes, il étudie la syllabe *onn-*. « Le nom brittonnique du frêne *onn*, *ounn*, gallois *on*, se reconnaît... » dans plusieurs noms de lieux. Il ajoute plus loin : « devant *on* et ses dérivés toponymiques, l'article breton est le plus souvent réduit à *n* ». Nontron se décompose donc en l'article *an* réduit à *n*, le substantif *on* (*n*) : frêne, et *tron*, nom de la vallée : (a) *n-on-tron*, d'où le sens de : *vallée du frêne*.

A ces toponymes signalés par M. Falc'hun nous voudrions ajouter le Thon, lieu-dit et château de la commune de Bézenac, situé sur le cours de la Dordogne à l'endroit exact où, entre la plaine de Saint-Vincent-de-Cosse et celle de Saint-Cyprien, le retrécissement accentue le profil de la vallée. De même, Antonne = *an* : article gaulois et *ton-*, situé de façon analogue au bord de l'Isle.

2) *Nant* est une autre appellation celtique de la vallée. M. Falc'hun ne relève en provenance de cette racine que Nanthiat, qui d'après la carte semble effectivement situé dans un vallon. Il aurait pu y ajouter Nanteuil-de-Bourzac sur la Prude, et Nanteuil situé sur un affluent de l'Isle.

3) *Blein*, en breton, *blaen* en gallois, désigne à la fois un sommet, la source qui y jaillit, le ruisseau qui en sort et la vallée de ce ruisseau ainsi qu'une localité située sur cette vallée. M. Falc'hun attribue à cette racine le nom des quatre

hameaux de la Bleynie proches l'un de l'autre (communes d'Alles-sur-Dordogne, Bars, Sourzac et Urval).

4) Les racines *glan* qui signifie la rive et *glen* qui signifie la vallée sont voisines. Ce sont d'ailleurs des notions qu'il n'est pas facile de dissocier : comme l'écrit M. Falc'hun, « elles s'impliquent l'une l'autre ». Il n'en donne aucun exemple en Périgord. On peut cependant reconnaître la racine *glan* dans Daglan où *da* est l'adjectif celtique gaulois *dag*; gallois *da*; cornique *da* = bon. C'est donc un équivalent celtique de *Boneval*.

Dans un second volume ², M. Falc'hun étudie les noms qui désignent les hauteurs. La racine la plus importante à cet égard est la racine *cnoc*. A la page 169 de ce volume et aux suivantes, M. Falc'hun indique toutes les formes que cette racine est susceptible de prendre à partir de formes initiales : *cnoc*, *cnec*, *cnac*, en tenant compte :

- 1) de la chute possible du *k* initial : *noc*, *nec*, *nac*;
- 2) de l'évolution possible du *n* en *r* : *croc*, *crec*, *crac*;
- 3) de la sonorisation possible, mais rare, du *k* initial en *g* : *gnoc*, *gnec*, *gnac*;
- 4) de l'évolution possible en *h* du deuxième *k* : *cnoh*, *cneh*, *cnah*;
- 5) de la survivance possible de cet *h* sous forme de *r* : *cnor*, *cnér*, *cnar*;
- 6) de la diphtongaison possible de *e* en *ea*, puis en *ia* devant cet *h* : *cniah*;
- 7) de la chute possible de cet *h* : *cnia*;
- 8) de la disjonction possible du groupe initial *kn* (éventuellement devenu *gn*) par une voyelle épenthétique qui peut revêtir n'importe quel timbre : *ou*, *o*, *a*, *eu*, *e*, *u*, *i*; d'où une grande quantité de formes *kounoc*, *konoc*, *kanoc*;
- 9) de l'adjonction possible des désinences gauloises *-ia* et *-iacos*, ou romanes *-ière* et *erie*, à de nombreuses variantes de cette racine *knok*, *knac*, *kneec*. On peut écrire *cnoc*, *cnac*, *cnec*, à condition de se rappeler la valeur primitive de *c* (= *k*), même devant *e* et *i*.

De tout cela M. Falc'hun donne un certain nombre d'exem-

2. F. FALC'HUN et B. TANGUY. *Les noms de lieux celtiques*, 2^e série (Rennes, 1970).

ples dont trois seulement concernent la Dordogne. Ce sont : Connezac, Creyssac et le Ney, hameau de Saint-Pierre-d'Eyraud. A ces indications nous voudrions proposer quelques suggestions supplémentaires :

1 — Le paragraphe 8 ci-dessus nous signale la possibilité de formes allongées : *kenac* est l'une d'elles qui nous apparaît sans modification dans le nom de Cénac.

2 — La sonorisation du *k* en *g* signalée au paragraphe 3, combinée avec l'allongement utilisé ci-dessus, nous donne, précédé de l'article celtique, le nom d'Agonac, ainsi que celui de son diminutif de la Chapelle-Gonaguet, autrefois *Agonaguei*.

Etant données les clés fournies par M. Falc'hun, ces interprétations sont simples et presque évidentes. Celles que nous allons proposer maintenant le sont moins mais nous semblent, vu les formes anciennes, tout à fait plausibles. Elles concernent des toponymes dont Dauzat et Rostaing disent qu'ils sont obscurs et pour lesquels ils ne suggèrent aucune explication.

3 — Le Change, sous sa forme la plus ancienne, est *Chanhere*. Si l'on considère que la transformation du *K* initial en *Ch* est, en Périgourdin, une modification fréquente, nous pouvons voir dans cette forme *Chanhere*, un *Canhere* que nous décomposerons en *Can-here*, où *here* = *hir* : long. Si *Can*, comme le propose le paragraphe 8, représente une disjonction de la première syllabe, nous pouvons interpréter *Canhere* comme *la longue colline*, ce qui n'est pas injustifié pour une hauteur dominant un long méandre de l'Auvézère.

4 — Chenaud fut anciennement *Chanaor*, qui représente lui-même un plus ancien *Canaor*, dans lequel se combinent plusieurs phénomènes signalés par M. Falc'hun, outre le changement de *K* en *Ch* : la disjonction de la première syllabe, le changement du *K* final en *r*, la diphtongaison de la seconde syllabe. L'ensemble représente donc une simple évolution de la racine même, et le nom signifie *la colline*.

5 — La chute du *K* initial signalée au paragraphe 1 donne l'explication de la syllabe *nac* que nous trouvons précédée de l'adjectif *mar* (= grand) dans Marnac : *la grande colline*, ce qui est vrai, sinon par l'altitude qui n'a rien de remarquable, mais par la superficie.

6 — Sencenac est composé du Cénac que nous avons vu plus haut et de l'adjectif *sen* (= vieux), d'où le sens *la vieille*

colline. De façon analogue, Creysse provient d'une forme *enoc* par l'intermédiaire de *Croicha* (1107), dans lequel le *n* est remplacé par *r*, où la voyelle est diphtonguée, où la consonne finale devient *ch* et où le *a* est sans doute le résidu d'une finale *-acum* que nous avons trouvée par ailleurs dans Creyssac, dont *Creysse* serait alors en définitive un équivalent, et dont il aurait le sens : *la colline*.

7 — D'autres racines encore désignent des hauteurs : l'une d'elles est celle qui est représentée en breton par les formes *losen* et *tosten*; M. Falc'hun explique ainsi une trentaine de noms de Bretagne et trouve cette racine dans de nombreux toponymes de France et de Grande-Bretagne. Il la voit en Périgord dans le nom de Ladosse. Les quelques maisons qui composent cette localité sont bien situées sur une hauteur. Cependant la forme anciennement attestée de *Ladousse* pourrait suggérer de le rapprocher de Ladouze et d'autres noms tirés du latin *ductum* qui indiquent la présence de sources. Y a-t-il des sources à *Ladosse* ?

8 — Racine *bar*, autre nom du sommet que M. Falc'hun voit dans Bardenac, hybride dans lequel la préposition romane *de* relie les deux éléments celtiques *bar* et *nac* (le sens de ce nom serait donc : *le sommet de la colline*). La même racine se retrouve sans autre élément dans *la Barre de Domme*, nom local du sommet de la colline de Domme³. On la trouve aussi dans Bardou : *le sommet noir*, proche de la Bessède, et désignant une colline boisée.

9 — Racine *tor-en*, *tarr-en*. M. Falc'hun ne voit aucun exemple de toponymes fournis par cette racine en Dordogne. Il nous semble pourtant qu'il serait possible de lui rattacher les deux noms contenant la syllabe *tur*, prononcée *lour*, que l'on trouve dans Atur, colline au Sud de Périgueux et Tursac, sur une hauteur dominant la Vézère.

Le troisième volume de M. Falc'hun⁴ est en partie consacré à un autre élément, aussi important, mais moins constant et moins vérifiable du paysage : la végétation. Le Périgord est encore aujourd'hui un pays de bois et de forêts. Il devait l'être plus encore à l'époque gauloise et les termes exprimant cette idée doivent être fréquents dans la toponymie. C'est pourquoi

3. Cette hypothèse semble confirmée par le fait que, tout à côté du sommet de Bardou, se trouve, à peu près au même niveau, le hameau de Peynegrat.

4. F. FALC'HUN et B. TANGUY, *Les noms de lieux celtiques*, 3^e série (Bourg-Blanc, s.d.).

M. Falc'hun étudie avec soin la racine celtique *ceton*, *celia* (cf. DOTTIN, *La langue gauloise*, p. 245 : *-celo*, terme et thème de nom propre; *bret*, *coet* = « bois », v. gall. *coit*). En cornique cette racine a évolué en *coil*, *coal*, *coed*, *cuil*, *cos*, *coys*, *cus*, *kus*, *god*, *goda*, *goed*, *gus*, *goys*. La plupart de ces formes et d'autres analogues se retrouvent aujourd'hui en français.

M. Falc'hun précise : « Pour comprendre l'infinie variété dialectale des aboutissements modernes de *celia* depuis plus de deux millénaires, il faut tenir compte :

1 — du traitement du *c* initial (un *k* en réalité), qui se mouille ou non...;

2 — du traitement de *e* (*e*, *oi*, *i*)...;

3 — de l'aboutissement du groupe *-ti-* à une sourde (*s*) ou à une sonore (*z*, *ge*);

4 — de la mutation possible du *c* en *g* après un premier élément de composition...;

5 — de la présence possible de l'article qui, même élié, peut avoir provoqué la mutation...;

6 — de l'ordre dans lequel se sont succédé ces évolutions ».

En outre, M. Falc'hun montre qu'un « rhabillage tardif en *ci-acum* d'un ancien *ceton* gaulois qui devait évoluer en *ce(t)* ou *ci(t)*..., a servi à latiniser même des noms de lieux d'origine gauloise où il ne pouvait être étymologique ». En tous cas, sous des formes en *ci*, *cé* et leurs dérivés en langue d'oïl, et en *sac* en langue d'oc, cette syllabe *ceton*, sous les divers aspects qu'elle prend, désigne un bois, lorsqu'elle est placée en position finale.

1 — La racine se trouve sous sa forme la plus simple dans le Coux (*Alcos*, *Al Cos* en 1365). Également dans le nom de Saint-Vincent-de-COSSE, et peut-être aussi dans la première syllabe de *COUStaty*, l'un des hameaux de ce village. M. Falc'hun donne comme exemple de cette racine précédée de l'article gaulois ayant provoqué la mutation de *c* en *g*, le nom d'Angoisse.

2 — Une autre de ses formes : *quay*, *quey*, se trouve selon M. Falc'hun à l'origine de Queyssac. Ainsi que précédé de l'adjectif *marl-* (= grand), le nom de Marquay : *le grand bois*.

3 — Dans un ancien **Lano-ceton* (= *le bois de la plaine*), M. Falc'hun voit l'origine des Lancé (Loir-et-Cher), Lancey (Isère), et Lanchy (Aisne). On y trouve le gaulois *lanos* où le *P*

indo-européen, tombé, correspond au latin *planus* qui figure dans les hybrides *Plancoët* (Côtes-du-Nord), *Planquay* (Eure) et *Plancy* (Aube). Les uns et les autres expliquent Lanquais en Dordogne, même si les formes anciennes semblent démentir cette étymologie. L'hypothèse est trop séduisante et correspond trop bien à la réalité topographique pour être écartée facilement.

4 — De Marquay dérivent tout naturellement Marqueyssac, hameau et château de la commune de Vézac, et Marqueyssac, commune de Saint-Pantaly-d'Ans. Ce sont tous les deux des *endroits où il y a un grand bois*. Deux Marqueyssol, communes de Saint-Avit-Sénieur et Saint-Romain-de-Monpazier, comportent une terminaison dérivée du celtique *-ialum* : clairière; le mot signifie donc *clairière du grand bois*.

5 — Dans les mots terminés en *-sac* ou en *-zac*, il faut distinguer ceux dans lesquels la syllabe finale est dérivée de *ceton* et ceux dans lesquels le *s* initial de cette syllabe finale appartient en réalité au radical qui la précède : dans Queyssac le son *s* appartient au radical *queys-*, tandis que dans Issac il faut voir l'équivalent du gallois *Is-y-coed* ou du breton *Iscoal*, dans lesquels le préfixe *is* = sous, le sens du mot étant *Sous-le-bois*. La forme correspondante *Issy*, en langue d'oïl, désigne une localité située en plaine sous la forêt de Meudon.

A ce terme signalé par M. Falc'hun nous pouvons ajouter le nom d'Issigeac. Dans ce mot le préfixe *is-* est suivi du radical *-sig-*, lequel se retrouve dans la région dans le nom de Sigoulès. Ce nom ne figure pas dans Dauzat et Rostaing, nous pouvons cependant le rapprocher de *Sigonce* et de *Sigale* (p. 657), où *sig* est donné comme signifiant *montagne*. Ainsi le sens d'Issigeac serait *le lieu qui est situé sous la montagne*.

6 — M. Falc'hun signale des toponymes de langue d'oïl comme *Corcy*, *Courcy*, *Coursay*, *Courçais*, où la première syllabe est rapprochée du breton *cor* (= petit). Transposés en langue d'oc, ces toponymes sont les équivalents de Coursac qui signifie donc : *le petit bois*.

7 — Une autre racine qui exprime la petitesse est *man*, représenté en langue d'oïl dans *Mancy*, *Mancey*. Il se retrouve par conséquent en langue d'oc dans Manzac, Mainzac.

Si, selon M. Falc'hun, *Marcé*, *Marçay*, *Marcey* signifient *le grand bois*, c'est aussi le sens de Marsac. *Baracé*, *Barzy* sont les équivalents du gallois *Bar-goed* et désignent *le sommet du bois*. En langue d'oc cela donne Barsac, et en Dordogne Bersac.

De la syllabe *tur-* nous dérivons Tursac : *le bois de la hauteur*. Même sens pour les hybrides Payzac et Peyzac (= pech, puy). L'équivalent du breton *Plancoët* se retrouve dans le périgourdin Plazac : *la plaine du bois*.

M. Falc'hun, dans sa liste de noms en *cé. cy*, signale des équivalents du breton *koant-coët* (= joli bois) qui apparaît dans les toponymes *Coëtquen*, *Coëd gain*. En langue d'oïl *Quincy*, en l'ange d'oc *Quinsac*.

8 — Sur le modèle du breton *Ker-an-Coëd* (= la ville du bois), M. Falc'hun étudie le français *Charancy*, *Chérencé*, etc... La même formation pourrait se retrouver dans un mot comme *Segonzac* : *la montagne du bois* pour *seg-on-zac*; et *Creysensac* : *la colline du bois* pour *cneec-an-sac*.

La même formation explique pour M. Falc'hun, sur le modèle des *Pen-ar-guer* bretons, (= *le bout du village*), le curieux hybride *Cap-de-Guerre*, hameau de Marnac où *guerre* n'est autre que le breton *guer*, forme mutée de *ker*. *Pen-ar-guer* se retrouve sans doute dans les deux *Pinceguerre*, hameaux de Colombier, et à la fois de *Queyssac* et *Lembras*. Ceux-ci signifieraient donc aussi *le bout du village*, à moins que la syllabe *ce* ne représente *coët*, auquel cas le nom pourrait signifier *le bout du bois du village*.

Enfin, nous retrouvons cette syllabe *guerre* dans le nom du hameau de *Corneguerre* qui forme une sorte d'excroissance, comme la carte le montre, de la commune de *Grand-Brassac*, et qui signifie donc *le coin du village*.

Telles sont les interprétations que M. Falc'hun fait d'un certain nombre de toponymes périgourdins et celles que nous nous sommes permis d'ajouter en nous inspirant de ses idées. Nos hypothèses ne sont bien entendu que des hypothèses et sont destinées à le rester, tant du moins que des preuves formelles de leur exactitude ne sont pas fournies. Il n'en reste pas moins que, dans bien des cas, le recours au celtique permet d'en formuler qui valent bien celles que l'on peut obtenir par d'autres méthodes. Elles ont du moins le mérite de correspondre à certaines réalités vérifiables.

Il ne s'agit certes pas de tout expliquer par le celtique. D'autres langues parlées à d'autres époques ont servi, et servent d'ailleurs encore, à désigner des localités. Le celtique cependant, permet d'accroître le champ des explications plausibles au-delà de ce qui avait été tenté jusqu'ici. Nous ne vou-

drions pas nous étendre trop longuement sur ce sujet, mais nous borner, aujourd'hui, à deux autres exemples.

1 — Le premier concerne le nom de Cadouin. La tradition locale en donne une étymologie populaire en le rapprochant de *coudoun* = *coing*, et en supposant que des cognassiers poussaient abondamment à cet endroit. Rien ne confirme cette supposition.

Le *Dictionnaire* de Dauzat est assez hésitant : « le nom d'homme germanique *Hadwin*, *Chadwin* ne convient guère à cause de la prononciation locale *Cadounh*; il s'agit plutôt du nom d'homme gaulois *Catonius* ».

M. Falc'hun, consulté au sujet de l'interprétation que nous allons suggérer, propose de voir dans ce nom un hybride *capdouin* = *l'extrémité de la hauteur*, ce que nous n'aurions pas l'idée de contester si Cadouin n'était nullement sur une hauteur, mais au contraire au fond d'un vallon. De même que M. Falc'hun découvre sur les cartes du pays de Galles un *Oernant* : *la vallée froide*, où il voit un décalque d'Ornans (Doubs), ou un *bulchw* : *passage*, où il voit l'analogie de *boul-* que nous trouvons dans *le Boulou*, nous voyons dans une liste de toponymes gallois un *Caeaduon* qui signifie *les champs noirs*.

C'est une caractéristique particulièrement remarquable de Cadouin, d'être un vallon aux pentes très colorées, de calcaire clair un peu ocré au sommet et devenant de plus en plus rouge à mesure que l'on descend vers le fond du vallon. Celui-ci contraste violemment avec ce rouge, car il est composé d'un limon noir qui justifie parfaitement le nom de « Champs Noirs ». Limon noir dont la fertilité et la facilité avec laquelle ce genre de sol se travaille, expliquent que des moines s'y soient installés.

Il est intéressant de rapprocher ce nom de celui d'un hameau de Bars, *Lacadoue*, qui exprime la même idée au singulier. Il est intéressant aussi de rapprocher ce toponyme celtique d'un toponyme latin de même sens : *Champniers*, dont la forme en 1365 était *Campnerium*, qui pour Dauzat et Rostaing signifie *campus niger*.

Dans le cas de Cadouin le décalque moderne d'un nom attesté dans le domaine celtique et dont le sens est connu, est confirmé par la réalité topographique du lieu désigné par le toponyme.

2 — Notre second exemple nous est fourni par le nom

d'Anhiac auquel M. Raynaud de Lage a consacré une étude minutieuse dans un article de ce *Bulletin* ⁵. En appliquant les règles de l'évolution phonétique que son savoir de romaniste éminent lui permet d'utiliser, il démontre que le toponyme Anhiac, dont la forme la plus ancienne connue est *Ulhac*, dérive d'un nom d'homme *Aulius*. « La forme *Ulhac* », écrit-il, « s'explique par une diphtongue ascendante, c'est-à-dire *au* accentué sur *u* (qui est un *ou* en fait); ...*Ailhat* s'explique au contraire par une diphtongue descendante, c'est-à-dire *au* accentué sur *a* ».

Or, nous relevons dans les dictionnaires toute une série de noms *Ouilly*, *Oeuilly*, *Euilly*, *Heulhey*, *Huillé*, *Huilly*, dont certains ont pour formes anciennes attestées *Ulliicum* ou *Ulliacus*, et dont tous, selon Dauzat, dérivent soit d'*Ol(l)ius*, soit d'*Ul(l)ius*. Pourquoi *Olius* ne serait-il pas une orthographe simplifiée, non diphtonguée, d'*Aulius*? Le phénomène que M. Raynaud de Lage a étudié en faisant dériver *Ulhac* de *Aulius* ne se serait-il pas exercé de la même façon sur tous ces *Ullius*, *Ulliacum*, ou *Ulliacus*? En définitive, ne remonteraient-ils pas tous, tout comme *Anhiac*, à un mot de radical *aul-*? Et que signifie alors ce radical? Est-ce celui du nom d'homme *Aulius* qui aurait été porté par divers propriétaires gallo-romains? Peut-il avoir un autre sens?

A bien examiner les cartes (IGN : 1/100.000^e), il semble bien que le trait commun à toutes les localités citées ci-dessus soit de se trouver sur des hauteurs. Est-ce donc un autre nom qui vient s'ajouter à ceux que nous avons vus précédemment pour désigner des sites de hauteur? Est-ce un dérivé du gaulois *uxello*? Celui-ci a donné *uhel* en breton, *uchel* en gallois, *ughel* en cornique, et on le retrouve dans le breton *Huelgoât* = bois élevé. En français cependant, cette racine semble plutôt aboutir à des mots comme *Ussel*, ou en composé, *Issoudun*.

Ce n'est pas vers *uxello* mais vers *aul* que nous mène l'analyse de M. Raynaud de Lage, et il nous paraît juste de nous en tenir au résultat qu'il a obtenu. Mais il donnerait à penser que les *Aulius* avaient tous vocation à s'installer sur des hauteurs, ce qui est d'autant moins croyable que c'est contraire aux principes des ingénieurs agricoles romains.

Il faut donc chercher ailleurs une interprétation de la racine *aul-*. Or il existe en celtique une racine dont la graphie traduit le même son que celui exprimé par la graphie latine *eaul-* :

5. *B.S.H.A.P.*, t. LXXX (1953), pp. 23 et 71.

c'est la racine *avel* en breton, *awel* en cornique et en gallois. Elle désigne *le vent*, et convient donc bien pour nommer des sites de hauteur qui en français porteraient les noms de *Buffe-vent*, *Toutvent*, etc... Ce ne sont pas les domaines d'hypothéliques seigneurs gallo-romains, mais les lieux où règne une divinité que nous connaissons sous le nom curieusement voisin d'Eole. Ce seraient donc simplement *des lieux éventés*. De tels rapprochements entre des mots celtiques et des racines déterminés philologiquement par un usage efficace de la phonétique — comme celui qui a permis à M. Raynaud de Lage de discerner dans *Anthiac* la syllabe *aul-*, apporteraient une contribution à l'orientation nouvelle que M. Falc'hun a donné à la toponymie française.

Jacques GANS.

BIBLIOGRAPHIE

- D. DAVIES. *Welsh place names and their meaning* (Brecon, s.d.).
 T.F.G. DEXTER, *Cornish names* (Truro, 1968).
 G. DOTTIN, *La langue gauloise* (1920).
 EVANS et THOMAS, *The new Welsh dictionary* (1970).
 GOURGUES (de), *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne...* (Paris, 1873).
 R. HEMON, *Dictionnaire français-breton* (Brest, 1978).
 M. NANCE, *A guide to Cornish place names* (1963).



DÉCOUVERTE DE SARCOPHAGES A SERGEAC

En août 1980, la mise à jour fortuite d'un sarcophage lors de travaux d'aménagement d'une propriété située sur la commune de Sergeac a motivé notre intervention au titre d'un sauvetage des structures découvertes, en collaboration avec la Direction des Antiquités historiques d'Aquitaine. Notre travail a été grandement facilité par la compréhension et la coopération apportées par le propriétaire du lieu et sa famille.

I. LE SITE (Fig. 1).

Le terrain sur lequel a porté notre intervention se trouve à peu près à un kilomètre à l'Est du petit bourg de Sergeac et est compris entre la D. 65 reliant les Eyzies à Montignac et le chemin vicinal ordinaire reliant le bourg de Sergeac à celui de Tamniès. La parcelle cadastrale jouxte immédiatement au Sud-Est le carrefour des deux voies précitées. Enfin cet emplacement se trouve à peu près à égale distance des vestiges de l'ex-commanderie de Sergeac, d'une part, et du bourg d'autre part.

II. DESCRIPTION DU SAUVETAGE (Fig. 2).

Pour plus de commodité de localisation des structures découvertes, un quadrillage a été mis en place par rapport à des structures bâties (angle construction poteau E.D.F.), ceci dans l'éventualité d'une fouille ultérieure. 14 carrés ont ainsi été délimités notés A, B, C, D, E, F, G dans le sens Sud-Nord et 1, 2 dans le sens Est-Ouest. Notre sauvetage 1980 porte uniquement sur les carrés E2, F2, G2, le dernier carré cité renfermant le sarcophage ayant motivé notre intervention.

III. LA FOUILLE.

Elle a amené presque exclusivement la découverte de trois autres sépultures, le matériel recueilli étant, comme nous le verrons, extrêmement pauvre. La couche archéologique renfermant les sépultures est uniforme et se rencontre à 72 cm de profondeur.

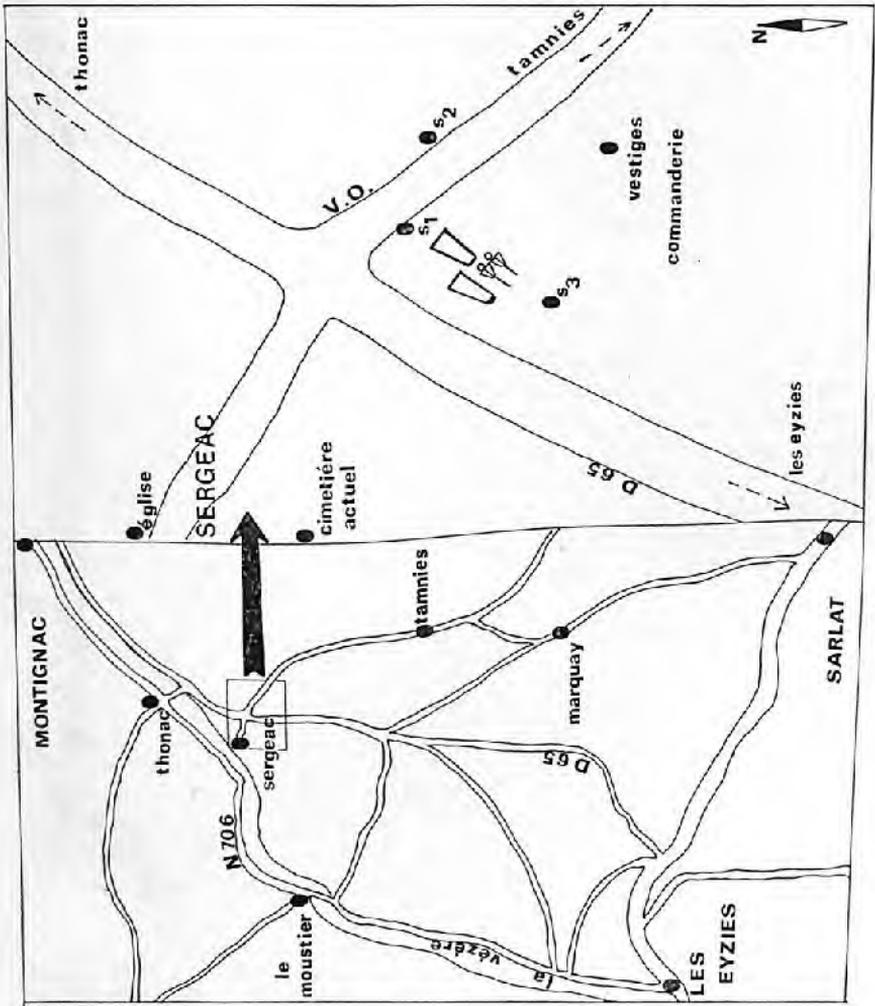


FIG.1: Situation

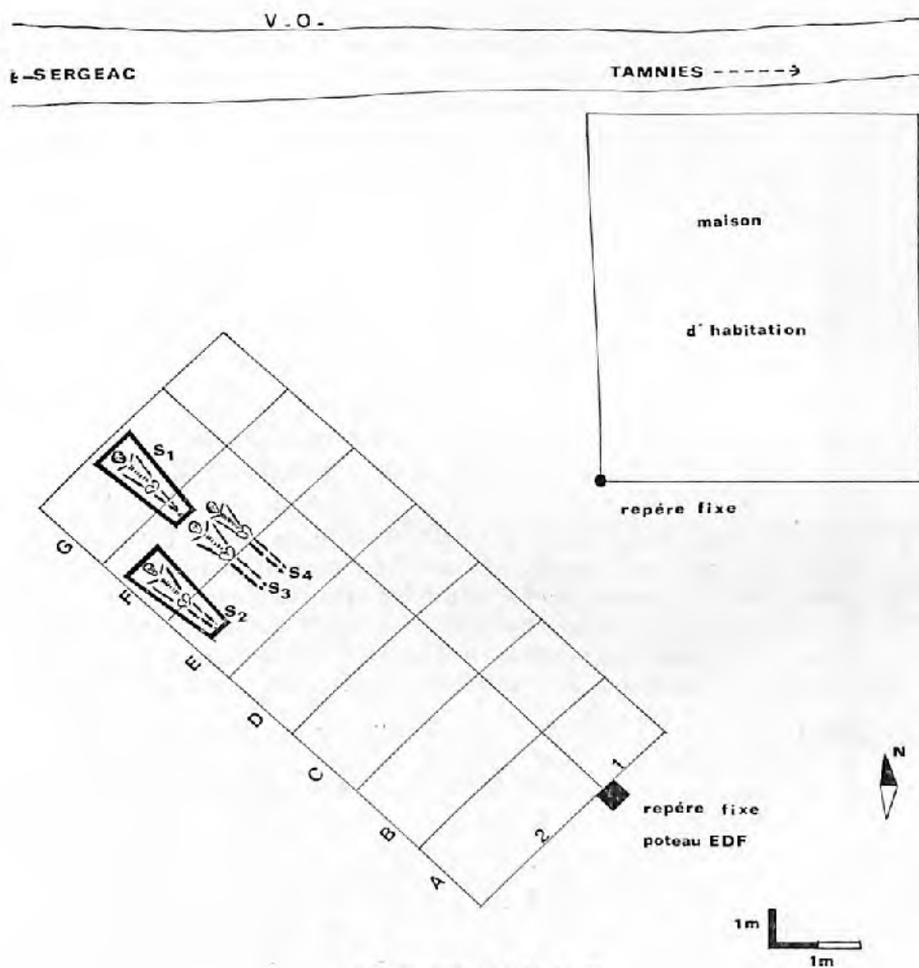


FIG. 2: plan de la fouille

1°) *Les sépultures* (Fig. 3).

Sépulture 1 : Sarcophage en G2-F2, orienté N.O.-S.E.

Cette sépulture est celle découverte préalablement à notre intervention; elle se présente sous la forme d'une cuve trapézoïdale en 2 parties surmontée d'un couvercle bi-fractionné. Cette dalle de couverture conique présente une ornementation curieuse, en effet, le fragment inférieur possède 7 perforations dont 3 d'entre elles transpercent la dalle de part en part. Le squelette était en très bon état de conservation, les jambes pliées l'une sur l'autre, les dimensions de la partie inférieure obligeant cette position; aucun mobilier dans le sarcophage.

Dimensions :

1 — de la cuve :		<i>Haut :</i>		<i>Bas :</i>	
Longueur totale :	220 cm	Long. :	160 cm	Long. :	60 cm
Hauteur :	45 cm	Larg. :	54 cm	Larg. :	44 cm
Profondeur :	28 cm	Bord :	8 cm	Bord :	12 cm

2 — du couvercle :

<i>Partie supérieure :</i>		<i>Partie inférieure :</i>	
Long. :	120 cm	Long. :	122 cm
Larg. :	67 cm	Larg. :	70 cm

L'ornementation. Nous avons cru utile de noter les coordonnées de chacune des perforations. Les x sont pris par rapport au bord droit du couvercle pour les quatre premiers trous et par rapport au bord gauche pour les trois derniers. Les y sont toujours pris par rapport à la jonction 1^{re} partie-2^e partie du couvercle. Les z sont les diamètres des perforations.

<i>Trou 1 :</i>	<i>Trou 2 :</i>	<i>Trou 3 :</i>	<i>Trou 4 :</i>
x = 16 cm	x = 21 cm	x = 25 cm	x = 19 cm
y = 9 cm	y = 28 cm	y = 47 cm	y = 90 cm
z = 6 cm	z = 6 cm	z = 8 cm	z = 6 cm
<i>Trou 5 :</i>	<i>Trou 6 :</i>	<i>Trou 7 :</i>	
x = 19,3 cm	x = 19,3 cm	x = 19 cm	
y = 23 cm	y = 29 cm	y = 56 cm	
z = 2,5 cm	z = 2,5 cm	z = 6 cm	

La signification de ces trous est pour nous assez énigmatique : pourquoi 7 trous et surtout pourquoi 3 seulement traversant le couvercle ?

Sépulture 2 : Sarcophage localisé en F2-E2, orienté N.O.-S.E.

Sarcophage en tuf calcaire assez friable; un blocage de pierres semblait longer sa partie Est. Squelette en bon état de conservation avec les bras repliés sur le bassin; là aussi, absence de mobilier. La distance séparant les deux sarcophages est de 92 cm.

Dimensions :

1 — <i>de la cuve</i> , monolithe	}	Longueur : 174 cm
		Larg. tête : 48 cm
		Larg. pied : 8 cm
		Bord : 8 cm
		Profondeur : 25 cm
2 — <i>du couvercle</i> . Deux parties :		
a — long. max. 120 cm		
long. min. 50 cm		
larg. 54 cm		
b — long. max. 150 cm		
long. min. 51 cm		
larg. 51 cm		

Épaisseur du couvercle : 12 cm.

Sépulture 3 : En pleine terre, localisée F2-E2 orientée N.O.-S.E.

Cette sépulture était par la tête du squelette directement au contact du sarcophage 1 et, à notre avis, témoigne d'un ensevelissement très légèrement postérieur à celui-ci. Le squelette en assez bon état de conservation avait les mains jointes sur le bassin. Cette sépulture nous a livré un anneau en fer en très mauvais état et dont seulement un tiers a pu être dégagé.

Sépulture 4 : En pleine terre, localisée F2-E2 et orientée N.O.-S.E.

Cette sépulture, parallèle à la précédente et la jouxtant, avait elle aussi la tête au contact de la sépulture 1, exactement à l'angle Est de la partie inférieure de la cuve. Le squelette était en assez bon état de conservation et avait les mains jointes au niveau du bassin. Cette sépulture nous a livré un clou et trois fragments de plaque en fer absolument indéterminables.

2°) *Le matériel.*

Nous passons volontairement sous silence les silex et poteries de la fin du XIX^e-début XX^e, découverts à moins de 5 cm de profondeur; les premiers s'expliquent par l'environnement

préhistorique du site, les seconds étant trop récemment enfouis par les travaux de terrassement pratiqués par le propriétaire. Seuls 6 éléments ont retenu notre attention :

Tesson n° 1 (fig. 4) : Longueur : 36 mm; épaisseur : 4,4 mm; extérieur : orange; intérieur : orange; couleur pâte : orange. Tesson de poterie à pâte homogène et dont l'utilisation continue rend la datation impossible.

Tesson n° 2 : début de panse avec léger fragment de fond (fig. 5). Longueur : 44 mm; épaisseur : 7 mm; extérieur : blanc-rose; intérieur : blanc; couleur pâte : rose. Pâte très grossière, facture peu soignée, fort dégraissant de gros grains de quartz irrégulier, rayable au fer.

Tesson n° 3 : fragment de rebord (fig. 6). Longueur : 35 mm; épaisseur : 8 mm; extérieur : gris avec trace de vernis vert foncé; intérieur : gris; couleur pâte : grise. Pâte assez fine, homogène, rayable à l'ongle. Les parties vernissées encore présentes pourraient suggérer une datation fin XV^e-début XVI^e siècle.

Bille ? (fig. 7).

Petite bille sphérique dont la fin de la sphéricité a été obtenue par raclage. Diamètre assez irrégulier de 12 mm en moyenne.

Fragment n° 5 : fragment de carreau, de couleur rouge à pâte très tendre, rayable à l'ongle, quelques grains de quartz incorporés; épaisseur : 22 mm.

Tesson n° 6 : fragment de panse (fig. 8). Longueur : 80 mm; épaisseur : 8 mm; extérieur : gris rouge; intérieur : gris rouge; couleur pâte : blanchâtre. Pâte fine assez hétérogène à très fin dégraissant de quartz, rayable au fer. Ce tesson présente un décor « au peigne » en bandes entourant un cordon à décor moletté terminé par un écrasement de la pâte au doigt.

IV. CONCLUSION.

Avant de noter les éléments résultant de notre intervention, il nous faut signaler quelques faits qui nous ont été révélés au cours de notre séjour. Ce sont : premièrement, la découverte, aux endroits notés S1 et S2 sur la fig. I, d'un sarcophage et d'une dalle-couvercle lors des travaux d'aménagement de la route il y a à peu près une dizaine d'années; et deuxièmement,

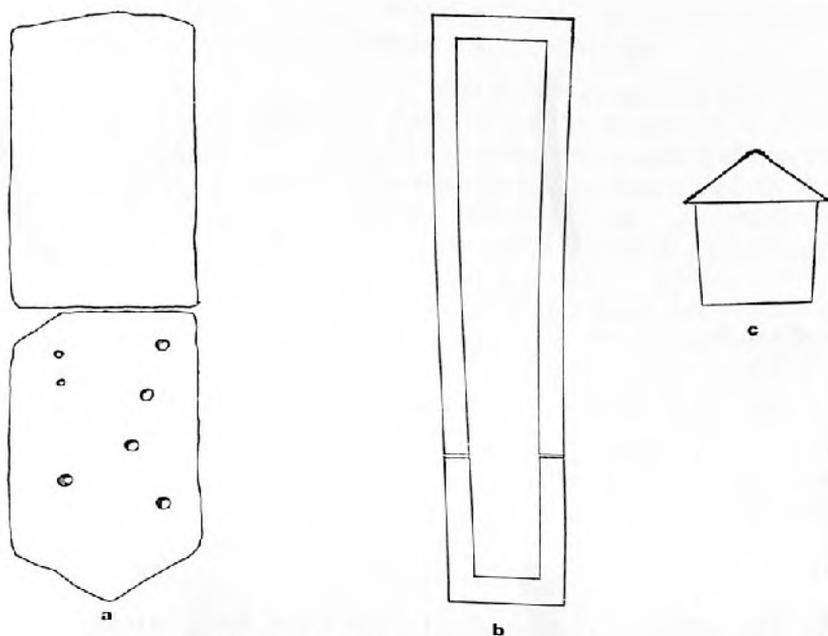


FIG.3: sarcophage 1

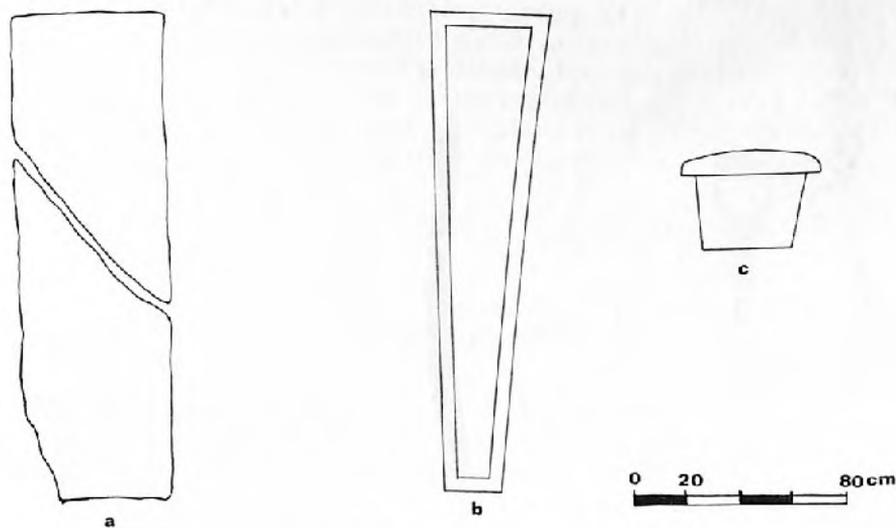


FIG.3: sarcophage 2

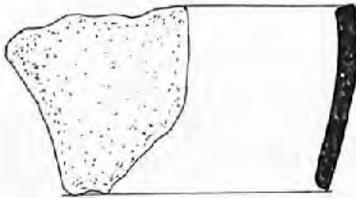


FIG. 4

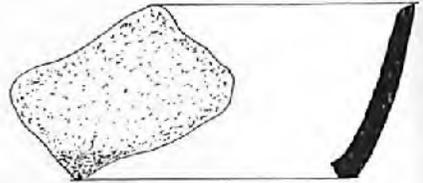


FIG. 5

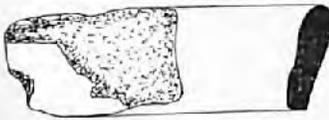


FIG. 6



FIG. 7

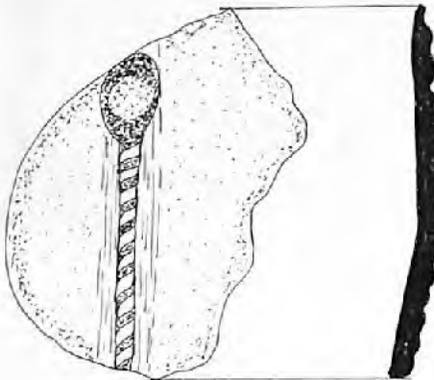


FIG. 8

en S3, celle plus récente d'une dalle de 70 cm de longueur qui pourrait fort bien appartenir à un couvercle.

Notre sauvetage nous a permis de constater que toutes les sépultures sont orientées dans la même direction, qu'elles sont toutes enfouies à la même profondeur. Ces deux éléments plaident pour une période d'ensevelissement assez proche pour les 4 sépultures, ce qui nous est confirmé par la proximité des sépultures en pleine terre et du sarcophage 1, et par l'absence au-dessus de tout autre vestige de tombe postérieure. Enfin, l'absence de tout vestige archéologique dans les couches supérieures aux sépultures, et ceci jusqu'à notre époque moderne, nous incline à penser que nous sommes en présence d'un des cimetières initiaux de la commune de Sergeac.

Cette situation éloignée du bourg ne peut être, semble-t-il, expliquée que par un désir de rapprochement de la commanderie templière (fig. 1), notre cimetière se situant légèrement plus près de ladite commanderie que du bourg de Sergeac et à peu près à 900 mètres du cimetière actuel.

Quant à la datation et en tenant compte des éléments d'archives connus, de la période d'ensevelissement, du léger décalage entre l'installation de la commanderie et les premiers ensevelissements, et enfin du type et de la pauvreté des tombes, nous sommes enclin à pencher pour les XIV^e ou XV^e siècles; le tesson de poterie vernissée trouvé au contact des sépultures pourrait cadrer avec cette hypothèse. Les recherches d'archives en cours nous permettront peut-être de mieux cerner la datation, enfin une fouille plus complète nous ferait assurément mieux comprendre l'occupation médiévale de ce bourg.

Jean-Michel MORMONE.

BIBLIOGRAPHIE

- DANNERY, Sergeac et son église, *B.S.H.A.P.*, t. LV (1928), p. 85.
 F. DELAGE, *Sergeac, un beau site périgourdin...* (Montignac, 1927).
 A. DU BOURG, *Histoire du Grand Prieuré de Toulouse...* (Toulouse, 1883).
 J.-M. MORMONE, Les fouilles de Notre-Dame du Bourg à Langon, *Rev. arch. du Bazadais*, 1980.
 Le même, *Sergeac des origines à nos jours* (à paraître).

Georges Rocal, historien du Périgord

Sans remonter à un passé bien lointain en ne citant que les Lespine, Malleville ou autres Nadaud, il n'est pas exagéré de dire qu'il existe une tradition de prêtres historiens en Périgord. Les legs de certains établissements religieux, dont le plus représentatif est encore Chancelade, confirment qu'histoire et clergé font bon ménage chez nous. L'homme auquel en ce centenaire est rendu un légitime hommage, Georges Rocal, est de cette lignée-là, et ce curé historien ne pourrait-il être peint sous les traits d'un paisible écrivain méditant en une rustique chaumière à l'ombre d'un clocher pour nous livrer une œuvre si abondante qu'elle se compte en milliers de pages ?¹ Qui voudrait pourtant accréditer un tel cliché devrait faire oublier que Georges Rocal fut aussi l'abbé Julien et que ce tempérament passionné n'était pas de ceux qui s'accommodent d'un exclusif abandon à l'étude. Historien du Périgord, il fut aussi acteur de l'histoire de son siècle, et sa plume ne cessa de se nourrir des expériences de la rencontre du concret.

Aussi n'était-il pas question ici de dissocier le prêtre de l'homme de lettres : biographie et bibliographie doivent dans la circonstance marcher de pair et ce n'est qu'une fois mis en lumière leurs liens intimes qu'apparaît le sens propre d'une œuvre qui éclaire d'une manière toute spéciale les permanences de l'histoire périgourdine.

Si tout écrivain est naturellement marqué par sa propre expérience, celui qui nous intéresse ici le fut plus spécialement encore, partagé en permanence entre une tradition à laquelle les liens les plus intimes le rattachaient et un instinct de progrès qui le conduisit à la tête des principaux mouvements d'avant-garde ayant touché ce diocèse. Ainsi l'historien permet-il de retrouver l'histoire.

Frappante est en effet la manière dont cette carrière sacer-

1. Une synthèse bibliographique de l'œuvre de G. Rocal a été donnée en novembre 1980 par l'abbé R. Bouet dans le catalogue *Ecrivains et terre natale*, publié à l'occasion d'une exposition sur les écrivains du Nontronnais. Rappelons brièvement que G. Rocal, né le 1^{er} août 1881, à Périgueux (paroisse Saint-Martin), fut ordonné prêtre le 21 septembre 1904. D'abord vicaire à Sarlat, il fut nommé curé de Puyguilhem en décembre 1905, de Montaut en août 1908 et enfin de Saint-Saud le 1^{er} juillet 1911. Il devait diriger cette paroisse jusqu'en 1957 avant de se retirer à Augignac, où il mourut le 30 juillet 1967.

dotale rappelle celle des prêtres d'un autre temps. Est-on d'ailleurs si loin de l'Ancien Régime en ce Limousin où il vient s'installer à l'aube du XX^e siècle dans des campagnes qui n'ont guère encore connu les bouleversements économiques ? Peu de routes et point d'autos dans ce que, des alentours de Périgueux, on désigne comme le « pays des loups » sans que l'on sache si c'est la crainte ou le mépris qui est à l'origine de l'expression. Ce n'est probablement guère s'avancer que d'estimer que le jeune curé arrivant du Sarladais dut connaître la nostalgie en même temps que le dépaysement. Ni l'une ni l'autre ne l'entravèrent cependant bien longtemps et bien des témoignages demeurent du débordant dynamisme de ce jeune prêtre : on conserve encore au presbytère de Saint-Saud quelques numéros d'un bulletin paroissial fort éloquent sur une pastorale pour le moins moderne en ces premières années du siècle, et nous avons pu consulter aux archives de l'Evêché une monographie de l'abbé Julien bien dans la tradition de celles que rédigeaient ses confrères de l'ancienne France sur leurs registres paroissiaux. Destinée à informer l'évêque, celle-ci témoigne déjà d'un goût très affirmé pour l'analyse historique qui permet d'expliquer au prélat les dimensions de l'église : « Le vaisseau de cette église vous paraît restreint, Monseigneur, pour la densité de la population : 2.689 habitants au dernier recensement ! Quand il fut élevé, il répondait aux besoins de l'époque. Le nombre des catholiques s'est accru au XIX^e siècle par la disparition des forêts : en 1365, notre territoire ne comptait que 846 âmes. Au reste, sur la paroisse était un autre centre, l'abbaye des cisterciens de Peyrouse ». Et de décrire minutieusement l'ensemble des lieux de culte qui ont existé sur son territoire. L'analyse des problèmes pastoraux et des mentalités fait de ce document une contribution fort appréciable à la connaissance d'un village périgourdin à une époque voisine de la Grande Guerre. Celle-ci frappe d'ailleurs gravement une paroisse qui n'y perd pas moins de soixante-douze hommes, véritable hémorragie dont elle ne se relèvera point ².

Mobilisé au début du conflit, le curé de Saint-Saud, une fois rentré dans sa paroisse, s'y active d'une manière exemplaire : infirmier militaire, il devient le médecin de ses paroissiens qui le sollicitent, d'ailleurs trop à son gré, pour les corps et point suffisamment pour les âmes ³. En même temps aussi et

2. Rappelons qu'actuellement elle ne compte plus mille habitants, soit un tiers de sa population de 1914.

3. C'est en particulier ce qui apparaît à la lecture du cahier d'annonces pour la période 1917-1920.

renouant avec une tradition qui n'est pas si ancienne, il redevenait le notable appelant sa paroisse à l'effort. Le voici ainsi, à l'automne 1917 exhortant de sa chaire : « Semez quantité de blé. Vous êtes peu nombreux, c'est possible, mais avec de l'énergie, on surmonte les difficultés. Je vois des métayers quittant à Sainte-Catherine qui emblavent ici et en Périgord où ils ont établi une équipe au 15 août ». Ce goût pour une action qui ne se limite pas au seul domaine religieux devait être par la suite source de bien des mécomptes pour l'abbé : source de démêlés avec les autorités religieuses et civiles, elle créa bien des causes d'amertumes, et quelques-unes des analyses du curé de Saint-Saud sur la situation du « petit clergé campagnard » ont des accents dignes du richérisme du siècle des Lumières ⁴. Aussi ne faut-il pas être surpris de voir ce jeune prêtre brillant piétiner dans des tâches peu à la mesure de son enthousiasme. Mais il était trop ardent pour être longtemps contenu : là où le prêtre s'impatientait allait naître l'historien, comme cela ressort de l'avant-propos de *Brumaire à Waterloo en Périgord* : « Encore un ouvrage, mon dixième. C'est trop et j'abuse de ta bienveillance, Ami lecteur. J'ai cependant eu l'excuse de n'avoir pas eu une vie plus active que de courir après le document et de le décrire à ta curiosité. Si tu avais fréquenté ma solitude paysanne, tu comprendrais la forme de mon labeur et tu absoudrais l'importune présentation de mes travaux ».

Ainsi l'abbé Julien devenait-il Georges Rocal. La curiosité en éveil devant ces paysans auprès desquels il vivait depuis une quinzaine d'années, instruit par la résistance qu'ils avaient manifestée à son activité pastorale, il eut aussi l'intuition qu'ils étaient les derniers de leur race et que l'heure était venue de constituer le grand dossier ethnographique dans lequel puiseraient les historiens des mentalités rurales.

Fort logiquement, il fut d'abord attiré par l'étude des traditions d'ordre spirituel. Cette première curiosité fut à l'origine des *Vieilles coutumes dévotieuses et magiques* qui parurent en 1922 à Toulouse et du *Vieux Périgord*, publié en 1927, enrichi des dessins de Lucien de Malleville. Avec cette seconde étude, l'enquête s'était déjà élargie : faisant certes encore une belle part aux coutumes religieuses, elle tendait à les intégrer dans

4. Note sur « la paysannerie sacerdotale » à propos d'un projet de Concordat : « Nous, au contraire, nous constatons que notre dépendance financière à l'égard de nos paroisses nous prive plus encore de cette liberté revendiquée par l'épiscopat et rabat notre dignité. Du fait de nos quêtes auprès de nos fidèles, nous sommes leur salariés, obligés de les ménager plus que ne le comporterait la diplomatie des rapports quotidiens ».

une fresque d'ensemble. Tel quel, le tableau était déjà riche en couleurs; il ne manquait peut-être que de la profondeur que donne l'effet de perspective et que seule l'histoire pouvait apporter. En ce sens, *Croquants du Périgord* est bien une étape décisive et aussi l'œuvre majeure du Rocal « première manière ». Le souffle de l'historien est bien présent et un nouveau matériau a été intégré : celui que fournissent, non plus les témoignages quotidiens, mais les études déjà réalisées et surtout les archives, même si la fréquentation de celles-ci ne va pas toujours sans une certaine austérité : « Le contact direct avec une foule qui s'attarderait en d'ancestrales règles indiscutées; la psychologie paysanne; l'interrogatoire des survivants d'un monde périmé qui précède nos récentes expériences sociales et le brutal refoulement des disciplines chrétiennes sont jeux de plein air, de mouvement et de couleur, moins méritoires à mon gré que le dépouillement des grimoires dans la poussière des archives ».

Il est vrai que si le rôle des témoignages directs s'estompe, la plume est là qui, enrichie sans cesse de la description du présent, ressuscite le passé avec une vigueur particulière. Jamais plume périgourdine n'illustra mieux cette devise du célèbre Marc Bloch : « l'historien est comme l'ogre de la légende : là où il sent la chair humaine, il sait que là est son gibier ».

Voici devant nous les Croquants en révolte : qui ne sent en ces lignes monter la colère populaire et s'amplifier le flot des Jacques prêt à tout submerger ? « Les manants qui ont subi la terreur acceptent les pires récits : les insolubles seraient enfermés dans les géhennes féodales et cloués au sol par les fers rougis. Un paysan à l'âme inexorable n'imposera-t-il pas son autorité, ne commandera-t-il pas l'assaut de Grignols, Excideuil, Bergerac, où des frères sont assassinés ? Le démantèlement des châteaux où vivent sans remords les capitaines des récents combats ? Qu'il vienne ! Qu'il vienne ! A la voix de ce rédempteur le peuple des campagnes accourra unanimement, frappera en justicier les oppresseurs, tentera de conquérir sa liberté, exigera tout au moins désormais qu'on respecte les humbles »⁵.

Et ces pages trouvent encore un surcroît de vie et d'authenticité dans les dessins du nouvel illustrateur de l'historien et dont les traits lui sont merveilleusement complémentaires : Maurice Albe.

La quête de l'histoire ne pouvait s'arrêter là. Elle peut

5. *Croquants du Périgord*, p. 78.

sembler un moment abandonnée pour des recherches plus littéraires sur celui qui fut le maître spirituel et qui aboutirent à la publication, en 1932, de *Léon Bloy et le Périgord*. En réalité, la recherche autour des œuvres de ce passionné donne à la plume de l'historien un tour plus vif et déplace quelque peu son objet tout en le précisant. De là viennent les passionnantes analyses sur les débats politiques que contient *1848 en Dordogne*. L'œuvre apparaît bien comme la monographie régionale-type et l'accueil que lui réserve l'histoire universitaire est singulièrement révélateur. C'est l'un des maîtres de l'histoire contemporaine, Ch. H. Pouthas qui, dans la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, de 1935, présente le livre du curé de Saint-Saud : « La Seconde République est mal connue dans son aspect provincial. Les deux volumes que M. Georges Rocal lui a consacrés sont donc les bienvenus. Sérieusement établis sur le dépouillement des archives locales et nationales (...) ils forment un répertoire complet des faits et des personnages présentés dans une forme claire et vivante avec de bons index ».

Certes, l'analyse n'est pas toute de louange, mais elle rend hommage à l'essentiel. On ne peut pas d'ailleurs ne pas noter le chemin parcouru entre cet ouvrage et l'étude consacrée, peu auparavant, aux premières années de la Monarchie de Juillet en Périgord. Rocal s'en explique et invoque surtout la faiblesse des sources pour rendre compte de la moindre envergure de son ouvrage : « Ami lecteur, si tu juges cette œuvre limitée », écrit-il à propos de *La Révolution de 1830 en Dordogne*, « tu ignores que certains régimes détruisent à temps les papiers qui les compromettraient ».

Plus important encore est le chemin parcouru par l'historien entre cet essai et ce qui constitue son meilleur livre. *De Brumaire à Waterloo en Périgord*, publié en pleine occupation. Il est vrai qu'entre temps, deux études aux thèmes d'apparence parfaitement contradictoire ont pu encore élargir la curiosité du chercheur. L'une l'a conduit sur les traces des notables du Périgord : avec Jean Secret, il a publié en 1938 *Châteaux et manoirs du Périgord*, ouvrage impressionnant par la qualité de sa documentation, puisqu'il fut réalisé à partir d'une enquête portant sur un millier de châteaux, de surcroît fort dispersés. Là encore pourtant, c'est la qualité des synthèses et des vues d'ensemble qui reliait l'intérêt⁶. Cette enquête sur les demeures nobles put surprendre, venant de la part de celui en qui beau-

6. Une analyse très fouillée de l'ouvrage a été faite par E. BRETHÉ, *B.S.H.A.P.*, t. 66 (1939), p. 111.

coup voyaient le curé-démocrate par excellence : c'était oublier, une fois de plus, qu'avec certains personnages toute simplification est abusive. Mais qui, à l'inverse, y aurait vu un changement d'idéal en aurait été pour ses frais lorsqu'en 1939, Rocal prononça à Montignac un sermon d'une vigueur peu ordinaire et qui devait être publié sous le titre : « *Les fils émancipés de Jacquou le Croquant* », dans lequel étaient fustigés « les voraces qui accaparent les terres, les capitaux, les usines, les instruments de la fortune ». Même si tout oppose ces deux dernières œuvres au point qu'on ne saurait évidemment les placer sur un même plan, au moins est-il intéressant de souligner de quelle ouverture elles témoignent. Et, à cet égard *De Brumaire à Waterloo* est beaucoup plus proche de ce que l'on considère aujourd'hui comme la nouvelle histoire, réservant l'essentiel à l'étude des phénomènes profonds, tout en accordant au fait conjoncturel et à l'histoire événementielle la place qu'ils méritent. C'est le même esprit qui a présidé à l'élaboration de *La Seconde Restauration en Périgord*, publié en 1956.

Mais, entre temps, est venu l'ouvrage destiné à compléter le tableau d'ensemble que, dans les années vingt, Rocal avait dressé du Périgord. Avec *Science de gueule en Périgord*, réalisé en collaboration avec le Docteur Paul Balard, paraissait l'étude dont la gastronomie périgourdine avait besoin pour retrouver sa véritable identité : cuisine de châteaux, mais aussi cuisine de femmes aptes à ennoblir d'un tournemain les productions les plus modestes d'un pays qui, malgré la truffe, ne fut jamais plantureux ; cuisine sans fard aussi, comme en témoigne le fameux adage « sans beurre et sans reproche » ; cuisine d'origine récente enfin, même si cette dernière démonstration a de quoi décevoir ceux qui l'eussent aisément faite remonter au temps des troubadours. En tous cas, garantie par un médecin et absoute par un prêtre, la gastronomie périgourdine en ressortait définitivement lavée des soupçons que la bonne chère pouvait faire peser sur le destin des corps et des âmes.

Après 1956 l'œuvre littéraire s'achevait. Elle avait d'ailleurs déjà largement cédé le pas à une autre activité dans laquelle le prêtre et l'historien se retrouvaient de nouveau : la restauration de l'église de Saint-Saud. Celle-ci avait, un siècle auparavant, échappé à la défiguration que lui promettait une application de projets néo-gothiques. L'historien devait la préserver de tels errements. Mais que l'on n'aille pas croire que notre homme pouvait, en la circonstance, se cantonner dans une tâche purement intellectuelle d'expert. Qui n'a vu à l'œuvre

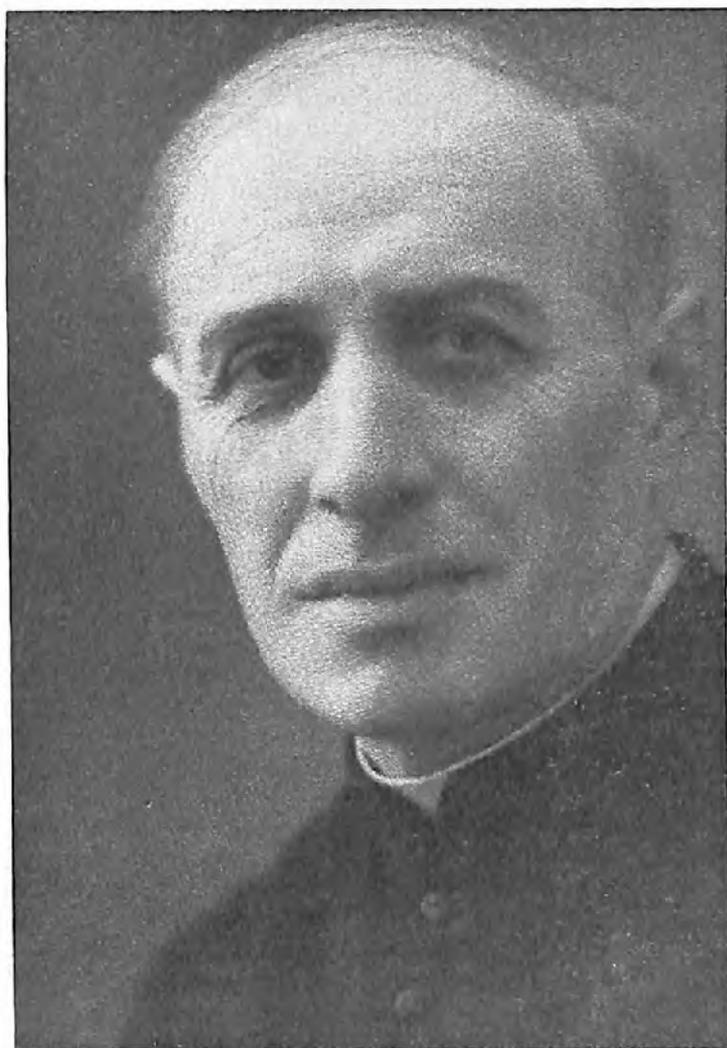
ce septuagénaire ne peut guère imaginer l'énergie qu'il déploya au service de cette nouvelle entreprise. Animé du don d'ubiquité, il était tantôt l'abbé Julien, stimulant la générosité locale, visitant chacune des maisons de sa paroisse pour y réclamer la contribution que chaque foyer devait à l'œuvre commune, tantôt Georges Rocal s'appuyant sur sa notoriété pour lancer des appels dans toutes les directions et multiplier les conférences historiques dont le produit serait affecté à la décoration de l'édifice. Là encore, la tradition des curés bâtisseurs de l'Ancien Régime, eux-mêmes héritiers d'une tradition monastique médiévale, se trouvait pleinement renouvelée.

L'œuvre de Rocal serait pourtant quasi incompréhensible si l'on ne la rattachait ainsi qu'à la tradition, aussi riche fût-elle. Si l'historien des Croquants se montre si prompt à prendre la défense de sa race, c'est aussi parce que ses options politiques l'ont très tôt orienté vers les problèmes sociaux.

Cela est vrai dès le temps du Séminaire. La lecture de l'ouvrage que P. Pommarède a consacré aux questions religieuses en Périgord au début du siècle, *la Séparation de l'Eglise et de l'Etat en Périgord*, permet de mesurer le rôle que le jeune abbé Julien joua dans le cadre du « Sillon » de Marc Sangnier, mouvement qui, dans l'esprit du catholicisme social, avait entrepris de réconcilier l'Eglise et les plus démunis qui, de plus en plus, lui tournaient le dos et adhéraient au socialisme matérialiste. Des cinq abbés fondateurs du mouvement en Périgord se détachent les noms de G. Julien et de celui qui demeura l'ami de toujours, Jean Sigala. Laissons l'abbé Pommarède⁷ préciser le rôle du futur curé de Saint-Saud : « le 5 mai 1904, Mgr Delamaire, le Supérieur, quelques directeurs et tous les élèves du séminaire participaient à une « grande séance » durant laquelle l'abbé Julien présenta le Sillon. Sa conclusion (empruntée à R. Bazin) : « Nous sommes les semeurs des grandes semailles », fut applaudie par la plupart des séminaristes ».

Un peu plus loin, l'auteur rappelle l'ardeur avec laquelle l'abbé Julien essayait de répandre la bonne parole malgré les embûches et il note que, le 25 avril 1905, selon *la Croix du Périgord*, « le camarade Julien présenta à deux cents personnes le programme démocratique du Sillon ». Quels sentiments éprouva-t-il lorsque, quelques mois plus tard, le mouvement fut condamné et dû disparaître ? Probablement beaucoup d'amertume. Celle-ci ne l'empêcha cependant pas de se lancer

7. POMMAREDE, 1976, pp. 156-160.



Georges Rocal en 1937 (prêt de M. l'abbé Danède).

sur de nouveaux terrains de combat, par la parole et par la plume : conférences contradictoires à la manière de l'abbé Desgranges, articles d'apologétique se multiplient entre 1906 et 1909

Si cette première activité s'interrompt avec l'installation dans sa paroisse de Saint-Saud, cette dernière devait devenir le cadre de sa participation au second creuset de la démocratie chrétienne : la Résistance. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'ami du mouvement silloniste, Jean Sigala, fut le chef de file de ces prêtres résistants qui transformèrent dans des conditions quelque peu rocambolesques l'Institution Saint-Joseph en quartier général de la lutte contre l'occupant. Il y a à ce sujet de fort belles pages dans l'ouvrage que l'abbé Julien écrivit, en collaboration avec l'abbé Bouillon, à la mémoire de son ami, *Jean Sigala, Mémorial*, publié en 1954.

Là sont les deux manifestations les plus caractéristiques d'une inspiration sociale qui éclaire très fortement l'œuvre de l'historien. La meilleure manière de l'analyser est encore de reprendre ces *Fils émancipés de Jacquou le Croquant* dont l'écho fut si considérable⁸. L'inspiration silloniste en est naturellement indiscutable. Elle s'enrichit cependant d'une culture historique qui lui donne sa solidité et sa coloration locale. C'est d'abord, nous l'avons rappelé, la condamnation d'un certain ordre social qui s'appuie tout spécialement sur le fameux passage de saint Jacques. Avant de le citer, Rocal exprime ses propres sentiments d'une manière toute particulière : « Cependant, si des individus souffrent d'une douloureuse infériorité sociale, sans que la responsabilité en incombe à leur paresse et à leurs vices, la société est en faute, et des réformes sont nécessaires pour briser cette organisation. Où que se produise l'exploitation de l'homme enchaîné dans l'esclavage économique, privé du nécessaire pour ses besoins personnels et ceux de sa famille, condamné à la misère d'où nul effort ne l'arrachera, que ce crime soit isolé et commis par une brute, ou soit collectif et la conséquence de la loi de l'offre et de la demande, les anathèmes ne seront jamais assez violents pour le fustiger ».

Cette tirade explique assez bien comment les sillonistes ont pu se voir qualifiés de « curés rouges ». Mais on ne doit point se méprendre sur son sens : elle n'est pas un appel à la révolution politique ou sociale; c'est une profonde réforme que

8. Rocal lui-même aimait à rappeler que lorsqu'il prononça ce sermon, « plusieurs dizaines de personnes quittèrent l'église ».

le prêtre appelle de ses vœux. Réforme qui doit passer par l'action des intéressés eux-mêmes⁹ et, surtout, se trouver authentifiée par la réforme spirituelle et psychologique des individus en dehors de laquelle ne se trouvent que pulsions anarchiques d'un matérialisme capable d'avilir le pauvre comme le riche. Car, pour le militant silloniste, le socialisme marxiste n'est qu'une caricature de doctrine sociale. Écoutons-le encore, dans son avant-propos de *De Brumaire à Waterloo*, narrer son expérience du Front populaire : « J'ai assisté en témoin impuissant à la réédition de cette période révolutionnaire dans la tragique actualité de 1936 et des mois suivants, où les chefs portaient d'autres noms que Ledru-Rollin ou Louis Blanc, mais poussaient à des catastrophes certaines sous l'égide du drapeau rouge ».

Ainsi se révèle une certaine vision de la société qui ressurgit en permanence à travers l'œuvre où elle interroge sans cesse l'action des responsables politiques ou religieux, renvoyant dans une même réprobation les extrémistes de juin 1848 qualifiés de « fanatiques » et les factieux de décembre, plus hésitante par rapport au mouvement montagnard de 1849 dont elle attaque les outrances mais relève aussi les justes revendications. Au-delà même de ces prises de position qu'il est toujours un peu importun de relever, puisque l'historien devrait les bannir de son étude, il est plus évident encore que le souci sans cesse plus pressant de déceler les étapes de l'évolution des conditions sociales de ceux qui l'entourent est bien une clef essentielle pour la compréhension de l'œuvre, et c'est bien là qu'au fond se situe l'unité d'une vie et surtout d'une œuvre dont il faut maintenant dresser un bilan.

L'étude bibliographique, lorsqu'elle se confond avec la biographie, tend surtout à rechercher les signes caractéristiques d'une évolution. Un peu sommairement, mais aussi parce qu'il nous y invitait fortement, nous avons retenu l'idée de deux Rocal historiens, l'un plus ethnographe et l'autre davantage tourné vers l'étude événementielle. Peut-être serait-il temps d'être plus nuancé. Les ruptures telles qu'elles se dessinent dans l'objet ou la méthode sont en effet multiples : le premier Rocal est d'abord peintre et son objectif est sans cesse de rapprocher les idées ou les hommes, les lieux ou les périodes pour trouver l'unité d'ensemble autour de thèmes-clefs, et c'est bien l'art du tableau à la fois réaliste et impressionniste. Or la méthode

9. *Les fils émancipés*, p. 39.

s'enrichit, comme nous avons essayé de le montrer, et ceci parce que les perspectives s'élargissent sans cesse. Aussi Rocal a-t-il de la peine à s'en affranchir lorsqu'avec l'histoire événementielle il change fondamentalement d'objet. On est alors en présence de travaux très originaux. C'est en particulier vrai pour *1848 en Dordogne* qui, de prime abord, a le don de surprendre et, avouons-le, d'agacer un peu : ne nous y parle-t-on pas des bouleversements administratifs de l'été 1848 alors que l'on ne nous a même pas dit un mot des conséquences de juin en Périgord ? De même, autour des manifestations paysannes, etc... Ce choix, même difficilement défendable aujourd'hui, présente pourtant l'indiscutable avantage de rapprocher ce qui est trop souvent fragmenté et de privilégier certaines continuités fondamentales. Rocal devait pourtant beaucoup évoluer dans sa conception du récit historique et l'étude de la Restauration ou de l'Empire se fait dans des conditions beaucoup plus classiques. Le bonheur est que Rocal soit parvenu à conserver son talent de peintre des passions politiques, privilégiant les permanences en même temps qu'il réussissait à traduire l'intérêt de l'instant dans la chaleur du débat politique.

Par ailleurs, cette évolution ne saurait conduire à négliger les constantes d'une œuvre pourtant très riche. Celles-ci tiennent d'abord à l'idée que Rocal se fait du métier d'historien. Son entreprise, à l'époque où elle s'ébauche, ne paraît en effet nullement originale en elle-même : nombre de prêtres s'essaient alors à la monographie et si, parmi eux, des noms comme ceux des abbés Brugière ou Farnier viennent immédiatement à l'esprit, une rapide énumération bibliographique permettrait d'en citer beaucoup d'autres. Le rythme lent des campagnes, un encadrement religieux suffisant, laissent aux prêtres les loisirs nécessaires à la réalisation de ce que leur culture et leur amour du terroir leur inspirent. Souvent fort bien documentées, leurs monographies présentent un intérêt indiscutable pour leurs paroissiens qui y trouvent à foison des renseignements sur le patrimoine local. L'œuvre de Rocal se situe à la fois à un autre niveau et dans d'autres perspectives. Elle repose sur une conception différente de l'enquête et de l'utilisation des sources. D'un côté on s'intéresse surtout aux choses extraordinaires que le texte mettra en valeur ; de l'autre, on accumule par la fouille systématique des sources écrites départementales, régionales ou même nationales des éléments qui deviennent simples matériaux de construction, indispensables à l'équilibre d'ensemble de l'édifice et que souvent seule une note permettra de personnaliser.

Viennent ensuite les vues d'ensemble et le souci de prendre le champ nécessaire à jauger l'événement, sans cesse replacé dans son contexte national et sans cesse appelé à venir compléter une synthèse à toute autre échelle. La bibliographie en témoigne : l'auteur ne s'est lancé dans l'étude locale qu'après avoir scrupuleusement pris connaissance de ce qui avait pu être écrit sur la période concernée. Par là son objet reste local, mais avec un souci permanent d'apporter sa contribution à une œuvre de synthèse. C'est sous cette lumière qu'il présente le *Vieux Périgord* : « L'enquête menée par nous en Périgord ne nous fournit pas assez d'éléments pour qu'il nous soit possible de nommer les origines des coutumes, de juger leur sens mystérieux. Nous avons établi un catalogue régional. Nous avons présenté les éléments à ceux qui feront un rapprochement entre nos provinces, entre les pays et les continents. A eux seuls il appartiendra, quand les recherches particulières seront terminées, de tirer les conclusions générales ».

Mais ces objectifs, propres à faire de l'auteur un bon serviteur de l'histoire, présentaient pourtant un péril évident : celui de produire des ouvrages dont la densité rendrait l'accès difficile au large public auquel il souhaitait s'adresser et qui ne pouvait se limiter en aucun cas au cercle étroit de quelques érudits. C'est grâce à son style merveilleusement imagé que Rocal parvient à éviter cet écueil. Ce n'est pas qu'il n'abuse parfois de tournures un peu archaïques, ni de quelques fioritures dont le lecteur impatient aurait souhaité qu'il fit l'économie. Mais ces défauts ne sont que les contreparties de la richesse du verbe, qui permet à la plume d'esquiver le défi de la complexité des situations politiques et sociales dont l'analyse est souvent si ardue.

Ajoutons enfin l'une des caractéristiques d'ensemble les plus frappantes de cette œuvre : la qualité des intuitions qui s'y manifestent. Au-delà de l'information, aussi scrupuleuse soit-elle, (et elle l'est pour le moins ici !), il reste bien souvent des zones de flous lorsque l'objet que l'on embrasse est aussi vaste que dans le cas des thèmes abordés par Rocal. Le problème devient plus ardu encore dans une région dont on a pu dire qu'en matière de sources on y était « gueux comme rats d'église », et à une époque où les services d'archives étaient encore rudimentaires. Dès lors, dans des ouvrages ayant vocation de synthèse, il devenait parfois nécessaire de prendre quelques risques. Bien des exemples, tirés par exemple de *Croquants*

du Périgord, montreraient que c'est avec bonheur que Rocal s'y est essayé.

L'apport de Rocal à l'historiographie périgourdine nous paraît en fin de compte important, sinon fondamental. A priori, formuler une affirmation de ce genre est s'exposer à de nombreuses critiques, à moins qu'on ne la considère que comme propos de circonstance. Il est vrai que toute la première partie de l'œuvre semble souffrir des limites qui caractérisent l'orientation d'un certain type de recherche ayant davantage pour objet le folklore et son pittoresque que la véritable histoire des mentalités ou l'ethnographie proprement dite. Quant à la partie historique, on objectera qu'elle dresse du Périgord dans la première moitié du XIX^e siècle un tableau beaucoup trop axé sur les faits politiques et conjoncturels. Ce reproche s'alimentera de preuves aussi patentes que celles que l'on tirera de la réunion en un seul chapitre de tous les problèmes de fond dans *1848 en Dordogne* et sous un chapitre significativement intitulé « affaires diverses ». Bien des conclusions des *Croquants* paraissent enfin avoir vieilli aujourd'hui, et leur apport semble quelque peu désuet dès lors que la recherche actuelle a mis à notre disposition de grands travaux du type de celui de Y.-M. Bercé, pour ne citer que le plus remarquable¹⁰.

Justifiées peut-être, ces critiques ne nous paraissent pourtant pas de nature à remettre en question l'essentiel; elles sont surtout le fait d'études partielles d'une œuvre qu'il faut résolument envisager de façon globale pour qu'elle nous révèle son véritable apport : la mise en valeur des permanences de l'histoire périgourdine. Deux aspects nous paraissent mériter d'être retenus, l'un de caractère religieux, l'autre de nature socio-politique.

L'originalité des travaux de Rocal sur le plan religieux tient évidemment au regard qu'il porte sur les « superstitions » des ruraux qui l'entourent : loin d'y voir la traduction d'un retard mental ou culturel, il les considère plutôt, selon le beau mot du marquis de Saint-Aulaire, comme « une dévotion qui se trompe d'adresse... un chemin de traverse qui rejoint la voie royale de la Religion ». Il peut dès lors se livrer à une enquête dont les thèmes essentiels, qu'ils portent sur les divinités, les lieux sacrés ou les pratiques, ont en commun les mêmes permanences caractéristiques d'une âme paysanne dont

10. *Histoire des Croquants. Etude des soulèvements populaires au XVIII^e siècle dans le Sud-Ouest de la France* (Genève, Droz, 1974).

le sens du sacré reste original en une époque de déchristianisation où il semble manifester son autonomie par rapport à toute théologie. A l'inverse est mis en évidence son intime lien avec la communauté villageoise en dehors de laquelle il se trouve peu saisissable. De telles conceptions préparaient Rocal aux nouvelles méthodes, sur un plan historique cette fois, de la sociologie religieuse, et la correspondance de l'auteur montre que ses travaux furent bien accueillis par l'innovateur par excellence en la matière, Gabriel Le Bras ¹¹.

C'est cependant sur le plan socio-politique, que les permanences sont plus évidentes encore, et elles permettent bel et bien de dresser un portrait politique de notre département. Son aspect essentiel réside dans la permanente coexistence d'une campagne très contestataire et d'une ville de tendance beaucoup plus conservatrice. Suivons celle-ci d'abord : bardée de ses privilèges, elle abrite à l'ombre de Saint-Front des bourgeois dont l'amour du roi et la volonté de maintenir l'ordre ne se démentent guère; c'est la ville catholique qui s'oppose à la menace protestante et que les Huguenots ne convertiront jamais, ce qui renforcera encore sa rivalité avec la ville du grand commerce, Bergerac; c'est la ville relativement calme quand l'émeute gronde aux portes, et de son histoire au XVIII^e siècle on a surtout retenu le permanent combat qu'elle mène pour que l'on garantisse ses privilèges. Cinquante années de bouleversements politiques n'y apporteront que changements passagers : la Révolution de 1848 nous la montre résistant à la fois aux envoyés d'un pouvoir central trop à gauche et d'un plat pays en révolte; ne s'apprête-t-elle pas d'ailleurs à donner à l'Empereur l'un de ses meilleurs ministres, après avoir fourni à Louis-Philippe le plus indéfectible des remparts devant le désordre, le maréchal Bugeaud, et au premier des Napoléon un général à la réputation brillante, Daumesnil ?

A l'opposé, la longue tradition de la révolte paysanne se retrouve à travers les plus beaux chapitres de Rocal. Nous avons déjà montré ceux qui concernent le soulèvement des Croquants. Sont-ils si loin de leurs grands ancêtres, ces manants qui frontent devant l'impôt des 45 centimes en 1848 ou mettent à sac le château de Pazayac en 1830 ? Fuyant devant l'impôt, ils ne se montrent pas plus coopératifs pour la conscription, et leur

11. A.D. Dordogne, J 1706. « Votre bel ouvrage, écrit Le Bras à propos de la *Seconde Restauration*, ressuscite un diocèse français. Que d'explication du présent comme du passé dans cet état du clergé... Je vous remercie de m'avoir si sérieusement instruit ».

révolte oscille entre la jacquerie et l'usage des voies légales. Des longues protestations des cahiers de doléances aux bulletins de vote il n'y a qu'un pas, allègrement franchi, qui fait de la Dordogne l'un des départements les plus « rouges » en 1848, la voit fronder par ses abstentions sous l'Empire mais adhérer au boulangisme dès lors que la République leur paraît manquer de vigueur. Au fond il y aurait beaucoup, à partir de là, à réfléchir sur la fameuse placidité du tempérament périgourdin, et ce ne sont pas les belles études récentes sur la Révolution de 1789 en Périgord qui démentiraient l'idée que cette nonchalance cache un tempérament de feu prêt à se déchaîner lorsque monte la menace de l'oppression. Le bouillant curé organisateur de la Résistance dans sa région en donne un fort bel exemple.

Ainsi n'est-il pas illégitime de rendre à G. Rocal cet hommage qu'il est des historiens du Périgord celui qui peut-être en a le mieux senti et décrit les permanences. Eveilleur d'idées, il est déjà de ceux auxquels on se réfère sans cesse. D'autres études viendront qui préciseront ici, infirmeront là, mais qui ne pourront ignorer cet infatigable chercheur de l'âme périgourdine. Eugène Le Roy, sur un autre registre et comme romancier, avait voulu restituer ce souffle qui monte de nos campagnes. Non sans lui porter la contradiction sur certains points, Rocal a voulu aller plus loin et faire jaillir, d'une matière historique cette fois, la même ardeur périgourdine dont il aura donné trois quarts de siècle durant un si bel exemple.

Guy MANDON.

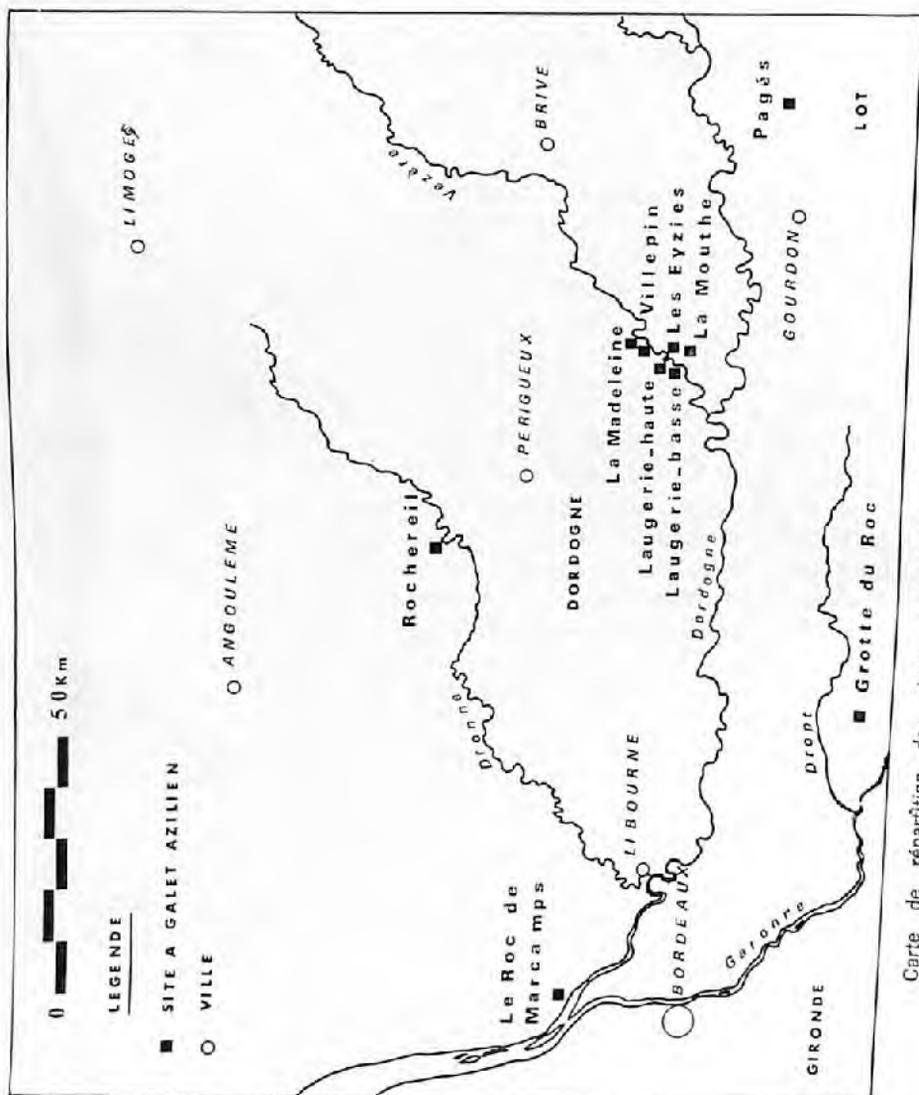
Les galets aziliens dans les collections périgourdines et l'aspect régional de l'art azilien

Les toutes premières découvertes de galets rapportés à l'Azilien proviennent de la vallée de la Vézère. Il s'agit de celles de la grotte des Eyzies, des abris de Laugerie-Basse et de la Madeleine, fouillés aux environs de 1860 par Lartet et Christy. On admit, bien plus tard, l'existence d'un niveau azilien dans ces dépôts et le rattachement de certains galets gravés. Les récoltes d'E. Piette dans la grotte éponyme ne remontent qu'à 1887. Cependant, il lui revient le mérite d'avoir su isoler cette culture et imposer ces œuvres d'art, malgré les polémiques sur leur authenticité (Piette, 1896 et 1903).

Actuellement, 28 gisements en France, 5 en Espagne, 3 en Italie et 1 en Suisse ont donné près de 2.000 objets ouvragés. A elle seule, la grotte ariégeoise totalise plus de 1.400 pièces ; le nombre exact paraît difficile à connaître compte tenu des pertes et des ajouts de faux. Par contre, dans la région Aquitaine-Périgord-Quercy, si par manque d'informations stratigraphiques, on peut discuter l'appartenance de certains galets au niveau magdalénien final ou azilien, on ne mit jamais en cause leur ancienneté. Ces faits ajoutés à la dispersion des galets nous ont incité à faire le point, à en observer la quasi-totalité afin de tenter de découvrir les faux et surtout de traiter le problème sémiologique spécifique à l'Azilien (Couraud, 1980 b). Dans le cadre de cette étude, nous présentons les galets inédits conservés en Dordogne, nous résumons l'aspect régional de cet art et nous évoquons quelques points particuliers de la sémiologie d'ensemble.

ASPECT REGIONAL DE L'ART AZILIEN

Comme il a souvent été dit, la préhistoire périgourdine souffrit énormément de la richesse de ses trouvailles et de la renommée qui s'en suivit, dans un contexte qui ne prêtait pas aux fouilles méthodiques. D'énormes lacunes archéologiques accompagnent les galets attribuables à l'Azilien régional. Les 10 cavités réparties dans les départements de la Dordogne, de



Carte de répartition des sites ayant donné des galets aziliens ou assimilés dans la région Aquitaine-Perigord-Quercy.

la Gironde et du Lot (voir carte) ont donné 52 pièces (au moins). La répartition est la suivante : 13 + ? en Dordogne, 2 en Gironde et 37 dans le Lot.

Alors qu'au point de vue sémiologique, ces objets, nous le verrons, ont une valeur capitale, nous ne pouvons que déplorer les manques. La liste des découvertes se montre significative à cet égard.

— Grotte des Eyzies (Dordogne) : 2 galets gravés, pas de stratigraphie. Ont disparu; publiés (Lartet et Christy 1875, p. 127).

— Abri de Laugerie-Basse (Dordogne) : 1 galet gravé trouvé hors stratigraphie; conservé au Musée du Périgord (Périgueux). Une face a été publiée par H. Breuil qui attribuait cette pièce par erreur à l'abri Raymondien (Breuil, 1955, fig. 2 n° 3; l'orientation du dessin est d'ailleurs inversée).

— Abri de Laugerie-Haute (Dordogne) : 1 galet gravé sans provenance stratigraphique (collection R. Daniel, inédit) et 1 peint recto-verso; extrait de la couche azilienne. A disparu (Peyrony D. et E., 1938, p. 74).

— Abri de la Madeleine (Dordogne) : 3 galets gravés; stratigraphie inconnue. Deux seulement ont été retrouvés, un au M.A.N. ¹, l'autre (qui n'est qu'un moulage) au Musée national des Eyzies. Le premier a été trouvé en 1863 et les deux autres dans les déblais de ces premières fouilles en 1911, 1912. Les trois ont été publiés (Lartet et Christy, 1875; Capitan et Peyrony, 1928).

— Grotte de La Mouthe : 2 galets peints ramassés sans stratigraphie par Rivière en 1899. Le Musée de l'Université de Yale (U.S.A.) les conserve. L'un a été publié (Grand Mac Curdy G., 1923).

— Grotte de Rochereil : un galet gravé découvert dans les déblais; en dépôt au Musée d'Aquitaine à Bordeaux; publié (Roussot et Delsol, 1970). Dans son ouvrage sur la grotte, le D^r Jude parle de « 4 galets vaguement colorés portant des traces rouges et noires » (Jude, 1960). Après visite des réserves au Musée de Brantôme, nous n'avons rencontré que trois gros galets tachés de couleur rouge, mais non peints.

— Abri de Villepin : deux galets gravés et « un certain nombre » colorés et peints mais illisibles; ont disparu. L'un des deux gravés a été publié (Peyrony, 1936).

1. Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye.

— Grotte du Roc (Gironde) : un os gravé recto-verso. Récolté en 1970 dans un sondage avec peu d'industries; difficilement rattachable à une civilisation (magdalénienne ou azilienne ?); publié (Lenoir et Roussot, 1975). Il a les mêmes dimensions et surtout le même décor, des groupes de traits parallèles ou subparallèles, que les galets de Laugerie-Basse, la Madeleine, Rochereil, Pagès, les Espéluques (Hautes-Pyrénées), Dufaure (Landes) et Rochedane (Doubs). De plus, de tels os gravés ont été dégagés dans l'Azilien de l'abri Pagès (Lot), les grottes de Valle (Santander, Espagne) et du Taï (Drôme). Pour ces différentes raisons, nous pensons pouvoir rapporter cet objet à l'Azilien.

— Grotte du Roc de Marcamps (Gironde) : un galet gravé, déterré en 1935, sans stratigraphie; publié (Roussot et Ferrier, 1970).

— Abri Pagès (Lot) : 37 galets gravés et peints mis au jour entre 1929 et 1930 par Niederlander et Lacam. Ils proviennent de la couche azilienne mais sont inaccessibles actuellement. Les sept œuvres gravées dont un os furent publiées (Niederlander, Lacam et D. de Sonnevillle-Bordes, 1956).

Parmi ce groupe, 21 portent des gravures, nombre assez important pour ce type de représentation, assez rare à l'Azilien pyrénéen, mais largement répandu à l'Est (abri de Rochedane, Doubs; abri de Campalou et grotte du Taï, Drôme). Cependant, une majorité d'entre eux étaient peints : 31. Les motifs paraissent tout à fait comparables à ceux du Mas-d'Azil : points à La Mouthe, un trait longitudinal recto-verso à Laugerie-Haute, des traces de points remarquées par Peyrony parmi les restes colorés encore visibles à Villepin. A l'abri Pagès, 14 présentent des traces délavées de peinture rouge, 11 des taches rouges discernables dont deux seulement portent des points.

LES GALETS DU MAS-D'AZIL.

Nous n'évoquons pas ici le problème des faux. Le sujet développé dans un article précédent n'intéresse pas les œuvres que nous présentons puisqu'elles nous ont paru toutes authentiques (Couraud, 1977).

Deux musées périgourdins conservent des galets peints du Mas-d'Azil : le Musée du Périgord à Périgueux et le Musée national des Eyzies². Ce dernier ne garde que 4 galets, tous

2. A cette occasion, qu'il me soit permis de remercier MM. Jean Guichard, conservateur du Musée national des Eyzies, et M. Soubeyran, conservateur du Musée du Périgord, pour l'aide qu'ils nous ont apportée lors de notre étude.

PLANCHE 1

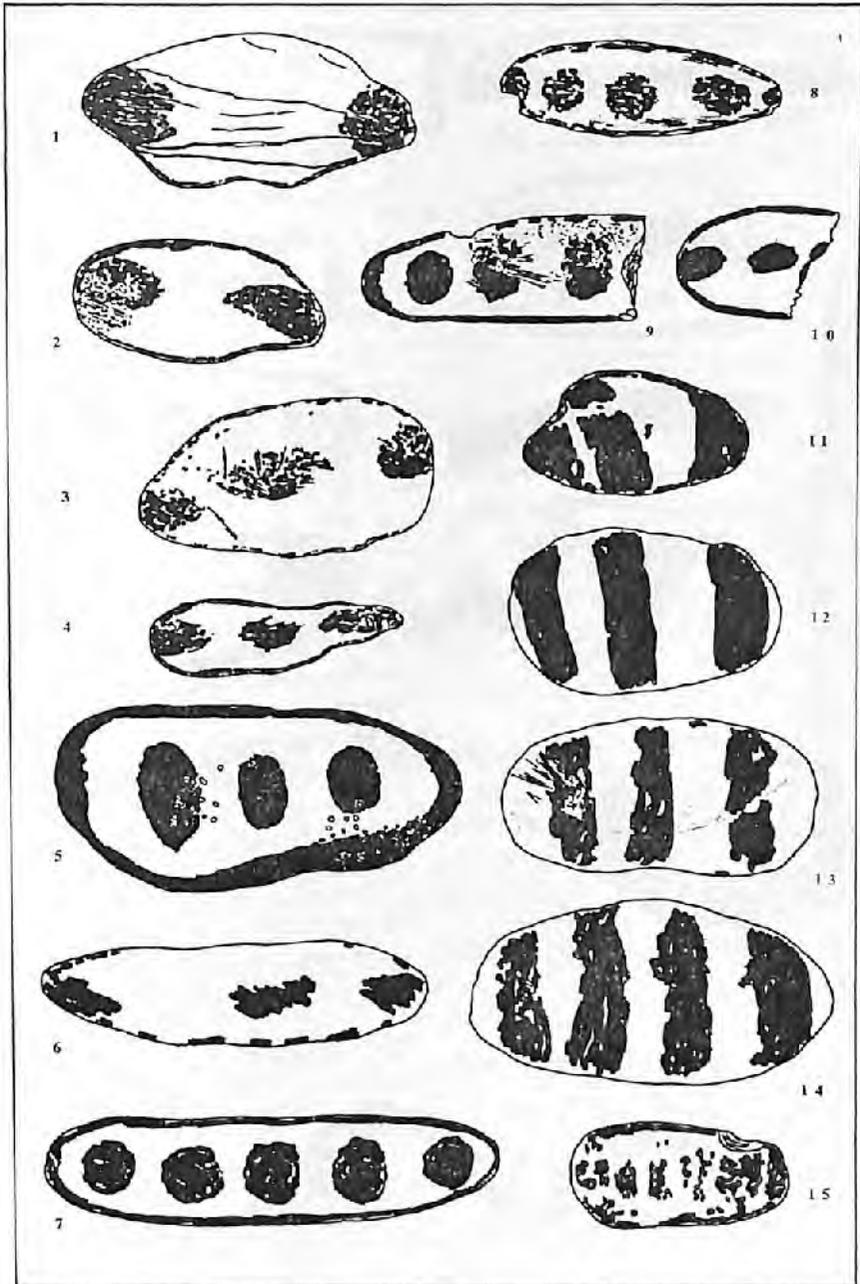


Planche 1. — Galets peints provenant de la grotte du Mas-d'Azi¹ (Ariège). Musée national des Eyzies n^{os} 1, 6, 10. Les autres sont conservés au Musée du Périgord (Périgueux). Grandeur nature.

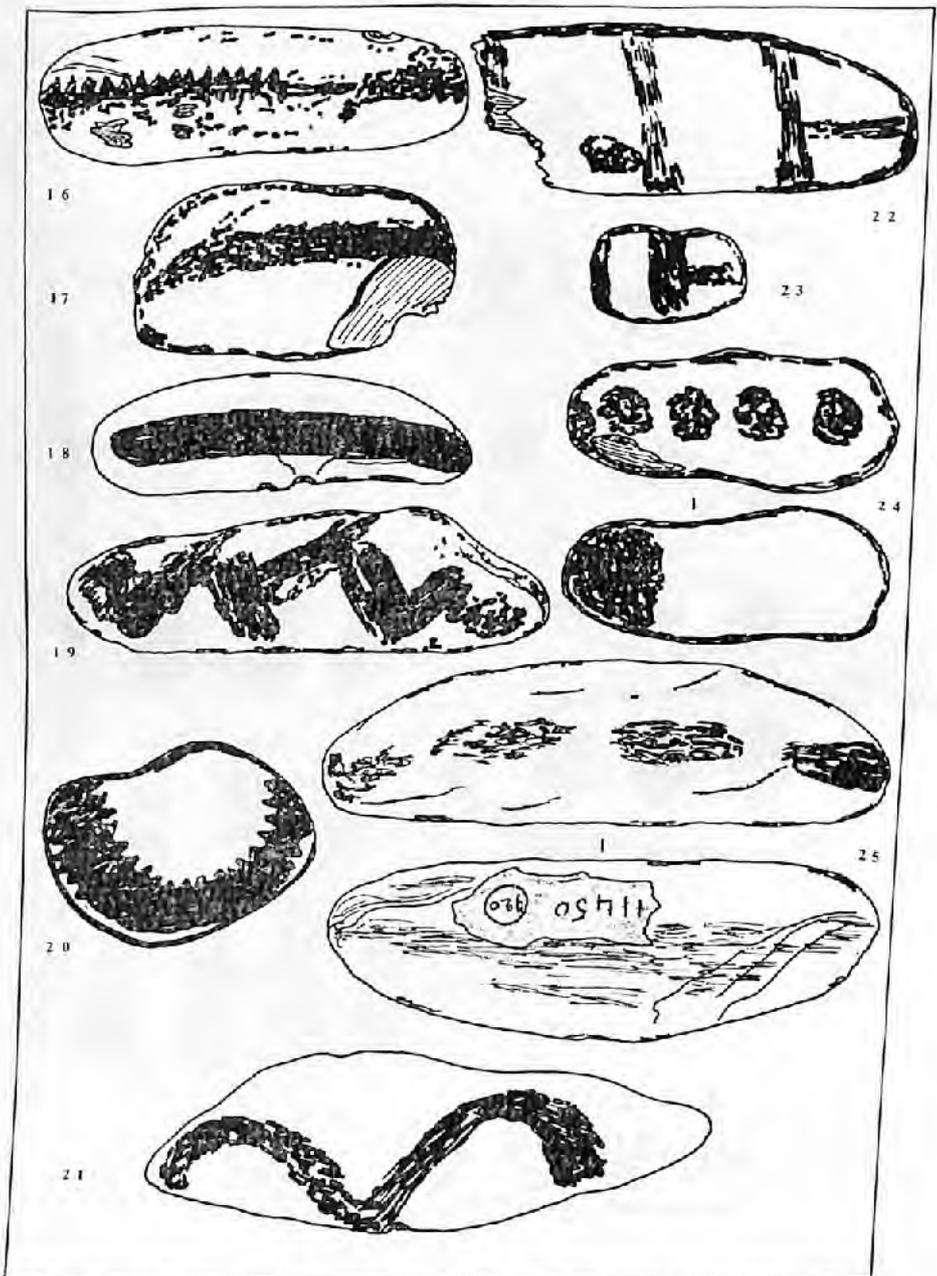


Planche 2. — Galets peints provenant de la grotte du Mas-d'Azil (Ariège). Musée national des Eyzies n° 17. Les autres sont conservés au Musée du Périgord (Périgueux).
Grandeur nature.

inédits, dont la donation est inconnue, vraisemblablement D. Peyrony. Quant aux 24 galets du Musée du Périgord (28 faces décorées dont 23 inédites), ils proviennent de divers achats et dons.

Un galet appartient à la collection Maurice Féaux, 1928. Il lui a été donné par Reverdit qui le tenait lui-même de Piette.

La collection Maury est la plus ancienne : 1909. Cartailhac servit d'intermédiaire dans la transaction. Elle se compose de 19 pièces.

Delugin acheta trois autres galets à Maury en 1909 et un à Maurette. Ces quatre derniers accédèrent au musée en 1923.

Maury et Maurette, tous deux du Mas-d'Azil, ont « fouillé » dans la grotte avant Piette, ce dont il se plaint dans une lettre adressée à H. Breuil (Chollot-Varagnac, 1964).

Bien entendu, les 32 faces dont nous allons parler ne concernent qu'une partie des motifs rencontrés sur l'ensemble des œuvres du Mas-d'Azil, dans lequel nous avons reconnu 16 signes; nous énumérons les principaux. Les signes « simples » : points et traits transversaux (les plus nombreux et parmi eux, une prédominance des points); les signes « complexes » : traits longitudinaux, ligne ondulée, ligne de chevrons, ligne grecque, traits perpendiculaires, signes courbes, faces entièrement ou partiellement colorées, etc...

Nous classons les galets selon l'ordre de l'énumération ci-dessus, et redessinons les quatre sujets publiés par Piette en 1896, car des différences parfois importantes existent entre cette première publication et la réalité. Trois galets terminent cette illustration : l'un de Laugerie-Basse, les deux autres de la Mouthe ; ces derniers d'après des dessins de M. David J.S. King, de l'Université de Yale (New-Haven, Connecticut, U.S.A.) que nous remercions ici sincèrement.

Planche 1.

(Abréviations : Musée national des Eyzies : MNE; Musée du Périgord : MP). Sauf contre-indication, les galets sont en schiste.

1 — MNE, A 642, 2 points bordés. Couleur : rouge faible 10 F 4/3 (code Munsell, 1973). Dimensions : 6,2 × 2,8 × 0,9 cm. Trace de calcite près d'un point.

2 — MP, 3976, 2 points bordés. Rouge faible 10 R 4/4. 4,8 × 2,3 × 0,5 cm. Traces de piquetage et de raclage sur un point (réutilisation du galet comme outil).

3 — MP, 3980, 3 points en ligne, bordés. Rouge 10 R 4/4. $5,7 \times 3 \times 0,8$ cm.

4 — MP, 3974, 3 points en ligne, bordés. Rouge 10 R 4/4. $5 \times 1,5 \times 0,5$ cm.

5 — MP, 3972, 3 points en ligne, bordés. Rouge foncé 10 R 3/6. $7,8 \times 3,5 \times 1,2$ cm. Semble avoir été peint avec le doigt. Traces de piquetage recto-verso.

6 — MNE, A 643, 3 points en ligne, bordés. Rouge foncé 10 R 3/6. $7,6 \times 2,2 \times 1,1$ cm. Semble avoir été peint avec le doigt. Traces de calcite au verso.

7 — MP, 3971, 5 points en ligne, bordés. Rouge 10 R 4/6. $5,4 \times 1,8 \times 1,3$ cm. Matière : calcaire.

8 — MP, 3985, 5 points en ligne, bordés. Rouge faible 10 R 4/4. $8,8 \times 2,1 \times 1,4$ cm.

9 — MP, 3984, galet fracturé. Il reste 3 points en ligne. Rouge sombre 10 R 3/3. $5,8 \times 2,2 \times 0,7$ cm. Piquetage sur 2 points.

10 — MNE, A 634, galet fracturé. Il reste 3 points en ligne. Rouge foncé 10 R 3/6. $3 \times 2,2 \times 0,7$ cm.

11 — MP, F 1500, 3 traits transversaux bordés. Rouge foncé 10 R 3/6. $4,9 \times 2,3 \times 0,6$ cm. Semble avoir été peint avec le doigt.

12 — MP, 11 452-590, 3 traits transversaux non bordés. Rouge sombre 10 R 3/3. $5,3 \times 3,3 \times 0,8$ cm.

13 — MP, 3970, 3 traits transversaux non bordés. Rouge foncé 10 R 3/6. $6,1 \times 2,9 \times 0,7$ cm. Semble avoir été peint avec le doigt. Aspect fragile de la peinture passée en couche épaisse. Traces terreuses et charbonneuses recto-verso.

Planche 2.

14 — MP, 11 453-591, 4 traits transversaux non bordés. Brun rougeâtre 2,5 YR 4/4. $7 \times 3,4 \times 0,8$ cm. Semble avoir été peint avec le doigt.

15 — MP, 3978, traits transversaux non comptabilisables. Rouge 10 R 4/8. $4,1 \times 1,9 \times 0,7$ cm.

16 — MP, 3968, publié par Piette, 1896, pl. XIV n° 4. Trait longitudinal bordé ? et denticulé. Les petites denticulations proviennent de l'application de la peinture avec un pinceau fin à poils souples (ou à plumes). Rouge 10 R 4/6. $7,8 \times 2,6 \times 0,9$ cm. Traces importantes de calcite en 3 endroits. Aspect fragile de la peinture.

17 — MNE, A 645, trait longitudinal bordé. Rouge 10 R 4/6. $5,7 \times 3,4 \times 1,1$ cm. Semble avoir été peint avec le doigt.

18 — MP, 3977, trait longitudinal bordé ? Rouge 10 R 4/6. $6,9 \times 2,2 \times 0,7$ cm.

19 — MP, 3982, publié par Piette, 1896, pl. XX n° 4. Ligne de chevrons, bordée. Rouge 10 R 4/6. $9 \times 2,9 \times 1,1$ cm. Semble avoir été peint avec le doigt, en deux applications différentes. Les chevrons dans le dessin de Piette sont très nettement moins marqués.

20 — MP, 3967, même publication, pl. XIV n° 7. Arc de cercle denticulé bordé. Rouge 10 R 4/6. $5,1 \times 3,8 \times 0,7$ cm. Seule la bordure supérieure était indiquée dans le dessin de Piette et les denticulations moins marquées.

21 — MP, 3981, même publication, pl. XVIII n° 5. 2 arcs de cercles bout-à-bout non bordés. Rouge 10 R 4/8. $10,5 \times 3,7 \times 1,9$ cm. Calcaire. Ce motif est peint sur un fond brun naturel (?). La couleur la plus approchante serait brun rougeâtre 5 YR 4/3. Dans le dessin de Piette, il s'agirait plutôt d'une ligne serpentine.

22 — MP, 3983, fragment de galet avec association de signes simples et complexes : 1 point, 1 trait transversal et 2 traits perpendiculaires ne se croisant pas, bordés. Brun rougeâtre 2,5 YR 4/4. $8,3 \times 3,2 \times 1,3$ cm. Traces de calcite importantes au verso.

23 — MP, 3975, association de signes simple et complexe : 1 trait transversal et 2 traits perpendiculaires ne se croisant pas, bordés. Brun rougeâtre 2,5 YR 4/4. $2,9 \times 1,9 \times 0,4$ cm.

24 — MP, 3973, association recto-verso de signes simple et complexe. Face A : ligne de 5 points bordés. Rouge 10 R 4/6. Face B : 1/3 de face peinte. Rouge faible 10 R 4/4. $6,2 \times 2,6 \times 0,7$ cm. Traces blanchâtres sur la face A.

25 — MP, 11 450-920, face A : 4 points en lignes bordés. Rouge faible 10 R 4/4. Face B : non classable (trait longitudinal ?). Rouge 10 R 5/4. $10,7 \times 3,4 \times 1$ cm. Petite trace de calcite sur 1 point de la face A.

Planche 3.

26 — MP, 3969, publié par Piette, 1896, pl. XIV n° 3. Fragment de galet. Association de signes simple et complexe. Face A : série de traits transversaux courts, non bordés, groupés par 2 sur 2 lignes : 3×2 et 6×2 . Face B : 2 traits longitudinaux denticulés non bordés, reliés par un arc de cercle à une extrémi-

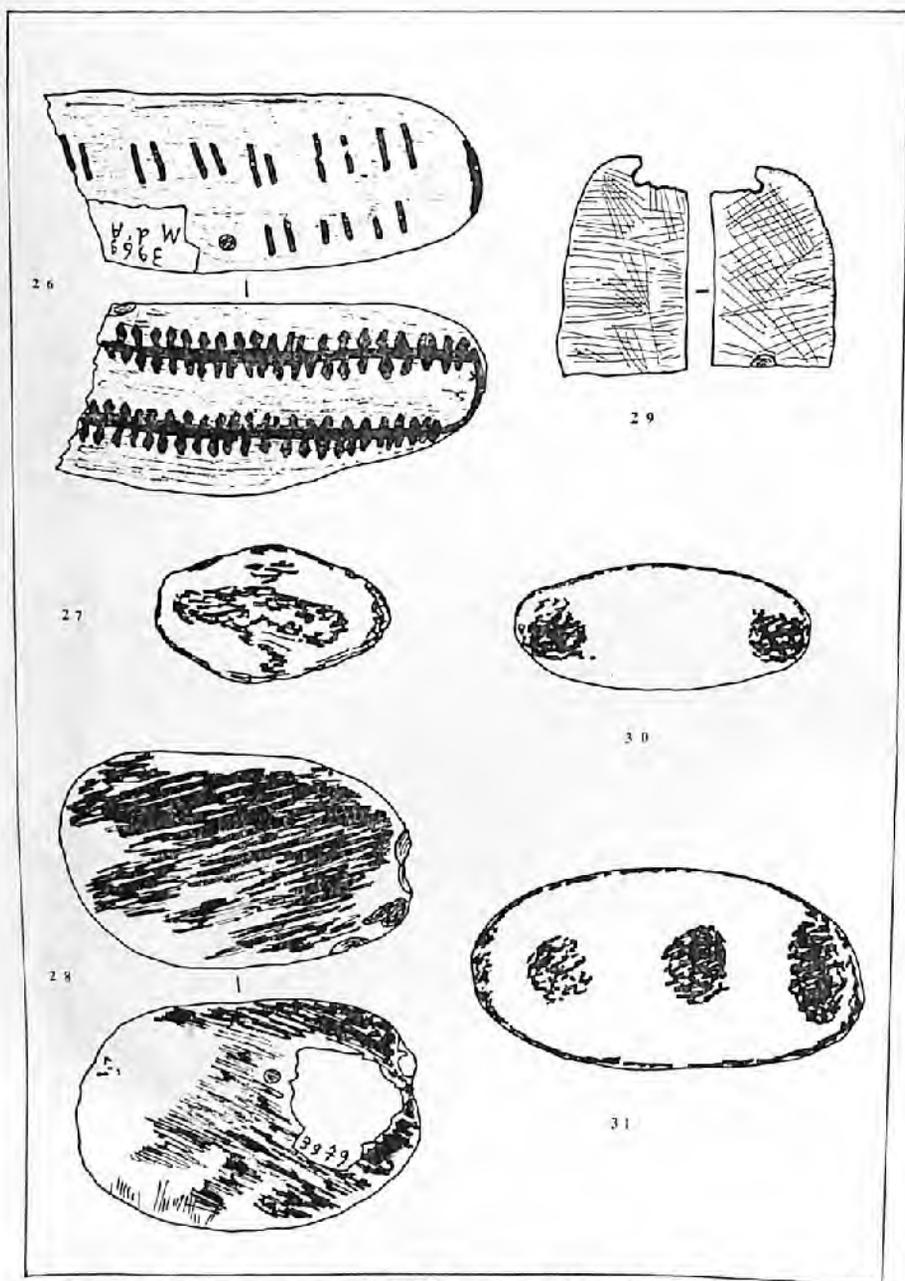


Planche 3. — Galets peints provenant de la grotte du Mas-d'Azil (Ariège), nos 26, 27, 28. Galet gravé de l'abri de Laugerie-Basse (Dordogne), n° 29. Ces quatre pièces sont conservées au Musée du Périgord (Périgueux). Galets peints provenant de la grotte de la Vache (Dordogne), nos 30 et 31; conservés au Musée de l'Université de Yale (U.S.A.), dessins d'après David J.S. King. Grandeur nature.

té. Rouge foncé 10 R 3/6, pour les motifs et rouge faible 10 R 4/4 pour le fond. Ce fond coloré est excessivement rare. $7,9 \times 3,8 \times 1,2$ cm. Quartzite ? Aspect fragile de la peinture passée en couche épaisse. Dans le dessin de Piette, les petits traits transversaux sont beaucoup plus larges.

27 — MP, 11 451-1291, pièce non classable. Croix ou points (?) bordés. Brun rougeâtre 2,5 YR 4/4. $4,4 \times 2,6 \times 0,5$.

28 — MP, 3976, pièce non classable. Traces colorées recto-verso. Rouge 10 R 4/6. $6,5 \times 4,5 \times 1$ cm.

29 — MP, M 364 L Ba. Galet de Laugerie-Basse. Face A publiée par H. Breuil, 1955, fig. 2 n° 3. Fragment de pendeloque gravée de séries de traits transversaux parallèles et recoupées par 4 faisceaux de traits. Face B, inédite. Groupes de traits gravés en biais se croisant et bordure marquée de fines incisions. $4,1 \times 2,2 \times 0,6$ cm. Calcaire.

30 — Peabody Museum of Natural History, Yale University, n° 7312. 2 points bordés. Rouge faible 10 R 4/4. $5,3 \times 2,5 \times 0,4$. Schiste ?

31 — Même musée, n° 7161. Publié par Grand-Mac Curdy, 1923, fig. 29 C. 3 points en ligne, bordés. Rouge 10 R 5/6. $7,4 \times 3,8 \times 0,7$ cm. Quartz ?

Malgré ce faible échantillonnage, on constate une grande homogénéité au point de vue morphologique. A part quelques rares cas, tous les galets du Mas-d'Azil sont en schiste et les formes les plus souvent rencontrées : oblongues ou ovales, sont de petites dimensions (ce qui apparaît conforme à l'intégralité des galets). On peut dire que le choix précis de ces pierres ne fait aucun doute par rapport à ce que nous avons pu constater parmi les galets du bord de l'Arize.

SEMILOGIE

Nous ne parlerons que des aspects les plus significatifs concernant l'ensemble de l'étude : les associations de signes, la disposition des points et des traits sur la surface du galet et leurs nombres.

— Les associations de signes apparaissent sur une ou deux faces, en assemblage de signes « simples », « complexes » ou de ces deux types. La première combinaison domine nettement. Il s'agit, le plus souvent, de réunions binaire, très rarement ternaire ou quaternaire. Les 16 signes reconnus pouvaient donner 246 possibilités d'associations binaires. En réa-

lité, nous n'en avons retrouvé que 41. De plus, certains signes se combinent tous entre eux, s'associent 2 à 2 ou s'excluent. Il paraît évident qu'on assiste à des alliances voulues et choisies pouvant être qualifiées de « syntaxe » mais dont le contenu sémantique nous échappe. Cette hypothèse de « syntaxe » a déjà été suggérée lors d'une étude des signes de l'art pariétal paléolithique (Sauvet S. et G. et Włodarczyk, 1977). Sur les galets présentés dans cet article, nous avons plusieurs exemples d'associations (pl. 2 nos 22, 23, 24 et pl. 3 n° 26).

— *Disposition des signes « simples »*. On observe des différences dans la disposition des dessins. Les points peuvent être en ligne ou groupés, libres ou avec 1 ou 2 d'entre eux tangents à une extrémité. Les traits peints s'ordonnent de trois façons : libres et 1 ou 2 tangents aux extrémités. La forme du galet influence parfois cette organisation qui doit avoir une incidence sur les possibilités de combinaisons « syntaxiques » (voir pl. 1, nos 1 à 8 pour les points et nos 11 à 14 pour les traits).

— *Les nombres de points* se situant entre 1 et 4 représentent 85 %. Deux étant majoritaires avec 44 %. Les traits transversaux peints comptent 63 % entre 1 et 4; 3 totalisant 21 %. Des chiffres plus importants et pouvant aller jusqu'à plusieurs centaines concernant principalement les traits gravés. Une étude de 87 galets provenant de 17 sites montre une dominance des nombres se plaçant entre 20 et 30 ou de leurs multiples (à une ou deux unités près, vu l'état des dessins et la difficulté de lecture). Parmi ceux-ci, 21 et 29 se comptent plusieurs fois; nombres correspondant à des phases lunaires ou à des lunaisons (Couraud, 1980 a). A. Marshack et A. Thévenin mirent en évidence de telles notations; le premier sur des objets du Paléolithique supérieur et du Mésolithique, le second sur des galets aziliens de l'abri de Rochedane (Doubs) (Marshack, 1970 a et b; Thévenin, 1972).

Cette « fourchette » 20-30 se retrouve assez souvent sur des pièces régionales dont nous donnons la liste ci-dessous avec le total des traits gravés figurés :

Grotte du Roc : « fourchette » 20-30, 1 fois, total 91 ou 93 (environ 3×30).

Les Eyzies : 3 fois. 125 ou 129 (6×31).

La Madeleine : 2 fois. 57 environ (2×29) et 79 ou 84 (4×21).

Rochereil : 2 fois. 180 (6×30).

Abri Pagès : 4 fois (2×30) et 82 ou 86 (environ 4×21). en mai 1788⁹.

Outre cet aspect sémiologique, nous avons mis en place une esquisse chronologique stylistique. Les dessins les plus anciens seraient les denticulés (planche 2 n° 16, 20 et planche 3 n° 26), suivis par les motifs ordinaires, puis les peints et gravés et les gravés seuls. Cette succession se vérifie pour des pièces de l'abri de Rochedane (Doubs) : galets peints du niveau C, 9160 BC; galets gravés du niveau B, 8780 BC (Thévenin et Sainty, 1976 et 1977).

CONCLUSION

L'importance sémantique des galets régionaux ne peut que faire regretter une fois de plus les manques archéologiques et muséographiques dans une région si riche en préhistoire³.

Si l'on ne peut être sûr de l'appartenance chronologique exacte de certains galets, leur apparition à une période clé de l'histoire humaine ne fait aucun doute : la fin de la glaciation. Les bouleversements écologiques qui suivirent eurent de grands rebondissements sur l'art. Le figuratif disparaît, seuls restent les signes dont les associations s'organisent selon des règles précises. La dominance et la disposition de certains motifs ont pu être constatées et des notations cycliques comptées. L'hypothèse des lunaisons paraît vraisemblable, mais, bien que capital, ce point doit être placé à sa juste valeur. Il ne concerne qu'une minorité d'objets, la majorité étant peinte de signes plongeant leurs racines dans la longue tradition du Paléolithique supérieur.

Claude COURAUD.

BIBLIOGRAPHIE

- BREUIL H., 1955. Cailloux gravés aziliens. *Quaternaria*, t. II, Rome, pp. 29-33, 3 fig.
- CAPITAN L., et PEYRONY D., 1928. *La Madeleine, son gisement, son industrie, ses œuvres d'art*, publ. de l'Institut intern. d'Anthr. n° 2, Paris, 125 p., 70 fig., 19 pl. photos.
- CHOLLOT M., 1964. *Musée des Antiquités nationales. Collection Piette. Art mobilier préhistorique*, Paris, introduction d'A. Varagnac, 479 p., nombreuses fig.
- COURAUD C., 1977. Premiers résultats de l'étude des galets aziliens de la collection Piette. *Antiquités nationales* n° 9, pp. 25-33, 2 pl., fig.
- COURAUD C., 1980 a. Numérations et rythmes préhistoriques, *La Recherche*, n° 109, pp. 356-358, 2 fig.

3. Nous ne saurions être trop reconnaissant envers les personnes qui pourraient nous donner des informations sur les galets aziliens régionaux dont nous n'avons pas retrouvé la trace ou qui échappèrent à nos investigations.

- COURAUD C., 1960 b. *L'art azilien. Origine — Survivance — Comparaisons*, thèse de 3^e cycle de l'E.H.E.S.S. (Paris), texte polycopié, 519 p., 20 fig., 2 cartes, 30 tableaux, 45 pl. bibliog., Index des noms de sites.
- GRANT-MAC CURDY G., 1923. Certain specimens from the Rivière collection, *American Anthropologist*, t. 25, n° 1, pp. 72-89, fig. 18 à 34.
- JUDE P.E. Dr, 1960. *La grotte de Rochereil, station magdalénienne et azillienne*, Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, mémoire 30, Paris, 74 p., 29 fig.
- LARTET E. et CHRISTY H., 1875. *Reliquiae Aquitanicae (Dord.)*. Being contributions to the archaeologie and palaeontologie of Périgord, London, 87 pl., 3 cartes, 132 fig.
- LENOIR M., et ROUSSOT A., 1975. Une pendeloque en os décorée de la grotte du Roc à Saint-Sulpice-de-Guilleraques, Gironde, *B.S.P.F.*, t. 72. C.R.S.M., n° 8, pp. 240-244, 4 fig.
- MARSHACK A., 1970 a. *Notation dans les gravures du Paléolithique supérieur, Nouvelles méthodes d'analyse*, Bordeaux, 124 p., 87 fig., public. Institut Préhist. Univers., Bordeaux B.
- MARSHACK A., 1970 b. New techniques in the analysis and interpretation of mesolithic notation and symbolic art, *Valcamonica Symposium*, Actes du symposium intern. d'art préhist., Capo di Ponte, Edizioni del Centro, pp. 479/494, 12 fig., résumé en français.
- MUNSELL, 1973. *Munsell soil color charts*, Munsell color, Baltimore (Maryland, U.S.A.).
- NIEDERLANDER A., LACAM R. et SONNEVILLE-BORDES D. de, 1956. L'abri Pagès à Rocamadour et la question de l'Azilien dans le Lot, *l'Anthropologie*, t. 60, n° 5 et 6, pp. 417-446, 9 fig.
- PEYRONY D., 1936. L'abri Villepin. Commune de Tursac (Dordogne). Magdalénien supérieur et Azilien. *B.S.P.F.*, n° 4, pp. 253-272, 14 fig.
- PEYRONY D. et E., 1938. *Laugerie-Haute près des Eyzies (Dordogne)*, Mémoire 19, Arch. de l'I.P.H., Paris, 84 p., 56 fig., 7 pl. h.-t.
- PIETTE E., 1896. Etude d'ethnographie préhistorique n° 3. Les galets colorés du Mas-d'Azil, *l'Anthropologie*, t. 7, pp. 365-427, 24 pl. h.-t., 107 fig., (dont 6 non publiées avec les planches).
- PIETTE E., 1903. Notions complémentaires sur l'Azilien, *l'Anthropologie*, t. 14, pp. 641-653, 13 fig., 2 tableaux.
- ROUSSOT A. et DELSOL J., 1970. Un galet gravé de Rochereil, *B.S.H.A.P.*, t. 97, 4 fig., pp. 174-185.
- ROUSSOT A. et FERRIER J., 1970. Le Roc de Marcamps (Gironde). Nouvelles observations, *B.S.P.F.*, t. 67, Etudes et Travaux, pp. 293-303, 7 fig., 1 tableau.
- SAUVET S. et G. et WLODARCZYK A., 1977. Essai de sémiologie préhistorique (pour une théorie des premiers signes graphiques de l'homme), *B.S.P.F.*, t. 74, Etudes et Travaux, fasc. 2, pp. 545-558, 4 fig., 7 tableaux.
- THEVENIN A., 1972. Les galets gravés aziliens de l'Abri de Hochedane à Villars-sous-Dampjoux (Doubs), *Congrès de la S.P.F., C.R. de la 19^e session*, Auvergne, 1969, pp. 341-347, 4 fig.
- THEVENIN A. et SAINTY J., 1976. Géochronologie de l'épipaléolithique de l'Est de la France, *Congrès préhist. de France*, C.R. de la 20^e session, Provence, 1974, pp. 605-615, 6 fig.
- THEVENIN A. et SAINTY J., 1977. Les débuts de l'Holocène dans le Nord du Jura français, *Regio Basilensis*, pp. 226-236, 5 fig.

LE TRISTE SORT DUN EMIGRE PERIGOURDIN

Une vie paisible et harmonieuse semblait promise à Elie-Joseph Noël de Flageat, lorsqu'il épousa à Saint-Front de Périgueux, le 22 juin 1779, Rose-Elisabeth du Castaing, fille de Pierre, seigneur de Leyzarnie, et de Rose Faure de Gardonne¹. L'attachement mutuel qu'on peut supposer chez ces mariés de 19 et 18 ans, d'excellentes relations de voisinage entre les deux familles, une solide aisance assurée par des biens au soleil : que désirer de plus ?

La famille Noël était originaire de Grignols, avec droit de tombeau dans l'église de Bruc, et on suit sa filiation depuis le XVI^e siècle. A chaque génération le nom de fief accolé au patronyme changera : on a ainsi Noël des Essarts, puis Noël de Seycat, puis Noël de Lacombe, au fur et à mesure que les possessions s'étendent le long de la vallée du Vern, vers Manzac et Saint-Paul-de-Serre.

De bons mariages : en 1701, Pierre Noël, sieur du Bel, épouse Jeanne de Froidefond. Son fils, également prénommé Pierre, est au milieu du XVIII^e siècle le seul descendant mâle de la branche aînée². Proche de la cinquantaine, il se marie avec Marthe Fargeot, « bourgeoise de Périgueux ». Elie-Joseph, qui nous occupe, naît trois ans plus tard : baptisé à Saint-Front le 28 février 1760, il a pour parrain son grand-oncle, Elie de Froidefond de Flageat³.

Les époux Noël-Fargeot semblent avoir vécu assez médiocrement à l'époque, mais tout change en 1771. Le vieil oncle de Froidefond, célibataire (dont l'existence se partageait entre son hôtel de Périgueux, rue du Plantier, et sa maison de campagne à Flageat, près de Sainte-Marie-de-Chignac) vient à mourir, désignant son neveu, Pierre Noël, comme héritier universel⁴. Une belle succession : outre les deux logis déjà mentionnés, il y avait plusieurs métairies d'un bon rapport et quelques fiefs.

1. Arch. com. Périgueux, GG 99.

2. La branche cadette, qui avait rempli des fonctions judiciaires à Périgueux, se fixe ensuite au Pinier, près Saint-Paul-de-Serre, et s'éteint en 1780 avec un ancien garde du corps du roi, célibataire.

3. Arch. com. Périgueux, GG 95.

4. Arch. dép. Dordogne, minutes Lavavé. 3 E 1809.

Les Noël, très près de la noblesse, vont s'y intégrer de fait, à défaut de preuves officielles. Pierre Noël, jusqu'alors « bourgeois de Périgueux » — c'était déjà un premier échelon — devient, dans les actes notariés, « Messire Pierre Noël de Flageat, écuyer, seigneur de Beauvigier » (un château ruiné dans la commune d'Atur). Il ne profitera guère de sa nouvelle fortune, puisqu'il meurt quelques mois plus tard, à l'automne de 1772 ⁵.

Marthe Fargeot, sa veuve, s'efforcera d'assurer un avenir brillant au fils unique, Elie-Joseph : son premier soin est de l'envoyer « servir le roy » comme le faisaient tous les jeunes gens de la noblesse. De très bonne heure, à 13 ou 14 ans, — d'après plusieurs exemples, on pouvait être admis à cet âge — il entre à la 1^{re} compagnie des mousquetaires du roi, ceux qu'on appelle couramment « mousquetaires gris », d'après la robe de leurs chevaux ⁶, les « mousquetaires noirs » formant la 2^e compagnie. C'est avec fierté que l'adolescent dut revêtir l'habit écarlate et la soubreveste bleue, « portant deux croix de velours blanc ». Une bien brève carrière militaire... car à la fin de 1775, les deux compagnies de mousquetaires furent supprimées par raison d'économie, et le jeune Noël de Flageat rentra dans ses foyers, sans solliciter une autre affectation. Mais ce passage dans un corps d'élite, qui avait conservé un prestige certain, ne sera-t-il pas déterminant, une quinzaine d'années plus tard ?

Pierre, le premier enfant d'Elie de Flageat et de Rose-Elisabeth du Castaing, fut baptisé à Saint-Front le 2 mai 1780 ⁷. Le père est désigné comme « conseiller en l'élection », le seigneur de Leyzarnie s'étant démis de cette charge en faveur de son gendre, qui ne semble pas l'avoir exercée longtemps : quatre ans plus tard, au baptême d'une fille, Marthe-Georgette, ce titre n'est pas mentionné.

La vie du jeune ménage était alors mi-citadine, mi-rurale : l'hiver à Périgueux, rue du Plantier, l'été à Flageat, où il fallait assumer la surveillance de cinq métairies. S'y ajoutait la gérance des propriétés, à Grun, de Jeanne Beyney, d^{ne} du Terme, grand'tante et marraine d'Elie-Joseph, dont elle comptait faire son héritier; sans oublier deux métairies à Creyssensac, provenant de la famille Fargeot.

Dans la « douceur de vivre » des années précédant la tour-

5. Arch. com. Périgueux, GG 106.

6. DURIEUX (Joseph), Mousquetaires du roi au XVIII^e siècle, dans *B.S.H.A.P.*, t. LV (1928), p. 167, qui, citant Noël de Flageat, n'a cependant pas retrouvé son dossier.

7. Arch. com. Périgueux, GG 99.



Etie-Joseph Noël de Flageat, 1760-1794.
(Collection de l'auteur)

mente, Elie de Flageat fit exécuter son portrait : c'est celui d'un homme élégant, habit bleu à broderies d'or, jabot de dentelle. Sous les cheveux poudrés retenus en catogan, le visage rond est empreint de bonhomie. Au bas de la toile, à gauche, le peintre anonyme a fait figurer, sans grande exactitude héraldique, les armoiries de la famille : « d'azur à la colombe d'argent volant en bande, becquée et membrée d'or, à une bordure componée d'or et de gueules »⁸. L'écu est sommé d'une couronne de marquis quelque peu ambitieuse. Il n'en est pas moins vrai que la qualité de gentilhomme n'était point contestée à Elie-Joseph, puisqu'il figure parmi les signataires d'un « mémoire adressé au roi par la noblesse de Guienne, Gascogne et Périgord », en mai 1788⁹.

1789. Au début du printemps, une certaine fièvre agite les paroisses rurales, avec la rédaction des « cahiers de doléances » établis en vue des Etats généraux. A Sainte-Marie-de-Chignac, Elie de Flageat fut sans doute surpris qu'on le signalât, sans aménité, parmi « les quinze privilégiés exemptés de la taille »¹⁰.

Aussitôt après la prise de la Bastille, le corps municipal de Périgueux voit s'installer à ses côtés un « conseil des communes » (suscité par l'avocat Pipaud des Granges) chargé d'assurer le ravitaillement et le maintien de l'ordre — ce qu'il fit, non sans mérite, lors de la « Grande Peur ».

Fallait-il montrer quelque ouverture aux « idées nouvelles » en contribuant à la vie normale de la cité ? C'est ce que pensa sans doute M. de Flageat, car, au premier renouvellement de l'assemblée, le 6 novembre 1789, il accepta un mandat de « conseiller pour le quartier du Plantier ». Il se trouvait là en compagnie de MM. de la Rigaudie, de Lamarque, du comte de Sainte-Aulaire, mais le conseil pour les deux tiers au moins, était composé d'artisans. Les délibérations, minutieusement consignées en deux registres¹¹, n'indiquent aucune intervention de Noël de Flageat. Quelques mois plus tard, en mars 1790, le conseil des communes était dissous.

Dans les conversations, en cette époque déjà si troublée, le mot d' « émigration » se prononçait parfois. Les princes du sang, les courtisans, les grands propriétaires menacés ou pillés, étaient

8. FROIDEFOND (A. de), *Armorial de la noblesse du Périgord*, 2^e éd. (Périgueux, 1891), t. II, p. 110.

9. Signalé par FROIDEFOND, *op. cit.*, p. 110, mais sans références.

10. BUSSIERE (Georges), *Etudes historiques sur la Révolution en Périgord*, 2^e partie (Bordeaux, 1885), p. 90.

11. FOURNIER de LAURIÈRE (R.), Résumé analytique des délibérations du Conseil permanent des Communes de Périgueux, dans *B.S.H.A.P.*, t. LXIX (1942), p. 251.

partis à l'étranger : mais nos gentilhommes ruraux des environs de Périgueux ne se sentaient pas concernés... Qu'avait-on à craindre à Coursac et à Grignols, à Manzac et à Sainte-Marie-de-Chignac ? Les tenanciers ne voulaient pas grand mal à leurs « messieurs », dont les modestes manoirs avaient été épargnés par la « guerre des girouettes ».

Tout change en 1791, après la malheureuse tentative de fuite de Louis XVI. Alors se dessine un mouvement qu'on a pu appeler « l'émigration d'honneur ». Aucun souci de mettre à l'abri personnes et biens n'inspire plus les projets de départ. La royauté est menacée, il faut voler à son secours ! « Dès que le prince de Condé a battu le rappel et envoyé un peu partout des émissaires pour rallier les bonnes volontés, des milliers de gentilhommes provinciaux ont quitté leurs demeures pour aller le rejoindre. Ce n'est ni l'ambition ni l'intérêt qui les pousse, mais seulement un désir sincère de servir une cause qui réclame enfin leur concours »¹².

Dans l'entourage d'Elie de Flageat, tous ceux qui ont, plus ou moins longtemps, porté les armes, sont de zélés propagandistes. L'aîné de ses beaux-frères, Pierre-Vincent du Castaing, lieutenant au régiment d'Artois-Cavalerie, entraîne en émigration son cadet, Pierre-Raymond, qui, âgé de 19 ans, n'a aucune formation militaire. Les cousins partent de même, Simon-Placide du Chassaing, garde du corps, Georges de la Bastide, officier de cavalerie; et combien d'amis, de voisins de campagne ! Noël de Flageat ne peut faire moins que de suivre leur exemple... A l'automne de 1791, laissant là femme, enfants, propriétés, il part.

Les « émigrants » quittaient leur province à pied, à cheval ou en voiture et la première destination, hors des frontières, était la ville de Tournai, grand lieu de rassemblement, où l'on donnait la « marche-route » pour Coblenz. Arrivés au terme de leur voyage, dans l'incroyable cohue entourant les Princes, les nouveaux venus recevaient leur affectation.

La « Coalition du Périgord » venait de se former avec un noyau de gentilhommes — 41 volontaires à cheval et 4 à pied ! — sous les ordres du comte de Lostanges¹³. M. de Flageat se joindra-t-il à eux ? Hypothèse à ne pas retenir, en raison

12. DIESBACH (Gh. de), *Histoire de l'émigration* (Paris, 1975), p. 126.

13. Les membres de la coalition « portaient au collet deux médaillons figurant un rocher, un cœur, une épée, avec la devise : *Petra duris, cor amicis, hostibus ensis, haec tria si fueris, Petracorensis eris* ». GROUVEL (V^o), *Corps de troupes de l'émigration française* (Paris, 1964-1969), vol. III, p. 111. Cet ouvrage considérable nous a fourni la documentation sur les régiments et les campagnes de 1792 à 1794.

de l'appartenance militaire de jadis : Elie-Joseph avait été mousquetaire, connu comme tel en Périgord, et il s'en flattait assurément. Or, dès l'été de 1791, furent recrées les « 4 compagnies nobles d'ordonnance » supprimées quelques années plus tôt. Le comte d'Espinchal écrit dans son *Journal* : « On rappelle les anciens gendarmes et chevan-légers de la garde du roi et les anciens mousquetaires pour former le fond de ces compagnies... »¹⁴.

C'est donc une quasi-certitude qu'Elie de Flageal rejoignit alors les compagnons d'armes de sa jeunesse. Peut-être même avait-il fait le voyage vers Coblenz avec son camarade Jammes-Dumourier qui émigra lui aussi en 1791¹⁵. Les « anciens mousquetaires » sont accueillis à bras ouverts, d'autant que leur nombre était très réduit, par suite de la suppression du corps en 1775. Ils revêtiront la nouvelle tenue : chapeau de feutre noir, panache blanc, habit de drap rouge, bottes à l'écuylère. Les deux compagnies de mousquetaires sont placées à Andernach, près de Coblenz, sous le commandement du comte de Montboissier, un vétéran, âgé de 80 ans !

Au printemps de 1792, dans l'attente d'une campagne dont on ne doutait pas qu'elle fut rapide et victorieuse, la vie mondaine ne perdait pas ses droits. L'émigré périgourdin Guillaume de Montagu (qui avait rejoint les gendarmes du roi, à Neuvied) signale : « Messieurs les Mousquetaires, cantonnés à Andernach, ont donné un concert sur le Rhin, puis une sérénade au Prince pendant son souper »¹⁶.

Le manifeste de Brunswick, le 25 juillet, déclenche les opérations : les armées alliées s'ébranlent et en même temps les corps d'émigrés, frémissants d'enthousiasme et d'espoir ! Les deux compagnies de mousquetaires passent la frontière à la fin d'août 1792. Le mois suivant, c'est la marche sur Thionville, puis vers Etain, Verdun, Buzancy, Vouziers. Des déceptions, des inquiétudes naissent : les populations n'accueillent pas les émigrés en libérateurs... parfois des coups de fusil cherchent à les arrêter. Le village de Sommepy, à l'Est de Reims, marque le point extrême de l'avance des mousquetaires. La canonnade de Valmy sonne le glas de toute espérance; il faut envisager la retraite... et quelle retraite, dans des conditions effroyables ! la boue, le froid, le manque de ravitaillement.

14. Cité par GROUVEL, *op. cit.*, vol. III, p. 49.

15. Marc Jammes-Dumourier, né à Liorac, en 1756, servit dans les mousquetaires de 1772 à 1774 (DURIEUX, *op. cit.*).

16. MONTAGU (Guill. de), Mémoires publiés dans *B.S.A.H.P.*, t. LXIII (1936), p. 71.

Des maladies se déclarent et déciment les effectifs. Par Montmédy et Arlon, ce qui reste de l'armée des Princes gagne les Pays-Bas, atteint Malmédy le 26 octobre. La 2^e compagnie de mousquetaires, dont Elie de Flageat faisait vraisemblablement partie, se porte à Saint-Tron, entre Bruxelles et Liège. On attend... et c'est l'ordre de licenciement qui arrive à la fin de novembre 1792. Les Princes laissent les émigrés libres de rentrer dans leurs foyers (ce qui les exposait à de grands dangers) ou de rejoindre l'armée de Condé, seule maintenue, mais dont l'effectif ne devait pas dépasser 6.000 hommes. Quelle décision prendre en un si cruel embarras ?

Abandonnons, pour un temps, Elie-Joseph de Flageat à ses errances et ses incertitudes ! Regagnons Périgueux. Rose-Elisabeth du Castaing, épouse d'émigré, ne tarda pas à éprouver tous les inconvénients de sa situation. Six mois à peine après le départ de son mari, tous les biens familiaux, y compris le mobilier, sont mis sous séquestre : il y eut même menace de vente, mais la loi qui l'autorisait fut provisoirement rapportée. La grand-tante Jeanne Beyney, nonagénaire, mourut à Grun en décembre 1792 : si la qualité d'héritier était bien reconnue à M. de Flageat, les propriétés furent comprises à leur tour dans le séquestre.

La parution, en 1793, de la liste des émigrés du département, « chez Joseph Dauriac, imprimeur des amis de la liberté et de l'égalité »¹⁷, mentionnant « Noël-Flageat, ci-devant mousquetaire », accroît le danger. Pour sauvegarder le patrimoine de ses enfants, M^{me} de Flageat tenta une manœuvre, bien naïve à la vérité, et qui ne présentait guère de chances de succès ! Elle eut recours à un parent éloigné, Jean-Baptiste de Montozon¹⁸... Il habitait Paris, rue du Mail, et avait envoyé à la municipalité de Périgueux, dans l'été de 1792, un certificat de résidence bien en règle. Il accepta de prendre des risques, en se prêtant à une supercherie.

De là un copieux échange de correspondance entre Paris et Périgueux¹⁹. Le 16 juillet 1793, les administrateurs du district adressent la lettre suivante au ministre de l'Intérieur :

« Citoyen ministre,

Nous avons reçu un certificat de résidence du citoyen Noël

17. Copie dans *Le Chroniqueur du Périgord et du Limousin*, 4^e année, 1856, p. 83.

18. J.-B. de Montozon de Puycontaud, né à Périgueux, en 1756. L'ancêtre commun était Jean-Gabriel du Castaing, qui épousa en 1606 Jeanne de Saint-Angel.

19. Arch. nat., F 7 5037, n° 10.200 (7 pièces).

Flageat, nous le trouvons suspect pour les raisons ci-après déduites et nous vous le soumettons; jusqu'à votre décision, nous ne voulons pas accorder de main-levée. — 1° Les revenus de Flageat ont été vendus 2 ans de suite; — 2° son mobilier a été inventorié et séquestré depuis plus d'un an; — 3° la vente de ses biens a été provoquée depuis longtemps, sans qu'on fit de réclamation; si elle n'eût pas lieu, c'est parce que la Convention suspendit toutes les ventes; — 4° sa femme a été payée, pour elle et ses enfants, de ce que la loi leur accorde. Voilà les motifs qui nous ont portés à croire que le citoyen Flageat n'eût pas resté si longtemps dans l'inaction, qu'il n'eût pas laissé aliéner ses revenus, on ne peut supposer qu'un homme fût aussi insouciant... Nous vous transmettons cette copie.

Les membres composant l'administration du district de Périgueux.

Mialhion, président, Laterrière, Bruneaud ».

Dix jours plus tard, le ministre de l'Intérieur recevait cette lettre du « citoyen Noël » :

« 26 juillet 1793.

Citoyen ministre, je prends la liberté de m'adresser à vous pour vous demander protection et justice en même temps. Depuis 18 mois, je suis habitant de Paris; l'hôtel d'Angleterre, rue du Mail, est mon domicile depuis cette époque, à l'exception de 15 jours, 10, 12, que j'ai été passer par intervalle à la campagne; j'ai obtenu de ma section un certificat de résidence que j'ai envoyé dans ma province qui est Périgueux, département de la Dordogne, sous mon nom Elie Noël Montozont (*sic*); on conteste l'authenticité de ce certificat; on me marque qu'on va en écrire à votre bureau; veuillez bien, Citoyen ministre, faire voir sur les registres de la section si le citoyen Elie Noël Montozont a bien été certifié être le même habitant chez le citoyen Bocage, hôtel d'Angleterre, rue du Mail, n° 20 et faire écrire au Directoire du département de la Dordogne pour que justice me soit rendue. Pardon, Citoyen ministre, de mon importunité; recevez mes civilités.

Le Citoyen Noël.

P.S. Le certificat est daté du 29 mai et ne m'a été remis qu'après un mois ou 5 semaines. »

La correspondance se poursuit. De Périgueux, on écrit en août au ministre : « Nous croyons le certificat suspect : le citoyen Noël Flageat était émigré à l'époque où il fait remonter sa résidence à Paris... ». On peut être étonné de la modération

du ton, en pleine Terreur ! et alors que tout le monde avait bien compris que le document était un faux... Le ministre finit par envoyer le certificat de « Noël Flageat dit Monthozon (*sic*) » aux administrateurs du district de Paris « pour savoir si on peut y ajouter foi ».

Bien que la décision finale ne figure pas parmi les pièces conservées, la suite des événements montre que la manœuvre avait échoué. En septembre 1793, on procéda à l'expertise de la demeure familiale de Périgueux ²⁰. « Nous sommes transportés à la maison appartenant cy-devant à Flageat, émigré, située rue du Plantier » ²¹. Il est signalé au premier étage : « une belle salle de compagnie, un salon à manger, une chambre de maître à coucher avec un joli cabinet à côté » ; au second étage : « deux jolies chambres à coucher », et par ailleurs de nombreuses dépendances, cuisine, écurie, greniers. « Avons porté notre estimation à la somme de 7.000 l. et avons signé Lambert et Soustron, architectes ».

La vente « à la criée » eut lieu le 23 brumaire an II (18 novembre 1793). Les enchères montaient de 100 l. en 100 l. entre l'huissier Lafon et Jean Vigier-Borsac, marchand à Périgueux. « Au 4^e feu, n'y ayant aucune surenchère, l'adjudication est faite à la citoyen Rose Leyzarnie, épouse du citoyen Flageat, habitante de cette ville, moyennant la somme de 8.000 livres. Le citoyen Jean Vigier déclare s'en être rendu enchérisseur pour elle comme ayant charge; déclare également que ladite Leyzarnie étant créancière de son mari, veut, en conformité de la loi, prendre possession et jouir ladite maison pour compenser ladite créance... » ²². Une explication assez confuse mais l'essentiel, pour une épouse d'émigré, n'était-il pas d'assurer un toit à ses enfants ?

Le même jour, la belle métairie de la Rivière, à Saint-Georges, aux portes de Périgueux, fut attribuée à Joseph Dauriac pour 11.000 l. ²³. Deux mois plus tard, ce sont les biens de Creyssensac qui échappaient à la famille de Flageat : maison de maître, deux métairies, un « bordérage » et un « lopin de terre », le tout à 29.500 l., réparti entre trois acquéreurs ²⁴. L'avenir s'assombrissait de plus en plus.

20. Arch. dép. Dordogne, Q 940.

21. Après vérification, il s'agit de la maison, très défigurée, portant aujourd'hui le n^o 9, rue du Plantier.

22. Arch. dép. Dordogne, Q 948.

23. Arch. dép. Dordogne, Q 123, n^o 489.

24. Arch. dép. Dordogne, Q 123, n^{os} 797 à 804.

L'armée des Princes ayant été licenciée « provisoirement », — ainsi l'avait-on annoncé — les émigrés décidés à poursuivre le combat se raccrochent à ce fragile espoir, vite déçu ! On ne sait comment Elie de Flageat passa les premiers mois de 1793, mais sûrement dans de dures conditions matérielles et morales. Au début du printemps, une solution va s'offrir. Le comte de La Châtre ²⁵, maréchal de camp au moment de la Révolution, avait émigré en juin 1791 et, avant la fin de l'année, formait à Ath, au Sud de Bruxelles, une compagnie de grenadiers; celle-ci, sous son commandement, se joignant à l'armée des Princes, fit la campagne de 1792 et fut comprise dans son licenciement. La Châtre ne veut pas renoncer, comptant sur la fidélité de sa troupe. Il passe en Grande-Bretagne au début de 1793, prend des contacts avec le gouvernement anglais, demande les moyens de continuer la lutte. Les pourparlers aboutissent, au mois de mai, à une capitulation ²⁶ pour la levée d'un corps de 800 hommes, qui reçoit le nom de « Loyal-Emigrant ». Le régiment se forme à Londres et c'est dans ses rangs que nous retrouvons Elie-Joseph de Flageat. Un certificat de La Châtre, produit quelques années plus tard ²⁷, l'indique comme « émigré français, ancien mousquetaire, volontaire dans la compagnie de grenadiers du Loyal-Emigrant ». De cavalier, il devient fantassin...

Ce n'était pas la seule concession à faire pour continuer à « servir le roy ». Le régiment était sous les couleurs anglaises, payé par le gouvernement anglais, qui n'ayant pas obtenu pour ses soldats étrangers la qualité de belligérants, les expose à la fusillade sans jugement... M. de Flageat change d'uniforme pour la troisième fois : il revêt un habit écarlate à revers jaune d'or, se coiffe d'un tricorne noir; sur la plaque de baudrier, les armoiries d'Angleterre sommées d'une banderole portant les mots « Loyal-Emigrant ». Quel grade lui accorde-t-on dans ce nouveau corps ? peut-être celui de capitaine, indiqué dans un document postérieur. C'est le colonel comte de La Châtre qui nomme les officiers « sous réserve de l'approbation du roi Georges ». Equipé, entraîné en Grande-Bretagne, le « Loyal-Emigrant » est embarqué et arrive à Ostende le 31 mai 1793.

25. Charles-Louis de la Châtre, comte, puis duc de Nançay (1745-1824). Forma, comme nous le disons plus loin, le régiment du « Loyal-Emigrant » qui, après la défaite dans les Flandres, se fit écraser à Quiberon. La Châtre devint ensuite un des agents les plus zélés de Louis XVIII et fut comblé d'honneurs sous la Restauration. (*Biographie universelle* de Michaud).

26. N'a pas ici le sens de « reddition » mais : « convention qui assure aux sujets d'une puissance certains privilèges dans les Etats d'une autre puissance » (Littré).

* Dans le cas qui nous occupe, la capitulation réglait les droits et devoirs des émigrés français au service de l'Angleterre.

27. Daté de Londres, le 3 octobre 1796.

Laissons la parole à un émigré anonyme ²⁸ : « Le traitement est de 13 sols par jour, habillés en entier, mangeant par chambrées, et on ne met rien du sien... Il y a un dépôt pour les malades où on est très bien. Il règne une parfaite union ». Après tant de vicissitudes, quel soulagement ! Le courage renaît en vue d'une nouvelle campagne. Le 22 juillet, les drapeaux de soie jaune d'or, portant les lettres L.E. et la devise « Fac et spera », sont bénis à Bruges. C'est aussi à Bruges que le régiment se repliera en septembre, après avoir vainement défendu Furnes. Le mois suivant, un demi-bataillon combat héroïquement au moulin de Werwick, près de Menin, et se fait hacher par la division Souham. Le 26 octobre, le Loyal-Emigrant résiste sur le canal d'Ostende aux attaques des hommes du général Vandamme.

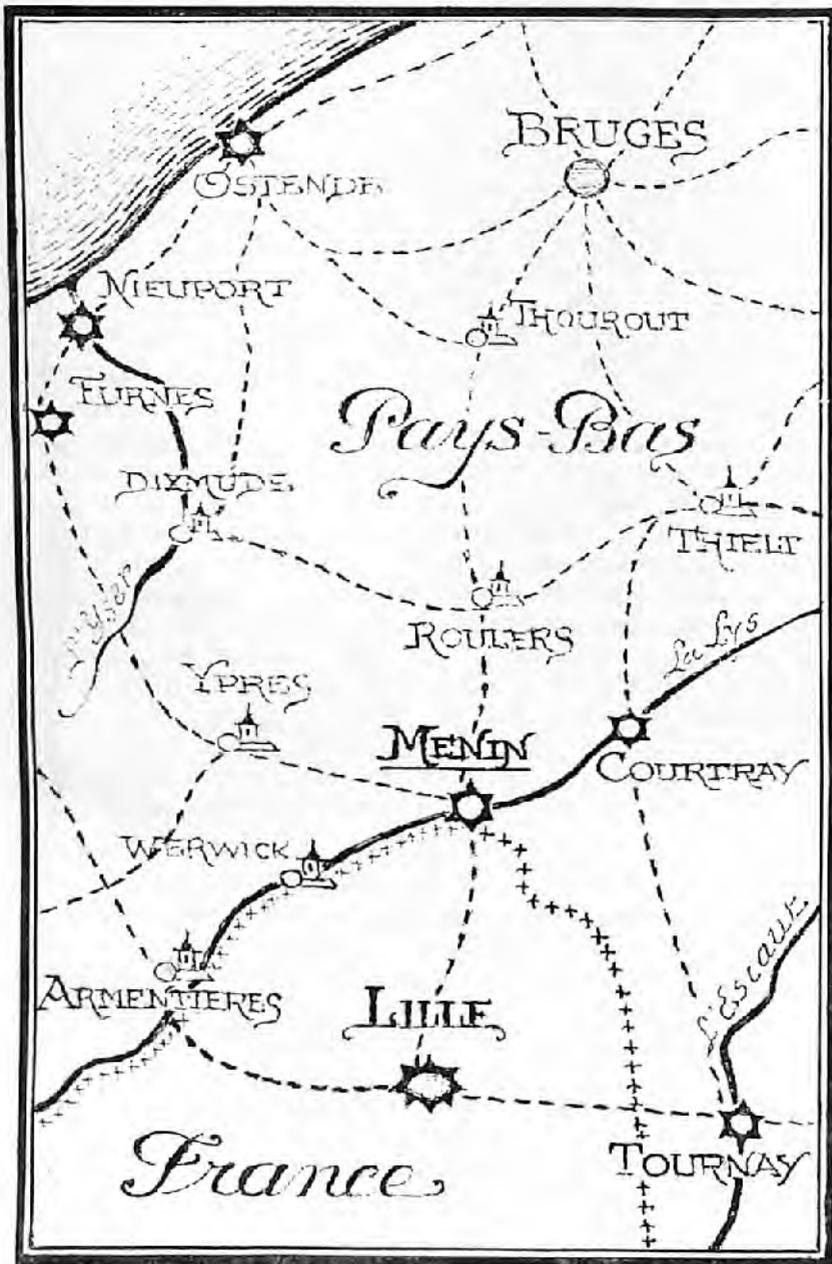
Mais l'hiver approche et le régiment des émigrés prend ses quartiers à Menin, petite ville fortifiée, sur la Lys. Ce pouvait être un point de résistance important : il s'y trouvait déjà des forces hanovriennes. Au début de 1794, le 2^e bataillon du Loyal-Emigrant regagne Ostende, et le 1^{er} — dont fait partie Elie de Flageat — reste à Menin ²⁹. La garnison se compose alors de 1.500 Hanovriens, assimilés aux troupes du roi d'Angleterre, et des 460 émigrés français avec le colonel marquis de Villaines : le tout sous l'autorité du général Von Hammerstein, commandant de place. On s'active à des travaux de fortification qui cependant n'avancent guère; l'Angleterre devait envoyer du matériel de défense mais rien n'arrive ! En attendant on essaie, sans grand succès, de provoquer l'inondation des fossés.

Le temps passe; et la grande offensive des troupes de la République commence avec le printemps. Pichegru est alors commandant en chef de l'Armée du Nord avec, à l'aile gauche, les généraux Moreau et Souham. Une pression s'exerce vers Menin en avril 1794 et, dans la dernière semaine de ce mois, la ville est entièrement investie; les assiégeants sont à la distance d'une portée de canon. Le bombardement commence et va en s'intensifiant. Le 28 avril des incendies se déclarent : l'hôtel de ville brûle et le beffroi s'effondre... Croyant la garnison démoralisée, Moreau envoya deux sommations adressées au commandant et à la municipalité. Le général Von Hammerstein répondit : « On ne se rendra pas ».

« Le général savait qu'il était impossible de capituler avec

28. GROUVEL, *op. cit.*, vol. I, p. 10.

29. GROUVEL, *op. cit.*, vol. I, p. 12.



S.G.

Campagne de 1793-1794.

honneur : jamais les Français n'auraient consenti à relâcher les émigrés faisant partie de la garnison. Il ne restait d'autre parti que de sauver les troupes assiégées en faisant une trouée à travers les lignes »³⁰. Les soldats étaient épuisés, vivres et munitions manquaient. Les émigrés devaient passer les premiers, il y allait de leur vie, puisqu'en cas de capture, ils subiraient la peine de mort. Le général Von Hammerstein adressa la parole à chaque bataillon en particulier, stimulant le courage de tous.

Le moment crucial est arrivé. « Le 30 avril, à 1 h. 30 du matin, le bataillon du Loyal-Emigrant sortit par la porte de Courtrai; la compagnie des grenadiers, guidés par un bourgeois de la ville et deux cavaliers, était en tête... »³¹. Elie de Flageat avance, côte à côte avec un autre Périgourdin, Jean-François de Féletz³². « La nuit était fort noire. Après une fausse manœuvre, vite réparée, le Loyal-Emigrant se remit en marche sur le faubourg de Bruges. Une sentinelle du camp adverse cria trois fois « Qui vive ? » et fit feu. Au lieu de continuer en silence, la colonne poussa son cri de ralliement : « Victoria ! » qui donna l'éveil. Les émigrés, attaquant à la baïonnette et sans tirer un coup de fusil, emportèrent le faubourg... il s'ensuivit une lutte corps à corps dans l'obscurité. Les émigrés criant par ruse : « Ne tirez pas, ce sont des Français » ne reçurent en réponse qu'un feu de file terrible... »³³.

Une balle atteint de plein fouet Elie de Flageat, qui tombe mort aux pieds de Féletz... celui-ci, entraîné par la marche en avant, ne peut que laisser sur le terrain le corps de son camarade³⁴.

Les émigrés s'ouvrirent un passage à la baïonnette et atteignirent Roulers, puis Bruges. Les pertes étaient sévères : 14 officiers, 431 sous-officiers et soldats. Le major de Bonnevin, ayant reçu 17 coups de baïonnette, mourut de ses blessures un mois plus tard. « On se rappelait avec douleur tous les blessés abandonnés dans la mêlée et qu'on n'avait pu relever dans l'obscurité »³⁵. Que dire des cadavres ? Il faut espérer qu'on leur donna une sépulture décente, car la « sortie de Menin », par sa témérité inouïe, reçut un tribut d'admiration de ses

30. *Revue historique*, 1907 : « La campagne de 1794 à l'armée du Nord », p. 450 et suiv.

31. REMBRY-BARTH (D^r), *Histoire de Menin* (Bruges, 1881), vol. III, p. 82 et suiv.

32. Jean-François de Féletz, né en 1770, « ci-devant officier au régiment du Perche ».

33. *Revue historique*, 1907, p. 471.

34. D'après la déposition faite en 1825 pour l'établissement d'un acte de notoriété.

35. REMBRY-BARTH, *op. cit.*, p. 88.

adversaires. Pichegru la qualifia de « coup d'audace que l'histoire doit recueillir comme l'un des actes militaires les plus sublimes »³⁶.

Ignorant le tragique destin de son époux, M^{me} de Flageat voit se poursuivre la dispersion des propriétés familiales. Dans l'été de 1794, tous les domaines de Sainte-Marie-de-Chignac sont vendus³⁷ ; la maison de maître à Flageat et les trois métairies qui l'entourent, le borderage de Las Bechadas, des bois et des prés, la métairie des Signies, le tout montant à 45.000 francs. En 1795, c'est le tour des biens de Grun : maison, trois métairies, vignes et pièces de terre³⁸. Là, il semble qu'il y ait eu partage entre la Nation et M^{me} Devaux, née Fargeot, tante maternelle de l'émigré.

Courageusement, dans la mesure de ses moyens financiers, Rose-Elisabeth essaie de reconstituer un petit domaine : dès avril 1795, elle rachète à M^{me} Devaux le manoir de Peynaud, près de Grun, — puis la maison et la métairie de Creyssensac, avec leurs dépendances.

Quelques années passent, la tourmente s'est calmée. En 1800, Bonaparte signe un arrêté rayant des listes de proscription plusieurs dizaines de milliers d'émigrés. L'amnistie de 1802 complètera cette mesure d'apaisement. De très nombreux émigrés (plus de 500 pour la Dordogne) rentrent en France, mais seront étroitement surveillés³⁹. Jean-François de Féletz, qui avait vu tomber Elie de Flageat à ses côtés, revient à cette époque⁴⁰. C'est donc vers 1803 qu'il annoncera à Rose-Elisabeth la mort de son mari, dont il a été le témoin attristé ; il lui remettra le certificat du comte de La Châtre, authentifiant l'appartenance du défunt au Loyal-Emigrant, et constatant « qu'il a été tué à la sortie de Menin, le 30 avril 1794 ».

D'autres deuils ne tarderont pas à frapper M^{me} de Flageat : son jeune frère, Pierre-Raymond du Castaing, est mort de maladie en 1794, à l'hôpital de Weimar où l'émigré périgourdin Henri de Montferrand lui prodigua ses soins⁴¹. Le frère aîné, Pierre-Vincent, semble être rentré clandestinement en France ;

36. GROUVEL, *op. cit.*, vol. I, p. 14.

37. Arch. dép. Dordogne, O 123, n^{os} 797 à 805.

38. Arch. dép. Dordogne, O 123, n^{os} 956 à 958, 1.031, 1.108.

39. ROCAL (G.), *De Brumaire à Waterloo en Périgord* (Paris, 1942), t. I, p. 91.

40. L'abbé Ch. de Féletz, futur académicien, frère aîné de l'émigré, multiplia en 1801 les démarches pour permettre à celui-ci un retour en Périgord... produisant un certificat de complaisance de la mairie d'Orléans, qui affirmait : « Jean-François de Féletz a résidé sans interruption dans la ville du 2 avril 1792 au 26 fructidor an V » ! (Arch. nat., F 7 5037).

41. Arch. dép. Dordogne, 8 U: acte de notoriété.

il se cachera à Paris et y mourra peu après. Rose-Elisabeth resté le seul soutien de ses vieux parents, avec toutes les préoccupations d'ordre matériel qu'impliquaient les mises sous séquestre et les ventes de biens d'émigrés. Que de tristesses dans bien des familles ! On murmure les noms de quelques-uns qui ne reviendront pas : Jean de Montozon d'Anvaux, de Cour-sac, mort dans une crise de folie à Obendorf en Souabe ⁴²; un du Cluzel, tué à Quiberon; et l'ancien mousquetaire Jammes-Dumourier sera aussi parmi les absents. Mais d'autres arrivent qu'on n'attendaient plus... et chacun de s'attendrir sur le sort de M^{me} Maine de Biran, foudroyée par la réapparition de son premier mari, l'émigré Lafon du Cluzeau; de bonne foi, elle le croyait mort depuis plusieurs années ⁴³.

M^{me} de Flageat habitait sûrement Périgueux puisqu'elle avait racheté la maison familiale. On l'indique cependant comme « habitante du chef-lieu de la commune de Creyssensac », lorsque, le 5 avril 1807, elle marie sa fille Marthe-Georgette avec un jeune voisin, Dominique d'Artensec de Verneuil. L'acte de mariage ⁴⁴ nous réserve une surprise ! La mariée est dite « fille de feu M. Elie Noël de Flageat, décédé à Belile-en-mer (*sic*) le 23 du mois d'avril 1794, comme il est constaté par acte de notoriété dressé à Manzac par M. Labat, notaire impérial ». Inutile de démontrer que ledit acte est un faux, établi par complaisance; on ne tenait certes pas à le produire à la mairie de Périgueux, plus pointilleuse en la matière : d'où la domiciliation à Creyssensac. Si, dans ce document, le mois et l'année de la mort de Flageat sont exacts, le quantième ne l'est pas, sans doute pour égarer les recherches. Pourquoi placer ce décès à Belle-Ile ? La réponse est impossible à fournir : mais ce qu'on voulait sans doute dissimuler (à une époque où l'Angleterre était un des principaux ennemis de la France), c'est qu'Elie de Flageat mourut en combattant les armées républicaines, et sous un uniforme anglais... Toujours dans l'espoir de recouvrer les biens confisqués, M^{me} de Flageat ne voulait pas compromettre ses faibles chances : elle se refusait, une fois encore, à avouer que son mari avait émigré !

En 1814, « l'an premier du règne de Louis le Désiré », bien des espoirs s'offrent aux anciens émigrés et à leurs familles... Ce qu'on cachait naguère peut éclater au grand jour; ce qui

42. Arch. dép. Dordogne, 2 J 623.

43. SECRET (Jean), *Vieilles demeures des environs de Périgueux* (Périgueux, 1954), p. 47.

44. Arch. dép. Dordogne, état civil de Creyssensac.

était cause d'opprobre devient gloire rétrospective ! Pour les survivants « ayant émigré dans le temps pour la cause royale » — telle est la formule habituelle — voilà un certificat de fidélité ouvrant la voie à une situation honorable, voire même brillante parfois. On peut parler haut et fort; les croix de Saint-Louis étincellent sur bien des poitrines : Elie de Flageat, s'il était revenu, n'aurait-il pas reçu cette récompense ?

Des difficultés peuvent surgir : « La petite noblesse terrienne revendique, avec une attitude menaçante, les biens dont l'a spoliée la Nation pendant l'émigration et inquiète les nouveaux propriétaires »⁴⁵. Ceux-ci reçoivent officiellement les apaisements désirables.

Les associations religieuses reprennent vie. En 1815, les Pénitents blancs de Périgueux groupent leurs anciens adhérents, et l'on voit s'inscrire de nouveau Pierre Noël de Flageat, qui avait été nommé « enfant pénitent » en 1789, par les soins de sa pieuse mère, elle-même « dame pénitente ». Nous n'avons pas parlé de ce fils de l'émigré, maintenant âgé de 35 ans, car on ne trouve aucune trace de sa présence en Périgord pendant les années difficiles. Son nom ne figure pas, au milieu de nombreuses signatures, sur l'acte de mariage de sa sœur en 1807. Tout porte à croire que Pierre de Flageat était alors à Paris, sous l'égide de ses deux cousins de Froidefond⁴⁶. Le père, Joseph-Antoine, maître des requêtes au Conseil d'Etat avant la Révolution, le fils, Antoine-Xavier Froidefond de Bellisle (tel sera désormais le nom), pourvu à son tour de la même charge, accorderont successivement à leur lointain parent une protection constante.

M^{me} de Flageat a perdu son père en 1809, sa mère quelques années plus tard, elle est l'unique héritière depuis la mort de ses frères : le vieux repaire noble de Leyzarnie a pu être conservé, elle l'habite dès le début de la Restauration.

Le 21 novembre 1821, Pierre de Flageat, quadragénaire, épouse à Périgueux Palmyre Gilles-Lagrange, de près de vingt ans sa cadette⁴⁷. Quels sont les témoins ? Pour la mariée, son oncle Guillaume Gilles, maire de Chancelade, et un cousin bien éloigné, l'ex-émigré Georges de la Bastide, qui a réintégré son château de Chauhaes en Grignols. Pour le marié, Dominique

45. ROCAL, *op. cit.*, t. I, p. 209.

46. De la branche de Bouix et du Chatenet.

47. Fille de Léonard Gilles-Lagrange, notaire à Périgueux, et de Marie-Gabrielle de Vins du Masnègre.

d'Artensec, son beau-frère, et Froidefond de Bellisle ⁴⁸. Celui-ci vient de fonder une « Société anonyme pour l'établissement de la navigation de l'Isle, de Libourne à Périgueux » et en donne la direction à Pierre de Flageat; il sera le gestionnaire des fonds recueillis, mais ne participera pas à la partie technique, confiée à des ingénieurs ⁴⁹.

Les nouveaux époux s'installent en la demeure familiale du Plantier. Des naissances se succèdent rapidement ⁵⁰ et, quelques années plus tard, les Noël de Flageat, traversant la rue, prendront possession de l'immeuble portant alors les numéros 17 et 19 ⁵¹.

En 1824, Pierre de Flageat, directeur de la société de navigation sur l'Isle, comme on l'a vu, est aussi 2^e adjoint à la mairie de Périgueux. Tout n'est-il pas parfait ? Mais non : on attend toujours des indemnités pour les propriétés confisquées... Un grand espoir se lève en 1825, avec l'annonce du « milliard des émigrés » ! Ce n'est pas sans bien des démarches que « M. Noël de Flageat et dame sa sœur, épouse de M. Dartensec de Verneuil » verront aboutir leurs démarches.

On devra, en premier lieu, faire établir un acte de notoriété, bien exact, celui-là ! au sujet de la mort d'Elie-Joseph de Flageat ⁵². « Il n'a pas été possible de constater le décès d'après les formalités prescrites par les lois... ». D'où la comparution de cinq témoins, tous anciens émigrés et chevaliers de Saint-Louis : Jean-François de Féletz, bien entendu, le comte Alexandre d'Anglars, conseiller de préfecture, François-Joseph de Cosson, Jacques-Joseph de Langlade et Cyprien Benoît de Laubresset, « domiciliés et habitant la commune de Périgueux ». « Sous la foi du serment, ils ont unanimement attesté qu'il est de fait que ledit s^r Noël de Flageat a été tué d'un coup de feu le 30 avril 1791 à la sortie de Menin, qu'ils peuvent d'autant mieux l'attester qu'ils faisaient partie du même corps d'armée et que son décès fut connu le jour même dans tout le régiment... ledit s^r de Féletz ajoute en son particulier que ledit Elie Noël de Flageat fut tué à son côté et qu'il le laissa mort sur le champ de bataille... ».

48. Arch. dép. Dordogne, état civil de Périgueux.

49. Dans AUDIERNE, *Le Périgord illustré* (1851), p. 410.

50. Les époux Noël de Flageat auront neuf enfants, dont cinq fils, mais seuls trois filles parviendront à l'âge adulte : M^{mes} Gustave Labat, Alfred Labat et Gueydon de Dives. Personne ne portera plus le nom de Flageat.

51. Aujourd'hui 16 et 18, rue du Plantier : l'hôtel de la Société historique et archéologique du Périgord.

52. Arch. dép. Dordogne, 8 U.

Le 13 septembre 1825, un avis favorable est donné ⁵³ : on accorde une indemnité aux demandeurs, « à raison de la vente de biens situés dans les communes de Grun, Périgueux, Saint-Paul-de-Serre, Creyssensac, Sainte-Marie-de-Chignac, Vergt et Pissot, séquestrés pour cause d'émigration sur la tête de leur père mort à l'étranger... ». Cette indemnité est chiffrée à 56.391 francs — très loin de la valeur réelle des propriétés aliénées, et il faudra encore attendre deux ans pour que cette somme puisse être effectivement touchée et partagée entre les deux héritiers...

Mortellement atteint par une balle française, sous une sombre nuit des Flandres, Elie-Joseph Noël de Flageat n'aura pu vieillir auprès d'une épouse dévouée, n'aura pu voir grandir ses petits-enfants : un destin manqué, un obscur sacrifice pour une cause alors sans espoir... Il ne nous appartient point de juger. Mais les mobiles de notre émigré, obéissant à sa conscience, ne manquaient pas de grandeur, et il pouvait faire sienne l'appréciation de Chamfort : « L'estime vaut mieux que la célébrité, la considération vaut mieux que la renommée, et l'honneur vaut mieux que la gloire ».

Suzanne GENDRY.



53 Arch. dép. Dordogne, O 1261, n° 108.

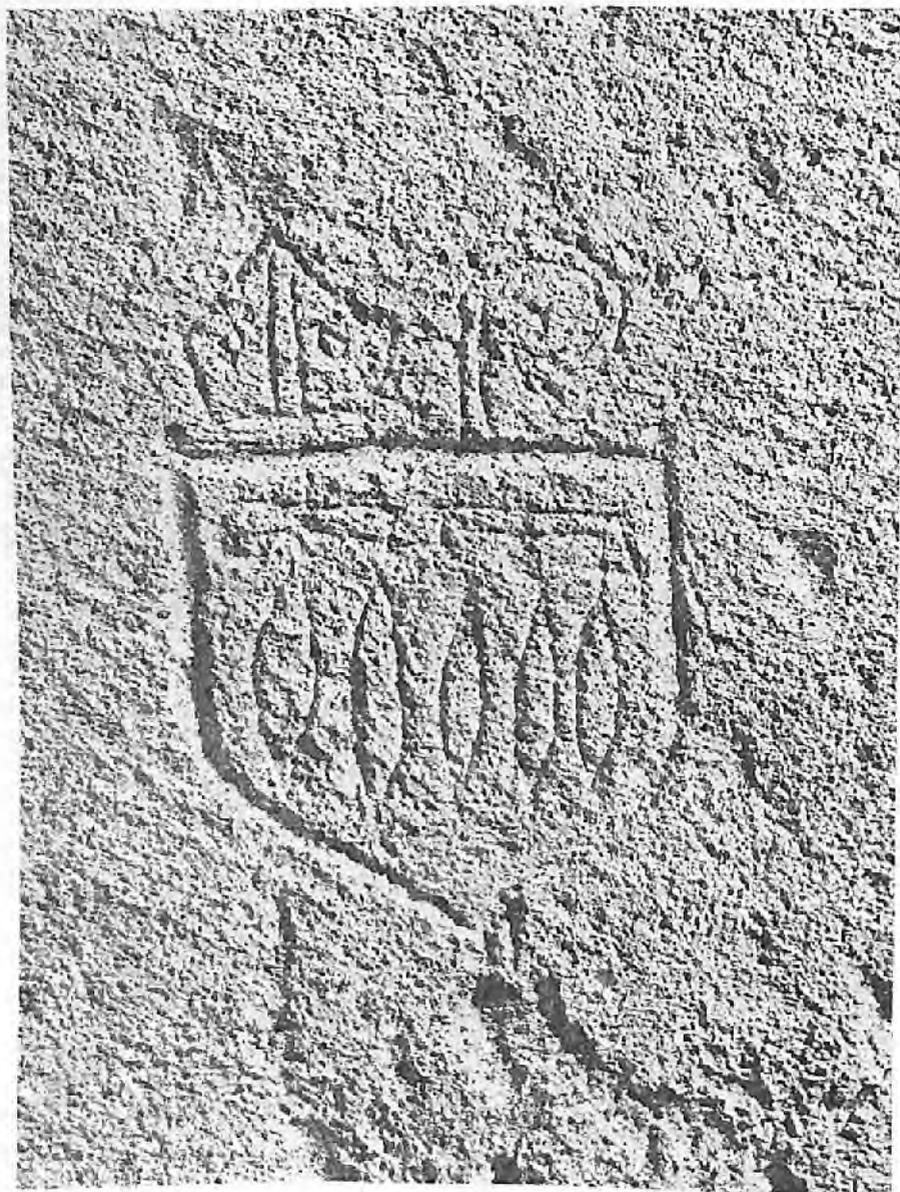
Un graffite du cloître de Cadouin

Un petit graffite (5,5 × 8,5 cm) du cloître de Cadouin mérite quelque attention¹. C'est un blason gravé d'un trait léger, sommé à senestre d'une crosse et à dextre d'une mitre. Il ne figure point dans l'*Armorial de la noblesse du Périgord* (Froidefond, 1891). Il est en revanche représenté dans les *Chroniques* de Jean Tarde (Tarde, 1887, p. 225). D'azur à cinq fuseaux d'argent et un chef à trois lambeaux de même métal, ce sont les armes de François I^{er} de Saint-Nectaire (ou Sëneterre, Sënètère, Sennectaire, Senectère), 25^e évêque de Sarlat. Le sceau rond de ce prélat figure également dans la *Sigillographie du Périgord* et Ph. de Bosredon (Bosredon, 1880, p. 197) le décrit ainsi : « écu à cinq fusées surmontées d'un lambel (d'azur, à cinq fusées d'argent posées en pal, au lambel de même), entouré de rinceaux ». Le lambel à trois pendants — à peine visible sur notre graffite — est une brisure indiquant qu'il s'agit d'une branche cadette.

François I^{er} de Saint-Nectaire fit son entrée à Sarlat le 15 août 1546. Ce religieux de l'ordre de Saint-Benoît était issu, note Tarde, d'une famille d'Auvergne. Il demeurera évêque de Sarlat jusqu'en 1567, sous les règnes donc de François I^{er}, Henri II, François II et Charles IX. Il résigna alors, cette année-là, l'évêché en faveur de François de Salignac, seigneur de Fénelon, « après avoir tenu le siège 22 ans, et quitta la terre pour monter au ciel la même année en septembre. Il emporta la réputation d'avoir été le plus débonnaire et le plus libéral de tous les évêques de Sarlat » (Tarde, *ibid.*). Voilà bien un portrait flatteur, surtout si l'on songe que cette époque voit, après le concile de Trente, l'apparition du protestantisme en Sarladais, l'infructueux siège de Sarlat par les Calvinistes du sire de Duras (1562), la famine et la peste (1563-1564). Mieux encore, durant le siège de 1562, notre prélat, peut-être un peu moins débonnaire et libéral qu'à son accoutumée, fit partie du Conseil que les Sarladais avaient chargé d'assurer leur défense (Escande, 1936, p. 126; 1957, p. 268).

Pour l'abbaye de Cadouin, ce temps est celui de la grande désolation. Son insigne relique, le suaire de la tête du Christ, trouve refuge, durant six ou sept ans, au château de Montferrand (Sigala, 1950, p. 105) et l'église ne fut sauvée de la destruction que sur la pressante demande d'un chef huguenot qui se souvenait que sa famille vénérât le linceul de Jésus, conservé dans cette abbaye devenue un bastion fortifié. C'est sans doute de cette époque que datent les impacts de balles de la façade, ainsi que nombre de mutilations du cloître édifié un siècle plus tôt par l'abbé Pierre de Gaing (Delluc et Secret, 1965, p. 51). Ainsi, un peu plus tard, en 1622, pour les annales cisterciennes, la description de Cadouin tiendra en quelques mots : « abbaye située au diocèse de Sarlat » (de Gourgues, 1868, p. 196). Une fois la tourmente passée, l'abbaye délaissée par l'application de la commende instituée en

1. Il est situé sur le pilier (côté préau) N.-E. de la galerie, à 1,60 m du sol. Dans une position analogue (pilier séparant la 19^e travée de la 20^e) est gravé un petit blason de Pierre de Gaing (6 cm × 10 cm).



1516, attendra pour revivre la réforme de l'Estroite observance en 1615 et la magnifique figure de Jean de Lingendes, évêque de Sarlat en 1642. Jean Maubourguet, de sa plume incisive, conclut : « ce que nous savons touchant la relique (et le monastère) entre 1543, date de la fondation d'un obit par l'abbé Geoffroy d'Estissac, par dévotion pour le saint suaire, et l'année 1643 — un siècle — confine à peu près à rien » (Maubourguet, 1936, p. 357).

Nous n'avons pas la prétention de combler ce grand vide de l'histoire de l'abbaye. Mais le petit graffite du cloître rappelle cependant, à Cadouin même, la mémoire de l'évêque François de Saint-Nectaire. Sous son épiscopat, le roi Henri II, par ses patentes de 1552, avait ordonné que les évêques fassent inventorier les biens, meubles et immeubles, et les ressources des églises, chapellenies, hôpitaux, frairies et léproseries. Le prélat avait confié cette mission à « Jean de Salignac, chantre en l'église cathédrale, lequel, accompagné de l'official et secrétaire d'Issigeac, passe par le diocèse et fait l'inventaire » (Tarde, 1887, p. 225). Quelques années plus tard, en 1563, la peste continuant à Sarlat, « le sénéchal se remue à Cadouin où il est tout le mois de janvier et partie de février, et de là fut transféré à Saint-Cyprien où il demeura tout le caresme » (Tarde, *ibid.*, p. 221).

Il serait aventuré de voir, dans le sénéchal ou dans les envoyés de François de Saint-Nectaire, l'auteur de ce modeste graffite, mais il est probable que cette gravure date du milieu du XVI^e siècle, un peu avant la prise de l'abbaye par les Calvinistes. Elle ne va pas sans rappeler, par ses caractères technologiques (trait de gravure fin à section angulaire) les gravures du donjon de Bourdailles rapportables à la même époque (Delluc, 1977).

Brigitte et Gilles DELLUC.

BIBLIOGRAPHIE

- BOSREDON Ph. de (1880), *Stigillographie du Périgord*, Périgueux, 328 p., 5 pl. h.-t.
- CARLES R.P.A. (1875), *Histoire du Saint Suaire de Notre Seigneur Jésus-Christ*, Paris, 370 p.
- DELLUC G. et SECRET J. (1965), *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord*, Périgueux, 69 p., ill. de J. Lagrange, avec un plan de G. Ponceau.
- DELLUC B. et G. (1977), Les gravures du donjon de Bourdailles, *B.S.H.A.P.*, 104, p. 276-291, 8 pl.
- ESCANDE J.-J. (1957), *Histoire du Périgord*, Bordeaux et Paris, 551 p., ill.
- ESCANDE J.-J. (1936, réimp. 1976), *Histoire de Sarlat*, Marseille, 560 p.
- FROIDEFOND DE BOULAZAC A. de (1891, réimp. 1976), *Armorial de la noblesse du Périgord*, Marseille, 540 p. et 464 p.
- GOURGUES v^{te} de (1868), *Le Saint Suaire*, Périgueux, 228 p.
- MAUBOURGUET J. (1936), *Le suaire de Cadouin*, *B.S.H.A.P.*, 69, p. 349-363.
- SIGALA J. (1950), *Cadouin en Périgord*, Bordeaux, 172 p., ill.
- TARDE J. (1887), *Les Chroniques... de Sarlat depuis les origines jusqu'aux premières années du XVII^e siècle*, Paris, 432 p., ill.

Lettre d'un lycéen sarladais à Paris en 1819

Les Périgourdins férus d'histoire locale connaissent bien le nom de Jean-Baptiste Lascoux. Il fut, au XIX^e siècle, l'un des premiers à publier sur les deux sièges de Sarlat (1587 et 1652) et sur les origines de Domme. Il avait également fait le projet de publier les chroniques de Tarde. Rappelons que, né à Sarlat le 10 octobre 1804, il fit carrière dans la magistrature pour finir au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation. Il avait épousé une demoiselle de Maleville. Il devait mourir le 13 mars 1876. ¹.

La lettre qui suit est adressée à l'un de ses camarades du collège de Sarlat, où il avait commencé ses études secondaires. Pour une meilleure compréhension du texte, précisons :

1^o que J.B. Lascoux, qui n'avait pas encore quinze ans, avait suivi, selon l'organisation des études secondaires dans les collèges de l'époque, six classes en trois ans. Entrant au lycée, il trouvait une autre organisation de la scolarité. ²

2^o que l'arrêté du 15 mai 1818, donc tout récent par rapport à la lettre publiée, instituait des « professeurs spéciaux » d'histoire qui, jusque-là, était enseignée par les professeurs de langues anciennes. ³

3^o que la « nouvelle Sainte-Barbe », 34, rue des Postes, était une pension où les élèves du lycée trouvaient internat et répétitions. M. Miquel, directeur du collège Sainte-Barbe en 1976, a bien voulu m'indiquer qu'il ne s'agissait pas de ce collège, fondé en 1460, mais sans doute d'une de ses « émanations » comme il y en eut à différents moments de l'histoire de cette institution.

Louis-François GIBERT

« Paris, 12 janvier 1819,

Mon cher ami,

C'est sans doute un peu tard que je m'acquitte d'un devoir que j'aurais dû remplir il y a déjà longtemps. Mais l'incertitude, que tu ne fusses pas à Sarlat, et le travail dont on vous accable dans une troisième à Paris y ont beaucoup contribué. Mais je m'avoue coupable et je viens te demander grâce comme un humble criminel, bien sûr de l'obtenir.

Si jamais mortel qui existe, a existé, ou existera jamais peut sentir combien il est peu confortant d'être loin de son pays, loin de ses parents, loin de ses amis, loin de ses liaisons, loin de sa belle... chut, je m'arrête de peur d'indiscrétion, je crois que c'est le sieur Jean-Baptiste Lascoux, pensionnaire à la nouvelle Sainte-Barbe, rue des Postes n° 34. Tu connais la vie que je menais au collège : en rhétorique, sortant quand je voulais, découchant *idem*, ayant toutes les commodités possibles, pendant l'été ayant tous les jours une promenade des plus agréables, &c. &c., ici en 3^{me} ne sortant d'après la règle établie qu'une fois par mois, ne découchant jamais, avec de l'argent

1. Sur Jean-Baptiste Lascoux, voir la *Bibliographie générale du Périgord*, t. II, p. 132 et *B.S.H.A.P.*, t. III (1876), p. 288, t. IX (1882), p. 464, t. XV (1888), p. 69, t. LXVIII (1941), p. 309.

2. PONTEIL (F.), *Histoire de l'enseignement...* (Paris, 1966), p. 104.

3. *Ibid.*, p. 171.

ne pouvant presque rien faire acheter, n'allant en promenade que les jeudis et quoique ce soit une promenade qui comprenne et Thuilleries et Champs-Élysées, et boulevards et Luxembourg, ce n'est pas une simple Rigaudie, où l'on est au milieu des beautés de sa ville ; mais cependant, quoique dans un des plus détestables quartiers de Paris, ne croie pas que je ne trouve moyen de m'égayer : voilà comment s'y prend un écolier bien organisé comme moi : l'on s'allie avec un bon enfant et l'on n'en manque pas à Paris : nous allons en classe au lycée de Henry IV deux fois par jour ; le samedi soir, il y a une leçon d'histoire faite par un professeur particulier ; on prend un habit un peu propre, du chapeau et la bourse surtout ; de là se mettant à l'abri des yeux perçants du conducteur, et l'on s'esquive ; il est deux heures, l'on va au café, l'on prend du café, du punch, l'on pousse la bille, l'on bat le pavé et à 4 heures moins un quart l'on se rend au tour du lycée et là, tapis dans un coin, l'on attend la sortie, et l'on se mêle avec ses camarades sans qu'il y paraisse. Voilà pour les jours ordinaires : les jours de promenade, l'on est bien mis, dans une foule l'on enfle de côté et alors l'on agit comme ci-dessus.

Au jour de l'an presque toute la pension était sortie pour aller chez ses parents ; nous étions restés 4 ; un bon enfant et moi étions du nombre ; tous deux animés du même désir de filer, nous allons nous adresser à M. l'économiste et nous lui disons : M. Massé, voudriez-vous avoir la bonté de nous permettre d'aller voir notre professeur ? Il sera flatté de notre visite et nous en travaillerons davantage. Il nous répondit : Je le veux bien, mais ne soyez pas longs. Nous lui répondîmes : Il ne nous faut qu'une heure. Allez, dit-il. Et nous voilà dehors. Tu sens bien que nous n'allâmes pas nous amuser à aller visiter le professeur ; nous entrons chez un marchand de papier, nous prenons une carte, nous y mettons notre nom et la portons au portier de notre professeur ; de là, après nous être fait friser chez un perruquier, nous volons dans le beau quartier ; nous entrons dans un café : Garçon, un demi-bol de punch ! — De là, il était temps de dîner, nous entrons chez un restaurateur et de là au Palais royal prendre le café aux mille colonnes ; nous faisons, c'était la nuit, plusieurs tours de palais royal ; nous avons chaud, nous prenons une glace et nous nous rendons à la pension : il était une heure lorsque nous en sommes partis, il était neuf heures lorsque nous y sommes rentrés. Et l'on ne s'en aperçut pas à notre grand plaisir.

Ne divulgue pas trop cette confidence, je te prie.

Me laissant emporter par le plaisir d'être avec toi, du moins par écrit, je ne m'apercevais pas que j'ai rempli 3 pages et en ne parlant que de moi. Il faut cesser néanmoins. Adieu, je finis en te priant de me croire ton bon ami.

J.B. LASCOUX.

Bien des choses à tous nos anciens amis et camarades. Sais-tu où est Limoges ? Donne-moi promptement des nouvelles, je te prie. Mes amitiés à Castel. »

Sur une visite du pape Pie IX à Jacques-Emile Lafon

La monographie du peintre Jacques-Emile Lafon, publiée dans notre **Bulletin** de 1972, p. 247, m'avait donné l'occasion d'évoquer l'un de ses plus importants tableaux, « La bataille de Mentana », exécuté à Rome en 1868. Cette œuvre, qui commémorait la victoire remportée le 3 novembre 1867 par les zouaves pontificaux avec l'aide d'un corps expéditionnaire français sur les chemises rouges de Garibaldi, valut au peintre l'honneur insigne d'une visite privée du pape dans son atelier du Palais du Borgo, le 13 juillet 1868.

Grâce à l'obligeance de M. Charles Durand-Ruel, directeur de la célèbre galerie parisienne et petit-neveu de l'artiste par sa mère, j'ai eu connaissance d'une relation très vivante écrite jour après jour, dans le feu de cet événement exceptionnel : un pape se déplaçant pour complimenter un particulier dans sa propre demeure. Nous ne pouvons oublier, bien sûr, que ce particulier était Périgourdin de naissance et de cœur. L'historien, pour sa part, trouvera un autre intérêt à cette relation. Elle donne une image émouvante et pittoresque de la Rome pontificale, de ses fastes aujourd'hui désuets, de ses sentiments à l'égard de son souverain temporel autant que spirituel, à la veille de son incorporation au royaume d'Italie.

M. Durand-Ruel a découvert ce récit en rangeant les papiers de sa tante, et nous le remercions pour la copie qu'il a bien voulu nous adresser à l'intention de la Société. Le texte dont nous communiquons ci-après les principaux extraits, fut écrit dans son journal, entre le 7 et le 22 juillet 1868, sous le coup de l'émotion, dans un style alerte, plein d'enthousiasme juvénile et de sensibilité chaleureuse, par la fille de l'artiste, Marie, qui épousa un an après le zouave pontifical Théophile Ory. Bien plus tard, elle rassembla ses notes en un ouvrage manuscrit, relié par son frère André, parce que, écrit-elle le 27 octobre 1925 : « c'est un fait qui honore toute la famille et il est juste que tous les membres le connaissent » et, plus loin : « cet événement de la visite du pape a été énorme, surtout dans ce temps-là, où le pape était roi, non seulement de Rome, mais des Etats pontificaux, Pie IX fut le dernier roi du pouvoir temporel. Ceux qui n'ont pas connu ce temps-là, ne pourront jamais se figurer cette belle Majesté et son prestige !... »

Lafon est à Rome en décembre 1867 avec toute sa famille et, le 14, son épouse écrit : « Nous avons visité le village de **Mentana**, qui est des plus pittoresques. La Rocca, vieux château sur un rocher à pic et fortifié, porte des traces de boulets et de la fusillade. Il est encore rempli de paille où l'on a déposé des blessés lorsque les ennemis ont été refoulés sur Monte Rotondo. Nous avons rapporté des baïonnettes piémontaises et garibaldiennes que nous avons trouvées entre les mains d'enfants et qu'ils nous ont laissées emporter volontiers pour quelques sous... Quelle magnifique population. Les femmes sont d'une beauté incomparable... »

Pour sa part, le peintre se met au travail et il lui faudra la première moitié de 1868 pour achever son œuvre. Le prince Torlonia lui avait offert comme atelier son palais du Borgo, construit par Bramante pour Raphaël. Marie, que

nous citerons exclusivement désormais, écrit : « C'était de la part de ce prince un acte de courage qui lui valut quelques jours après, dans une audience privée, les félicitations du Saint Père (Rome était en état de siège et des espions garibaldiens y faisaient souvent des assassinats). Rome, en effet, était encore menacée, et l'œuvre de mon père était politique. Ce tableau avait déjà un grand retentissement. Tous les personnages illustres, qui avaient pris part à l'héroïque combat livré à Mentana contre les ennemis de l'Eglise, étaient venus poser dans l'atelier de mon père. »

Au début de juillet, le tableau est achevé. « Le mardi 7 juillet 1868, nous fumes mandées, maman et moi, au Vatican, par Mgr Pacca, Majordome du palais. Ce prélat nous apprit que, le pape désirant vivement voir le tableau de mon père, il lui avait proposé de le faire transporter au Vatican; mais que le Saint Père lui avait répondu : « Non, j'irai moi-même. »

Le grand jour arrive, lundi 13 juillet. « Le Saint Père avait dit qu'il viendrait le soir. Vite nous sortons pour acheter des fleurs. Mais il était midi et tous les magasins étaient fermés. A Rome, midi correspond à minuit en France: tout le monde dort. Mon frère François et moi, nous étions seuls dans les rues.

Nous allons alors chez Mgr Bastide ¹ qui nous permit de cueillir toutes les fleurs de son jardin : sacrifice qu'il n'eût jamais fait, si ce n'avait été pour le pape, il y avait là des fleurs en abondance et des plus belles. Nous en remplissons une grande corbeille que l'ordonnance de Mgr Bastide a ensuite portée au palais Torlonia. Un tapis et un trône étaient préparés au milieu de la salle devant le tableau. Papa avait donné l'ordre de ne laisser entrer personne. Des gendarmes vinrent se poster à la porte. Nous étions dans une attente pleine d'émotion. »

« Nous entendons la grosse cloche de Saint-Pierre annoncer la sortie du pape, comme c'est l'habitude chaque fois qu'il sort. Quel coup je ressentis à la pensée que c'était pour nous. Zachée ne fut pas plus heureux quand il vit s'approcher N.S. On ouvre à deux battants la porte cochère du palais. Arrive alors le premier piqueur à panache bleu qui précède le cortège. Quelle impression me fit cette plume bleue, je ne l'oublierai jamais ! Au piqueur succède le premier garde-noble, puis le second... enfin le carrosse du Saint-Père, attelé de ses quatre chevaux noirs caparaçonnés d'or, entre au galop sous la voûte retentissante. Nous étions à genoux. Un garde noble ouvre la portière, baisse le marche-pied et se tient prosterné, l'épée basse.

Le pape met pied à terre, s'approche de nous et après avoir tendu son anneau et sa mule à baiser, il dit à mon père, en italien : « Je suis venu admirer la belle œuvre que vous avez faite. ». En entrant, le pape fut d'abord frappé par la vue des fleurs dont le sol était couvert et il nous dit : « Quelle salle fleurie ! Je suis bien touché par cette attention ! » Arrivé devant le tableau, il s'écria : « *Quella pazienza per fare questa bella opera !* »

Après l'avoir regardée quelques instants en silence, il écouta avec beaucoup d'attention les explications détaillées que mon père lui donna. Le bon Saint-Père reconnaissait chaque personnage du tableau, le nommait et l'indiquait du doigt en faisant ses réflexions. Il dit en montrant le colonel de Charette : « Ah ! mon brave de Charette !... Il est en France, en ce moment pour se reposer. Les méchants disent qu'il ne reviendra pas. Si, si, il reviendra. Il m'est dévoué et ne m'abandonnera pas. » — « Très Saint Père, répondit mon père, les

1. Aumônier de l'armée pontificale.

ennemis de l'Eglise ne cessent de répandre de fausses nouvelles, mais Dieu est là pour les confondre. » — « Ah ! reprit le pape, le diable se remue bien en ce moment. »

Comme il regardait attentivement la sœur de charité placée sur le premier plan du tableau, papa lui apprit que c'était Mme Stone qu'il avait déguisée sous la cornette d'une sœur de charité. Cela fit rire ce bon Saint Père, qui dit : **Je la cherchais partout et ne la voyais pas. C'est une bonne idée que vous avez eue là !** »

Il mit ensuite le doigt sur le Père Ligier (dominicain) en disant : « **Padre Ligier** ». Puis sur Mgr Bastide, en le nommant aussi, sur le prince de Caserte (frère de François II de Bourbon, dernier roi de Naples), etc... Enfin, comme mon père montrait le village de Mentana avec son château fortifié, les montagnes bleues par derrière et le mont Soracte : « **Ah ! oui, le mont Soracte** » reprit le Saint-Père; et il récita les vers latins d'Horace sur cette montagne célèbre :

« *Vidis ut alta stet nive candidum*

« *Soracte...* »

Après quoi, il demanda où étaient les Français, quelles manœuvres ils firent, et sourit en voyant dans le lointain les Garibaldiens fuyant à toutes jambes. Le Saint Père resta ainsi près de vingt minutes debout devant le tableau, le regardant avec le plus vif intérêt. Puis se retournant vers papa, il lui dit : « **C'est très beau ! Je vous fais mon compliment** » et il reprit comme en entrant : « **Quella pazienza per fare questa bella opera !** »

Comme il se retirait, la portière du palais lui présenta ses petits enfants. Il s'appuya alors sur un de ses prélats pour leur tendre sa mule qu'ils baisèrent et il leur dit en souriant quelques paroles italiennes que je ne saisis pas très bien. Cette femme lui répondit et le bon Saint Père, pensant que nous n'avions pas compris sa réponse, se tourna vers nous avec bonté pour nous la traduire : « **Cette brave femme me dit qu'elle a fait sortir exprès sa petite fille de l'école pour me la présenter afin que je la bénisse.** ». Une grande foule s'était accumulée dans la rue. Les zouaves étaient sortis de la caserne voisine (Derristori); les moines de leur couvent; le peuple des maisons. Il y eut une sorte d'ovation et l'on cria beaucoup, « **Vive Pie IX roi !** ».

Ainsi s'acheva cette journée mémorable. Le Saint Père avait distribué cadeaux et bénédictions à toute la famille mais avait oublié la croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand qu'il destinait à l'artiste. Cette distinction vint un peu plus tard. Les jours suivants ne furent pas moins riches en émotion. Dès le lendemain :

« **Beaucoup de personnes sont venues nous féliciter au palais Torlonia ; entr'autres : Pierre Turgis, domestique particulier du pape. C'est un Breton et le plus honnête homme du monde. Il m'a donné un morceau de cachemire blanc de la soutane de Sa Sainteté Pie IX et un morceau de son pain laissé à table.** »

Au 15 juillet : « **Mgr Pacca, majordome du Vatican, nous prévient que l'étiquette voulait qu'on se présente en audience lorsqu'on avait été l'objet d'une faveur du Saint Père, or notre faveur était grande ! Jamais étiquette ne me fit plus de plaisir ! Mgr Ricci alla lui-même au palais Torlonia voir le tableau et apprendre à mon père que le pape nous recevrait dimanche en audience particulière.** ».

Un autre événement important marque le vendredi 17 juillet. Ce matin-là,

Mgr Nardi, auditeur de rote pour l'Autriche, a été reçu par le pape : « Le Saint Père lui avait beaucoup parlé de nous et du tableau et Mgr Nardi venait nous en faire part avant de rentrer chez lui. **« Je trouve ce tableau très beau et intéressant, avait dit le Saint Père, et quelle excellente famille ! »** L'aimable prélat nous ajouta en souriant que c'était article de foi, puisque le pape l'avait dit.

Le Saint Père avait ajouté : **« Je les attends ce soir en audience particulière »**. Or nous étions à vendredi. Le pape ne reçoit que le jeudi et le dimanche. Mgr Pacca et Mgr Ricci ont parlé de dimanche. De plus, nous n'avons pas reçu de lettre d'audience. »

Grave problème qui trouvera sa solution de façon assez peu protocolaire, à l'italienne. On prend une voiture pour se rendre au Vatican. « J'aime beaucoup prendre des voitures à Rome; d'abord elles vous emportent comme le vent, et puis, ce petit carrousel que font les cochers vous demandent la faveur d'être choisis m'amuse énormément, excepté quand l'envie de la préférence va si loin qu'elle risque de vous faire écraser, comme il est arrivé, l'autre jour, à mon amie Sophie, sur la place de la Minerva.

Nous descendions grand train le Borgo Nuovo, lorsqu'en croisant l'omnibus, nous apercevons dedans **il patrone della casa** qui nous adressait force signes. Nous faisons arrêter notre voiture et il monte avec nous. Il nous apportait la lettre d'audience qui venait d'arriver... A 5 h. 1/2 précise nous étions au Vatican. Mais comme le Saint Père ne reçoit jamais les femmes que le jeudi et le dimanche, les gardes suisses ne voulaient pas nous laisser passer, maman et moi, malgré notre lettre d'audience. Ils s'y refusaient d'autant plus que nous nous rendions dans la salle du Consistoire secret, près du cabinet du pape, c'est-à-dire dans ses appartements particuliers, où il est interdit aux femmes de pénétrer. Mais un prélat vint bientôt nous chercher et nous introduisit dans cette belle salle. »

Peu après entre le Saint Père, « Nous nous jetons à genoux. Sa Sainteté dit en nous voyant : **« Ecco signore Lafon et tutta la sua famiglia ! »** Je me trouvais placée, comme toujours, la première à la droite du pape. C'est vraiment instinctif chez moi, car ce n'était pas prémédité. Le Saint Père me regarda en souriant, me donna sa main et dit : **« Cette jeune fille ressemble beaucoup à son frère, on n'a pas besoin de demander si elle est sa sœur. »** Puis mettant sa main sur la tête de François et la secouant paternellement, il ajouta : **« Et ils ressemblent tous deux à leur père. »**

Maman balsa sa main en lui exprimant tous nos remerciements. Le pape répondit quelques paroles aimables et il demanda si nous allions bientôt partir pour la France. Mon père dit que maman et moi retournerions en France dans peu de jours; mais que lui resterait encore quelque temps à Rome pour faire voir son tableau au public romain, et il ajouta : « Nous emporterons en France de bien grandes joies. Très Saint Père ! » Après quoi le pape nous bénit et toucha les objets que nous présentions à sa bénédiction. »

L'audience s'achève. Le pape se retire et Marie Lafon note : « ... le plus joli spectacle qu'on puisse voir. C'est le pape passant avec ses deux prélats, suivi de toute sa cour et précédé de quatre gardes nobles, épées nues, au milieu des gardes suisses et des camériers prosternés sur son passage. C'était ravissant ! Le pape bénissant en silence, et nous admirions à genoux dans l'embrasement de notre porte, ce délicieux tableau du Moyen Age. »

Pendant ce temps, le tableau admiré par Sa Sainteté connaît un énorme succès à Rome. 17 juillet : « L'Ambassadeur de France, M. de Sartiges, était

venu voir le tableau, ainsi qu'une princesse romaine. Depuis la visite du pape, cardinaux et ambassadeurs, princes romains et autres personnages défilent chaque jour, au palais Torlonia. C'est très intéressant. »

19 juillet : « Le peuple romain était admis à venir voir le tableau. On entrait par une porte et on sortait par l'autre. Des zouaves étaient de planton pour surveiller. La foule se pressait autour du tableau qu'elle admirait avec beaucoup d'intérêt. »

Quatre jours plus tard, Marie et sa mère rentrent en France, encore profondément émuës d'une aventure si extraordinaire. Le tableau, lui, restera à Rome. Nous savons qu'il fut offert à Pie IX par les catholiques français en 1895. Marie Ory se renseigna à son sujet : « Le pape fit mettre le tableau de la bataille de Mentana dans son palais du Quirinal. Mais au moment de l'usurpation par le roi sacrilège Victor Emmanuel, Pie IX le fit transporter au Vatican où il figure encore aujourd'hui, sous le pontificat de Léon XIII. Il fut gravé par Ballin, la planche à elle seule coûta trente mille francs, ce qui en montre l'importance. La première gravure avant la lettre fut offerte au pape. C'est alors que Pie IX envoya à mon père un grade de plus, dans la décoration déjà reçue : celle de **commandeur de Saint-Grégoire le Grand** et le titre de **comte romain**. — Nota : Une plaque de marbre relatant ce fait unique dans l'histoire, de cette visite du pape, fut apposée sur le palais Torlonia où on la voit encore aujourd'hui. »

Une dernière fois, en mai 1910, à l'occasion d'un voyage à Rome, Marie prend des nouvelles du tableau de son père : « Le cardinal (Merry del Val, secrétaire d'Etat de Pie X) me dit qu'il était dans la salle du Conseil des Cardinaux, que pour le moment on réparait la salle et qu'ayant été transporté avec les meubles dans les magasins de la place Saint-Dalmas, il allait donner des ordres pour que je puisse le voir. Que c'était bien naturel que la fille du peintre puisse le revoir après 42 ans ! En effet peu de jours après, le majordome du Vatican, Mgr Billietti, nous donnait un rendez-vous et quatre hommes sortirent cet immense tableau sous la galerie de la place Saint-Dalmas, où je pus constater dans quelle parfaite conservation *questa bella opera*, selon l'expression de Sa Sainteté Pie IX, s'était conservée ! »

Pour ma part, je n'ai pas eu la même chance. Lorsque préparant mon étude sur J.-E. Lafon, j'écrivis au Vatican à son sujet, on me répondit, très aimablement, que le tableau était introuvable... **Sic transit...**

Michel SOUBEYRAN.



NÉCROLOGIE

Madame Léonie GARDEAU

M^{me} Gardeau s'est éteinte le 12 mars dernier à l'âge de 88 ans, laissant derrière elle une œuvre importante d'historienne et d'érudite. Ce n'est pas lui rendre un banal hommage que de rappeler sa vie et ses travaux, et de faire le point, en quelque sorte, sur une somme de dynamismes et de découvertes que lui doivent le Périgord et son histoire. Le simple inventaire de ses publications, s'il n'avait été fastidieux, aurait comblé les bibliographes et les chercheurs et répondu à son principal souci d'écrivain : se limiter à l'essentiel. Mais il faut aussi parler un peu d'elle.

Née à Bayonne en 1892, Léonie Ballet fut d'abord institutrice, métier qu'elle dut abandonner pour raison de santé. C'est alors qu'elle épousa en 1921 M. Gardeau, receveur de l'enregistrement à Villefranche-de-Lonchat, qui, préférant se fixer en Périgord, où l'un et l'autre avaient des origines familiales, acheta l'étude vacante de notaire.

En aidant son mari, Mme Gardeau prit connaissance des archives notariales, en saisit toutes les saveurs et les richesses, et fit le lien avec un pays et une population qui avaient touché sa sensibilité de femme et de poète. Tentée par la littérature, elle lui préféra l'histoire, plus rigoureuse et plus vraie, et se lança dans cette voie en 1939, date à laquelle elle fonda un musée et une association destinée à le soutenir moralement et financièrement. Elle entra, la même année, à la Société historique et archéologique du Périgord, où elle fit ses premières communications : « L'origine gallo-romaine de la paroisse de Lophac » (t. 45, p. 129) et « L'hommage pour la terre de Gurson » (*Idem*, p. 477). En 1940, elle publia « Le couvent de Plagnac » (t. 47, p. 221).

Si la guerre arrêta momentanément ses recherches, M^{me} Gardeau ne cessa plus ensuite de travailler, pendant vingt quatre ans, de 1947 à 1971, aux Archives nationales, à la Bibliothèque nationale, aux Archives départementales de Pau, Bordeaux, Périgueux, Agen, aux Archives municipales de Bergerac et de Libourne et dans les archives privées.

Elle participa activement aux Congrès d'Etudes régionales de Périgueux (1949), Cahors (1950), Dax (1951), Saintes (1953), Bordeaux (1955), Bergerac (1958), Bazas (1960), Cantenac-en-Médoc (1963), aux Congrès nationaux des Sociétés savantes de Bordeaux-Libourne (1957) et de Chambéry-Annecy (1960), ainsi qu'au premier Congrès international des Etudes montaignistes de Bordeaux-Sarlat (1963). Elle donna, pendant cette période, seize publications à notre Bulletin, quatre à la Revue historique de Bordeaux, deux au Bulletin philologique et historique du Comité des Travaux historiques et scientifiques. Membre de la Société des Amis de Montaigne, elle contribua aux travaux de cette compagnie avec au moins quatre articles importants. Elle écrivit la notice pour Montaigne dans le catalogue de l'exposition de 1971 à Bordeaux, « 2 000 ans d'histoire », ainsi que la brochure sur la demeure du philosophe, cette même année, en collaboration avec Jacques de Feytaud.

L'œuvre historique de M^{me} Gardeau est axée principalement sur la période médiévale et le XVI^e siècle. Dans la période médiévale, elle s'intéressa surtout au XIII^e siècle, où elle situa vers 1285 la fondation de la bastide de Villefranche-de-Lonchat par Edouard I^{er} d'Angleterre et mit en évidence le rôle primordial joué en Aquitaine par le sénéchal Jean de Grailly, savoyard d'origine et premier seigneur de Gurson de cette race. Pour le XVI^e siècle, elle s'attacha à la personnalité de Germain-Gaston de Foix-Grailly, marquis de Trans, comte de Gurson et du Fleix, voisin et ami de Montaigne, parent d'Henri de Navarre, catholique fervent et grand diplomate dans une période troublée par les guerres de religion et la difficile succession des Valois. C'est par l'intermédiaire du marquis de Trans que M^{me} Gardeau devint montaigniste. Mais ses travaux débordent sur d'autres périodes et d'autres sujets, parmi lesquels certains furent très remarquables : « Les fonts baptismaux de Minzac », du XII^e siècle (B.S.H.A.P., 1947, t. 74, p. 172), et « La faïencerie de Montpeyrroux », en activité de 1604 à 1840 (*idem*, 1961, t. 88, p. 166).

Sous le pseudonyme de Raoul Saison, rappelant le prénom de son père et le ruisseau coulant près de la maison de son enfance à Tardets (Pyrénées-Atlantiques), Léonie Gardeau signa en même temps de nombreux articles à caractère littéraire exaltant les beautés et le passé du Périgord, dans des journaux tels que la Petite Gironde, puis Sud-Ouest, l'Éveil du Périgord, Périgord-Actualités, le Périgourdin de Bordeaux, ainsi que le bulletin paroissial de Villefranche-de-Lonchat. Enfin, elle fit paraître chez Fanlac en 1967 un très bel ouvrage, « Périgord connu et inconnu », en collaboration avec Roger Chapellet, auteur des croquis, ainsi qu'en 1969 une plaquette illustrée sur « Les comtes de Foix-Gurson et la cause royale au XVI^e siècle ».

En marge de ses écrits, M^{me} Gardeau mena dans le canton de Villefranche-de-Lonchat une action efficace pour la préservation du patrimoine artistique et historique, notamment à propos des églises romanes de Montpeyrroux et de Carsac, et surtout avec le musée de Villefranche, qu'elle réorganisa en 1947, agrandi en 1963 et enrichit continuellement. Elle tenta avec la Société des Amis du Musée de susciter une émulation parmi les habitants et des vocations parmi les jeunes, auxquels elle n'hésita pas à confier ses notes et archives personnelles pour qu'ils se lancent comme elle à la recherche du passé local. Une bourse de la Fondation de l'Avenir du Périgord couronna à travers une jeune disciple en 1972 ses initiatives généreuses et désintéressées, et permit un nouvel accroissement du musée, dont elle n'était plus conservatrice depuis 1964.

Toutes ces activités valurent à M^{me} Gardeau d'être proposée en 1972 par M. Sylvain Floirat pour la nomination au grade de chevalier dans l'Ordre national du Mérite. Mais, déjà titulaire des Palmes académiques, elle n'avait pas d'ambition. Elle était passionnément éprise de sa province et cela lui suffisait. Elle vécut les dernières années de sa vie, presque aveugle, dans une maison de retraite à Saint-Aulaye, non loin de sa famille et de Villefranche-de-Lonchat, où elle revenait quelquefois.

Jacques LAFOND-GRELLETY.

BIBLIOGRAPHIE

LE PALEOLITHIQUE SUPERIEUR DE PLEIN AIR EN PERIGORD

(INDUSTRIES ET STRUCTURES D'HABITAT)

SECTEUR MUSSIDAN, SAINT-ASTIER

MOYENNE VALLEE DE L'ISLE

par Jean GAUSSEN

Ce beau livre (XIV^e supplément à « Gallia-Préhistoire » 1980) est préfacé par A. Leroi-Gourhan, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur au Collège de France, qui insiste sur l'originalité de la méthode utilisée par notre collègue, le Docteur J. Gausсен, pour recueillir et présenter ces documents exceptionnels sur les habitats de plein air du Paléolithique supérieur. L'ouvrage se compose de deux parties; la première est un exposé des méthodes; la seconde est consacrée à l'étude systématique des stations (site, stratigraphie, industrie, structures). Il est illustré de 8 planches photographiques et de 135 figures au trait représentant près de 650 objets lithiques.

L'étude concerne la vallée de l'Isle autour de Neuvic, entre Saint-Astier et Mussidan, sur une quinzaine de kilomètres. Jusqu'à présent, dans cette région, le Paléolithique supérieur était considéré comme exceptionnel, voire comme une anomalie. Une prospection systématique des alluvions de la vallée, attentive au moindre indice (silex, galet), des sondages avec un « stylet-sonde » (tige d'acier longue de 1 m environ, munie d'une poignée anatomique et d'un appui antibrachial, à la manière des « cannes anglaises » des orthopédistes), suivis de contrôles par des sondages à la pelle-bêche, ont permis à J. Gausсен la découverte d'habitats du Paléolithique supérieur, surtout magdaléniens.

Après avoir envisagé les différentes causes de perturbations des dépôts préhistoriques de plein air (humaines, animales, végétales, géologiques), leurs effets sur les objets et les structures, et montré l'extrême prudence nécessaire pour interpréter les documents, J. Gausсен conclut que les seules structures indiscutables qui subsistent dans les stations étudiées par lui sont les pavages bâtis à l'aide de galets de rivière. La plupart d'entre eux ont été dégagés par des fouilles horizontales, laissant en place tous les objets jusqu'à la fin du décapage. Leur plan a été effectué, soit par calque direct pour les petites structures, soit par assemblage de clichés photographiques pour les plus grandes. Les principales stations étudiées sont : Solvieux (Saint-Louis-en-grand), le Cerisier (Saint-Front-de-Pradoux), Guillaçou (à la limite de Neuvic et de Saint-Léon-sur-l'Isle), le Mas (Sourzac), le Plateau Parrain (Saint-Front-de-Pradoux), la Côte (Neuvic), la Croix de Fer (Saint-Germain-du-Salembre). Ces gisements de surface, localisés le plus souvent avec l'aide de notre collègue J.-Cl. Moissat, et par la méthode du « stylet-sonde », ont été découverts sous quelques dizaines de centimètres de dépôts post-glaciaires et de terre arable. L'acidité du sol et le lessivage ont fait disparaître toute trace d'os, de cendres, de charbon et même de calcaire. Aucune structure de combustion n'a pu être identifiée. Seuls subsistent les galets et les silex.

A Solvieux, les fouilles de J. Gausсен ont porté sur 33 m² d'un pavage de galets associé à une riche industrie du Magdalénien moyen. La dimension du pavage, le nombre d'outils retrouvés témoignent du campement prolongé (6 mois à 2 ou 3 ans) d'un groupe important (50 personnes peut-être) sans doute lié à un poste de chasse particulièrement favorable. Un niveau périgordien sous-jacent existe; il est surtout riche dans les zones voisines du gisement où se sont déroulées les fouilles de J. Sackett.

Un pavage régulier et parfaitement conservé (galets de quartz, de grès ou de schiste) d'une habitation de plan carré, à deux entrées opposées, orientées E.-O., a été dégagé au Cerisier. La répartition de l'industrie lithique paléolithique supérieure (sans doute magdalénienne) révèle une organisation de l'habitat de part et d'autre d'une allée centrale.

Le pavage d'un habitat rectangulaire de 7 m² a été mis au jour dans le gisement de Guillassou. L'industrie lithique, rapportée au Magdalénien ancien, recouvre tout le pavage et le débord largement. Au Breull, un ensemble de 2, voire 3 ou 4 pavages de 2 m sur 2, semble correspondre aux tentes d'un campement du Magdalénien ancien. Au Mas, deux habitats du Magdalénien moyen (semble-t-il) sont délimités par des cordons de galets entourant des surfaces rectangulaires. Ce sont peut-être les vestiges de la fixation au sol du *velum* des tentes.

Au Plateau Parrain, les limites extérieures d'un habitat du Magdalénien moyen sont tracées par un cordon de galets, vestiges du calage du *velum* de la tente (16 m²). Un petit fossé d'évacuation des eaux de pluie était creusé le long de la pente exposée au vent dominant. A l'intérieur de la tente, un pavage de 1 m² servait peut-être de base à un foyer ou à une aire de séchage. L'importance de l'outillage lithique retrouvé permet d'envisager ici une occupation de longue durée.

Le gisement de la Côte fut découvert à l'occasion des travaux d'élargissement d'une route. Un niveau de Périgordien ancien a été identifié mais aucune structure n'a été retrouvée. La Croix de Fer est un habitat du Magdalénien ancien, bouleversé par des phénomènes de cryoturbation. Enfin, les récoltes de surface ont donné lieu à des descriptions détaillées.

En conclusion, J. Gausсен insiste sur le fait que les sites paléolithiques supérieurs de plein air sont certainement infiniment plus nombreux que l'on ne pouvait le supposer. La plupart d'entre eux passent complètement inaperçus. Leur découverte est le plus souvent fortuite et leur recherche exige une méthode singulièrement patiente et minutieuse. Comme il l'avait déjà fait au terme de sa belle étude de la grotte ornée de Gabillou (près Mussidan), J. Gausсен conclut ici, avec trop de modestie, qu'il ne lui paraît pas opportun de dégager des conclusions précises et par là un enseignement trop formel sur les gisements de plein air de la moyenne vallée de l'Isle. C'est sans doute la seule phrase quelque peu contestable de ce très remarquable mémoire, si riche d'enseignements, où l'on admire tout particulièrement une méthode de recherche astucieuse (mise au point depuis 1956), une étude systématique, et un souci constant de recueillir et d'exploiter avec rigueur tous les documents susceptibles de fournir des renseignements paléo-ethnologiques.

Brigitte et Gilles DELLUC.